

Comptes rendus

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **58 (1994)**

Heft 231-232

PDF erstellt am: **18.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

COMPTES RENDUS

REVUES, ACTES DE COLLOQUES, RECUEILS

Travaux de linguistique et de philologie. Recueil annuel fondé en 1963 par Georges Straka et publié par Georges KLEIBER et Gilles ROQUES, avec le concours du Centre National de la Recherche Scientifique, XXXI, Strasbourg-Nancy, 1993, 475 pages.

La répartition équilibrée des centres d'intérêt de ce copieux volume (philologie et édition de texte, lexicologie et lexicographie: neuf articles et deux notes; morphosyntaxe et syntaxe: cinq articles; histoire de la langue et de la linguistique: deux articles; bibliographie: un article), la très bonne tenue générale des diverses contributions et le soin de leur présentation font honneur aux éditeurs de la revue et rendent hommage au fondateur des Travaux.

Trois contributions basiques feront du tome XXXI un numéro fréquemment consulté par les lexicologues et les lexicographes: il s'agit de l'édition critique et commentée de deux sources lexicographiques pour l'étude des variétés régionales du français et d'une consciencieuse bibliographie des dictionnaires d'argot.

La connaissance approfondie du français dans sa variation diatopique passe notamment par l'identification, la critique et l'exploitation de toutes les sources lexicographiques disponibles qui constituent des témoignages directs et indépendants de cette variation. C'est pourquoi on peut regarder comme fondamentaux les articles de Jean-Pierre Chambon (Le premier document lexicographique sur le français parlé dans l'Aveyron (Vayssier 1879) [91-109]) et de France Lagueunière (Une source lexicographique inédite pour l'étude historique des variétés méridionales du français. *Les Façons de parler gasconnes, surtout aux environs d'Agde* (Recueil Séguier, Nîmes, 18^e siècle) [111-61]), tout comme les travaux plus volumineux publiés dans la collection de l'INaLF: *Matériaux pour l'étude des régionalismes du français*.

Les indications relatives au français régional de la principale source lexicographique dialectale pour l'Aveyron, le dictionnaire de Vayssier (1879), entièrement dépouillé par le FEW, n'avaient pas été exploitées jusqu'ici. J.-P. Chambon extrait, édite et commente brièvement cette composante régionale [96-107]. L'introduction redéfinit le statut de l'écart régional dans la perspective, toute pratique, de l'exploitation de la source; seront retenus comme régionaux les emplois que le témoin (Vayssier) considère comme fautifs (1) et imputables à l'influence du dialecte (2) [94]. L'analyse d'un ensemble d'articles-témoins dégage les intentions de l'auteur et

les marques lexicographiques qui les traduisent; cette approche globale permet d'éviter les erreurs d'interprétation auxquelles conduit presque inéluctablement la consultation ponctuelle de telles sources.

France Lagueunière édite une autre source inconnue des bibliographies consacrées au français régional: il s'agit d'un glossaire manuscrit, composé à Agde vers 1770, donc contemporain des *Gasconismes corrigés* de Desgrouais (1766) et antérieur au *Dictionnaire critique* de Féraud (1787-8) [113]. Le commentaire de l'édition [118-159] vise à «situer [chaque terme] dans son époque ou à donner une indication sur sa postérité» [116]; l'autrice a systématiquement exploité les cacologies de la fin du 18^e s. et du début du 19^e s. et vérifié la présence des «gasconismes» de son recueil dans des inventaires de régionalismes plus récents.

La bibliographie des dictionnaires d'argot de Volker Noll (Les dictionnaires d'argot et les argots spéciaux [423-475]), auteur d'une thèse sur les emprunts dans l'argot français⁽¹⁾, comble une lacune, car «tandis que l'italien dispose d'une bibliographie excellente des *gerghi*, qui date de 1953, la dernière bibliographie précise et exhaustive de l'argot français remonte à 1901» [423]. Le travail est d'autant plus utile pour l'avancement des études dans le domaine de l'argotologie que les dictionnaires d'argot se copient fréquemment l'un l'autre [424]. Une bibliographie attentive permet aussi de mettre le doigt sur les supercheres des rééditeurs, telle cette reproduction par Slatkine, sans aucune indication au sujet de l'original reproduit, d'une réédition du 18^e s. de Chéreau (¹1628) [425]. Chacune des deux sections de la bibliographie: argot «général» [426-454] et argots spéciaux (militaire, des prisonniers de guerre et des déportés, des typographes, etc.) [455-474] se compose d'une liste chronologique des titres abrégés, suivie d'une liste alphabétique par auteurs. L'auteur a relevé les travaux importants et les mineurs, tenu compte de glossaires faisant suite à certaines œuvres littéraires, pris en considération toutes les rééditions et réimpressions et distingué les unes des autres par la consultation de chaque ouvrage (les titres n'ayant pu être consultés sont signalés par l'astérisque); le commentaire reproduit aussi les appréciations d'Esnault (*Dictionnaire des argots français*, Paris, Larousse, 1965).

Parmi les autres contributions, on épinglera l'édition de six dessins dialogués écrits en Flandre vers 1470, par le grand «élucideur» des devinettes françaises du 15^e siècle, Kurt Baldinger (Six dessins dialogués à double sens (flandr. vers 1470) [7-36]). Grâce à la reproduction des six documents, le lecteur peut comprendre les liens entre les dessins représentant les deux protagonistes — toujours un homme et une femme — et les paroles qu'ils échangent, ces dernières présentées dans des phylactères et d'une lecture parfois malaisée. Le commentaire philologique et lexicologique, qui vise à mettre en évidence le sens premier et le sens caché des textes, bénéficie de l'excellente connaissance par l'éditeur de «l'arrière-fond général de ces textes à double sens» [8-9].

(1) V. NOLL, *Die fremdsprachlichen Elemente im französischen Argot*, Frankfurt/M.-Bern-New York-Paris, Lang, 1991.

On hésite sur la lecture de: *rachissiez* II-8; *lentement*/*lententu* (la deuxième lecture sauvant la rime) IV-3; *ferula* VI-8, où, comme Kraus et Becker, nous lirions plutôt *secula*, ce qui ne nuit pas à la construction d'un sens caché. — Remarques de détail: p. 9, I.-17: cet épisode arthurien; — p. 12, I-1: corriger *owvrir* en *owrir* (comme dans la note). A propos de cette dernière: -w- est effectivement une graphie pour [v] dans *ouvrir*, tout comme dans awall. *wivre* «vipère» ou *ewangeliste* «évangéliste», mais il représente certainement [w] dans apic. aflandr. alorr. *waaigner* «gagner» et dérivés, apic. *waires* «guère», comme l'indique la comparaison avec les formes actuelles du nord en [w] (par exemple, wall. *wangni*, *wère*) et avec les formes françaises en [g] (fr. *gagner*, *guère*); — p. 13, (m): *selon*, à définir plutôt par «relativement, par rapport à» (Froiss et Comm ds FEW 11 [et non 12], 386a); — p. 15: pour l'interprétation générale, ne serait-il pas préférable de rester dans l'isotopie du jeu de paume, sans faire intervenir le jeu de quilles (cf. la taille de la boule sur le dessin)?; — p. 17, (k): l'interprétation de *rachissiez* (lecture?, cf. supra) nous paraît difficile à admettre (parce que l'on a que des formes en -k- du verbe issu de l'onomatopée RAKK-); — p. 17, (i): *derriere* a plus vraisemblablement un sens local qu'un sens temporel (allusion à la *maniere de faire parture deux a deux*); — p. 25, (l): sur l'emploi de *vouloir* comme futur modal, v. aussi L. Remacle, *Syntaxe du parler wallon* de La Gleize 2, 1956, 48; — p. 28, l. 11: lire *conquière*, — p. 28, l. 14: ajouter l'interprétation de *par nulz ars*, — p. 28, (f): *conquerre* à définir plutôt ici par «s'emparer par la force (pays, ville)», sens attesté jusqu'au début du 17^e s. (Hardy), FEW 2, 1058a; — p. 32, V-1: *priiet*, — p. 32, (a): la confession étant un sacrement, l'apostrophe *pere saint* s'adresse non au prêtre qui reçoit la confession, mais à Dieu le père; — p. 35, (1): *seculorum*.

L'étude intelligente du lexique d'une œuvre littéraire offre, plus sûrement que toute autre approche (l'étude des rimes ou du style, par exemple), un éclairage intense sur certaines questions philologiques comme celle de l'identification de la patrie d'origine et de l'auteur d'un texte anonyme. C'est ce que montre l'article de Jean-Pierre Chambon: A propos de certains particularismes lexicaux de *La chasse d'amours* (1509): questions de localisation et d'attribution [307-45]). La composante régionale du lexique de *La Chasse*, quoique faible, oriente de manière non discutable vers l'ouest du domaine d'oïl. Par ailleurs, un certain nombre de mots (très) rares se rencontrent seulement dans *La chasse* et dans les *Complaintes et Épitaphes du Roy de la Bazoche* d'Andrieu de la Vigne; à ces concordances lexicales s'ajoutent des concordances à la fois lexicales et textuelles entre *La chasse* et plusieurs œuvres d'Andrieu. L'analyse philologique de ces correspondances permet à l'auteur d'établir qu'il y a eu dans *La chasse* «une réélaboration débouchant sur une véritable réécriture» [332] des emprunts faits par l'auteur de *La chasse* au texte vinéen. Puissant dans sa démarche et pénétrant dans l'analyse des matériaux lexicologiques, l'article offre en outre, dans une importante *Annexe* [333-42], des amendements au texte et au glossaire de l'édition Winn de *La chasse* (Droz, 1984, TLF; v. RLIR 48, 514-6).

Une illustration de la méthode historique appliquée à la phraséologie est fournie par Gilles Roques à propos de *ne pas se moucher du pied*, où *pied* est montré comme étant un euphémisme pour les parties sexuelles, et à propos d'autres expressions comportant le mot *pied* (Le *pied* dans les expressions françaises [385-95]). Si la prise en considération de la dimension spatiale se révèle ici aussi pleine d'intérêt, c'est à cause de sa corrélation avec la dimension historique: ainsi, à deux reprises, le français du Québec illustre la règle (non absolue) de l'archaïsme de l'*area seriore*, lui qui conserve les sens disparus en français moderne des expressions *prendre qch*

à *pied levé* «se choquer, prendre la mouche» [388] et *trouver chaussure à son pied* «un adversaire de taille» [389].

P. 389: afr. *cuidier tenir Dieu par les pieds* «se montrer très satisfait» trouve un écho jusqu'aujourd'hui dans wall. liég. *tini l' bon Diu po l' pi* «avoir une chance extraordinaire» HaustDL; — p. 391, § 2: on n'oubliera pas, et: jusqu'au Robert; [rectifier aussi le vers de Molière: N'est pas *un* homme G.R.]; — p. 393, § 2: est-il sûr que *pied* ait le sens de «mesure» dans *prendre au pied de la lettre?*; — *ibid.*: *par le bout du nez*; — p. 394, § 2, dernière phrase: supprimer un des deux verbes.

Autres articles. MORPHOSYNTAXE ET SYNTAXE. Sur la deixis, Pierre COTTE, De l'étymologie à l'énonciation; deixis, anaphore abstraite, syntaxe génétique dans quelques mots en *th* de l'anglais contemporain [43-90] et Soo-Mi LEE, Sur quelques emplois d'*ici* et *là* à l'écrit [285-306]. — A propos de la date de la désintégration de la déclinaison bicasuelle en français, Lydia STANOVAIA, Sur la déclinaison bicasuelle en ancien français (point de vue scriptologique) [163-182]. — Sur la question de savoir si «la multitude d'emprunts au français a effectivement laissé des traces dans la grammaire anglaise» [183], Christiane DALTON-PUFFER et Elke METTINGER-SCHARTMANN, *Frenglish?*: sur la productivité de la morphologie française dans le moyen anglais [183-194], article qui néglige délibérément, mais à tort, la dimension historique de la question (d'où l'apparition de *garnement*, non défini et non daté, dans la liste des mots formés en moyen anglais sur une «base germanique» [?] au moyen d'un suffixe roman [188]). — Évaluant les avantages et les inconvénients d'une analyse par ellipse (ellipse du verbe ou ellipse de la préposition) de la proposition dite absolue, Injoo CHOI-JONIN, Que cache et que révèle l'analyse par ellipse: le cas de la construction absolue du type *les mains dans les poches* [271-283].

P. 272, l. 4: existant; — p. 275, l. - 15: jointe; — p. 281, l. - 6 éclaircit; — p. 281, dernière ligne: pour le sens que l'auteur donne à cette phrase de conclusion, il faut une virgule après «pleine»; — p. 282: il manque les signes diacritiques pour les formes-objets; — p. 282, l. 12: Peeters.

Sur le rôle et la vitalité de la consonne -T- comme enduit vocalique dans la dérivation à partir de bases à finale vocalique (type: *grutier*), beaucoup plus rarement consonantique (type: *becqueter*), l'article de Rémy PORQUIER, Remarques sur la dérivation en -T- en français contemporain [367-84], synthèse d'observations portant «sur des relevés effectués à partir de textes écrits (romans, journaux), de productions orales (radio, conversations ordinaires) et de l'examen de divers dictionnaires» [373].

LEXICOLOGIE. Sur la notion de courtoisie au moyen âge, Glyn S. BURGESS, Étude sur le terme *courtois* dans le français du 12^e siècle [195-210], traduction d'un article donné en anglais dans les *Mélanges Matoré*. — Le Glossaire révisé du roman d'*Erec* en prose [211-250], de Claude Buridant, révision du glossaire de l'édition Pickford (Droz, 1968, TLF), suite d'un article du même auteur dans la RLiR (55, 1991, 427-78) et pierre d'attente d'une étude systématique du vocabulaire de cette œuvre [annoncée p. 212]. — NOTES: Kurt BALDINGER, Le lacs d'amour (Un reflet troubadoursque tardif au 15^e siècle en Angleterre) [37-41]; Gilles ROQUES, Requimpette [396-8]. (P. 398, l. 2: portent.)

ÉDITION DE TEXTES. Continuation de l'édition de textes auvergnats du Mauriacois (v. TraLiPhi 30, 187-318): Philippe Olivier et Jean-Claude Rivière, *Le livre de dépenses de la seigneurie de Lavours (Jaleyraç, Cantal) (début 16^e siècle)* [251-270]. (Ajouter à la bibliographie l'ouvrage classique d'Auguste Brun.)

HISTOIRE DE LA LANGUE ET DE LA LINGUISTIQUE. Analysant dans les grandes lignes la position de René Milleran dans le débat orthographique du 17^e siècle et, de façon détaillée, les propositions de renouvellement de l'orthographe exprimées dans sa *Nouvelle grammaire françoise* (1692), Isabelle CREVIER, René Milleran, grammairien et réformateur de l'orthographe au 17^e siècle [347-65]. — Interrogeant «le réceptacle et l'instrument qu'est la langue» [399] pour y mesurer l'impact des bouleversements sociaux survenus entre 1789 et 1802, Pierre SWIGGERS, *Politique de la langue et description linguistique en France à l'époque de la Révolution* [399-421]; l'analyse porte sur trois types de sources: discours sur la «clarté française», production grammaticale, où ressortent les noms de Domergue et de Sylvestre de Sacy, et production lexicographique; l'article se clôt sur une brillante synthèse des traits communs à cet ensemble de textes [414-5].

Marie-Guy BOUTIER

Dictionnaire historique des noms de famille romans. Actes del III Col.loqui (Barcelona, 19-21 juny 1989), a cura d'Antoni M. BADIA i col.laboradors, Tübingen, Niemeyer (*Patronimica Romanica* 5), 1991, 262 pages.

Après Trèves (décembre 1987) et Pise (octobre 1988), la réunion des anthroponymistes de PatRom (sigle issu de la contraction de *Patronimica Romanica*) s'est tenue à Barcelone. L'objectif des centres nationaux ou régionaux qui font partie de ce groupe de travail et des réunions annuelles de leurs représentants est la préparation d'un dictionnaire anthroponymique panroman. A une époque où la recherche se spécialise, s'enfermant parfois dans des limites fort étroites, l'ampleur du projet et son audace ont de quoi séduire.

A Barcelone, la réflexion se concentra sur des questions rédactionnelles à partir de l'examen de cas concrets: cinq «articles-échantillon[s]» (BIBIT AQUAM; FURNARIUS; JACOBUS; PONS; mots signifiant «jeune»), dont les sujets avaient été choisis lors de la rencontre de Pise [v. Procès-verbal, 259]. Après le colloque, certains centres rédigèrent librement d'autres articles, qui furent joints au dossier par les éditeurs [v. Pròleg, 5]. Ces essais constituent la partie la plus importante du recueil [11-171]. Les propositions d'articles, irréductibles les unes aux autres, vont de l'énumération de formes anthroponymiques à la variation libre sur le sujet proposé; sauf exception, la synthèse romane fait défaut.

On lira avec profit les considérations méthodologiques de J.-P. Chambon fondées sur la préparation de l'article FURNARIUS; sont notamment proposés un cadre de classement formel des noms de personnes et une grille géo-linguistique pour le

domaine gallo-roman, ainsi qu'une réflexion sur le rôle et le contenu des commentaires explicatifs.

Le reste du volume est constitué par des contributions de D. Kremer, J. Germain, C.A. Corsini, A. Iglesias Ovejero [175-241] (auprès desquelles devrait figurer celle de J.L. Ramírez Sábada [21-31]) et par un appendice contenant notamment un résumé des travaux des commissions [248-58] et le procès-verbal de la réunion [259-62].

L'ensemble, dans son contenu comme dans sa présentation, tient du document de travail interne plus que du recueil d'actes.

Marie-Guy BOUTIER

Atti del II Convegno sui dialetti del Trentino (18-20 ottobre 1991), a cura di A. BERTOLUZZA, Trento, Centro Culturale «Fratelli Bronzetti», 1992, 150 p.

Nell'ottobre 1991 ha avuto luogo a Trento il secondo Convegno sui dialetti del Trentino organizzato dal Centro Culturale «Fratelli Bronzetti» con il patrocinio del Centro di Studio per la dialettologia italiana del Consiglio Nazionale delle Ricerche e la collaborazione del prof. G.B. Pellegrini dell'Università di Padova. Il programma del Convegno ha abbracciato tre gruppi di relazioni: I) la presentazione e caratterizzazione dei vari tipi di dialetti trentini, II) la presentazione di nuovi dizionari e III) un contributo sulla moderna lingua letteraria trentina. Nell'appendice seguono saggi di testi trentini del secolo scorso.

I. Presentazione dei dialetti trentini

Nel suo contributo *I dialetti trentini centrali* G. Mastrelli Anzilotti presenta, nella prima parte, le ultime ricerche sui confini del trentino centrale che si divide in una zona trentina propriamente detta e in tre zone di transizione: ad ovest, dove il trentino centrale si incontra con il giudicariense, ad est, dove confina con il valsuganotto, ed a sud al confine con il roveretano. Nel trentino vero e proprio si distingue il trentino cittadino moderno, con una venetizzazione avanzata, ed il trentino rustico, conservatore, in cui si mantengono ancora tratti spiccatamente lombardi. Nella seconda parte segue una descrizione delle caratteristiche lombarde, venete e ladine dei dialetti trentini centrali.

Trattando *i dialetti trentini occidentali* G. Bonfadini analizza le rispettive caratteristiche lombarde, venete e alpine su livello fonetico, morfologico e lessicale e precisa la loro estensione geografica che è caratterizzata da una forte penetrazione veneta, dovuta all'avanzata del trentino cittadino, nell'area lombarda. Gli elementi alpini si limitano ad alcuni esiti fonetici che sono arcaismi una volta diffusi in tutto il Norditalia. Dopo un breve riassunto dell'evoluzione storica dei dialetti della zona l'autore dimostra che il sistema consonantico dei dialetti trentini occidentali, che è anche quello del trentino centrale «arcaico», diverge dai sistemi dei dialetti di Brescia e Bergamo, corrispondendo invece esattamente al sistema consonantico

dell'antico milanese. Ciò prova che la base linguistica del trentino occidentale e centrale è stata in buona parte un neolatino che si è diffuso partendo da Milano prima delle innovazioni che sono state elaborate più tardi nella Lombardia orientale e che non hanno più raggiunto il trentino occidentale.

A. Boninsegna, nell'articolo *I dialetti di Fiemme e di Cembra nella valle dell'Avio*, s'interessa in modo particolare alla storia della Val di Fiemme e della Val di Cembra che risale fino all'età preistorica. Non entra nella dibattuta questione della ladinità del fiammazzo, ma riferisce soltanto le definizioni dovute a diversi studiosi. Nella sua descrizione sottolinea il carattere arcaico del dialetto di Fiemme, nonché delle parlate della Val di Cembra. Queste ultime, a causa della loro perifericità, hanno anche conservato molti tratti arcaici, sebbene il trentino cittadino, influisca sulle parlate nel centro della valle.

G.B. Pellegrini si occupa delle caratteristiche de *I dialetti della Valsugana e del Primiero*. Dopo una introduzione storica in cui sottolinea la rilevanza particolare del periodo protostorico e soprattutto romano di questa zona per la formazione dei dialetti, G.B. Pellegrini si riferisce allo studioso Prati e alla sua concezione delle parlate della Valsugana. Distingue i dialetti di Pergine e di Levico da quelli della Valsugana. I primi s'inseriscono nel tipo del trentino centrale (trentino cittadino) su base lombarda, mentre i secondi, quelli della Valsugana, sono di carattere veneto meridionale appartenente al tipo vicentino-bassanese. Il primierotto invece presenta quasi tutti i tratti fonetici e morfologici del feltrino rustico e appartiene dunque pienamente ai dialetti veneti settentrionali. I dialetti della Valsugana e del Primiero si distaccano essenzialmente dal trentino centrale, le valli di Cembra e di Fiemme incluse. Il confine tra il tipo lombardo e il tipo veneto dei dialetti trentini si trova dunque fra i dialetti di Pergine e Levico da un lato e la Valsugana dall'altra. Nell'età moderna questa divisione in vari tipi di dialetti trentini sta diminuendo sotto l'influsso egemonico del dialetto di Trento che si fa sentire anche in queste zone.

2. Presentazione di nuovi dizionari

A. Bertoluzza: *Abbicci dell'antico dialetto trentino*. L'autore presenta il suo nuovo dizionario in cui ha raccolto «le voci più antiche e quelle meno note» del dialetto di Trento e il suo contado. Non è un registro di parole ma, volendo essere un libro alla portata di tutti, contiene anche la storia di voci e di modi di dire, nonché scioglilingua, indovinelli, favolette ecc. Il vocabolario si basa su una lunga bibliografia che va dalla metà del secolo scorso fino ai nostri giorni e comprende dizionari, nonché documenti e manoscritti originali.

C. Grassi annuncia l'edizione di un dizionario del dialetto di Montagne (*Giudicarie*) di *Wolfgang Giovinnella* morto recentemente. Il materiale è stato raccolto durante 15 anni nelle tre frazioni del Comune di Montagne e comprende 3.500 voci circa, con alcuni appendici che contengono tabelle di coniugazioni, numerali, topònimi, antropònimi, modi di dire ecc. L'edizione includerà inoltre 96 schizzi di attrezzi e strumenti i cui nomi Giovinnella aveva registrato.

3. *Il dialetto letterario*

Il contributo *Sul moderno vernacolo letterario trentino* di N. Carmeni presenta brevemente le opere dialettali del poeta trentino Marco Pola che ha creato uno stile moderno del trentino letterario adoperato anche da altri scrittori trentini. L'autore lo chiama il « moderno vernacolo letterario trentino » e propone una serie di ricerche sulle innovazioni linguistiche nella letteratura dialettale moderna, in particolare in rapporto agli sviluppi sociali nel Trentino degli ultimi decenni.

Il volume dà un interessante panorama dei dialetti trentini nella loro diversità. Manca solo una carta geografica del Trentino per i lettori che sono meno familiari con la geografia delle aree trattate.

Lotte ZÖRNER

Langues, dialectes et écriture (les langues romanes de France), H. GUILLOREL et J. SIBILLE (Dir.), Paris, I.E.O. et I.P.I.E., 1993, 318 pages.

Il s'agit des actes d'un colloque du même nom qui s'est tenu à Paris en avril 1992. Les langues et dialectes romans de France qui sont envisagés sont ceux du domaine d'oïl (picard par J.-M. Eloy, gallo par H. Walter), du domaine d'oc (notamment: occitan standard, gascon, béarnais, provençal, auvergnat, par Ph. Martel, M. Glessgen, G. Gouiran, M. Grosclaude, R. Merle, Ph. Gardy, P. Bec, J. Allières, G. Kremnitz, J. Taupiac et une table ronde), le domaine franco-provençal (par R. Merle et G. Tuaillon), le domaine corse (par J. Fusina, J.-M. Comiti, G. Moracchini, J. Chiorboli). Quelques interventions apportent des éclairages complémentaires: celle de G. Puig Moreno sur le catalan, celle de J. Brandão de Carvalho sur le galicien. En outre, les textes de H. Guillorel, de Giordan, et la synthèse finale rédigée par les éditeurs du volume abordent la question d'une manière transversale et donc plus générale.

Le volume est structuré en quatre parties suivies de la synthèse générale. La première est intitulée « Du latin au français. L'écrit juridique et administratif en langue vulgaire depuis le XII^e siècle ». On y traite surtout de l'écrit « occitan » (je reviendrai plus loin sur la question terminologique), ce qui n'étonnera pas étant donné l'histoire des usages scripturaux en domaine d'oc. La contribution la plus originale, et la plus pertinente, y est sans doute celle de J. Fusina sur « La co-officialité du français et de l'italien dans la Corse du XIX^e siècle ». L'auteur y met en effet en évidence les phénomènes facilitateurs ou bloquants quant à la modification des statuts *officiels* de langues *officielles*, dans le cadre centralisateur français. Il y a là de quoi alimenter la réflexion sur les modalités d'une éventuelle reconnaissance et pratique officielles des langues dites « régionales » de France. Celle de Ph. Martel apporte un éclairage nouveau et convaincant quant aux motivations de l'apparition localisée de chartes en langue d'oc au XII^e siècle.

Dans la deuxième partie, « Langues, dialectes, écriture et société », on relèvera notamment la contribution de J.-M. Eloy, qui fonde son analyse de l'écriture du

picard sur le modèle théorique du plurisystème de N. Catach et dans une perspective sociolinguistique particulièrement éclairante. L'ensemble des contributions permet de traiter le problème sous des entrées différentes (synchroniques et diachroniques, littéraires et linguistiques). La communication de H. Guillorel sur «L'usage politique de la variété dialectale» soulève une question cruciale, la difficulté de définir une classification en «langue» et «dialecte», et la nécessité de prendre en compte des paramètres extralinguistiques multiples. On regrettera peut-être qu'aucune proposition concrète n'en sorte.

De la troisième partie, «Nommer les langues», on tire une impression mitigée. Tout se passe comme si, à l'exception des contributions portant sur le domaine corse («Du 'dialecte' corse à la 'langue' corse: approche historique et sociolinguistique» par J.-M. Comiti), sur le gallo («Quelle graphie pour le gallo?» par H. Walter) et sur le domaine dit franco-provençal («Faut-il dans l'ensemble gallo-roman, distinguer une famille linguistique pour le franco-provençal?», par G. Tuaillon), la problématique esquissée précédemment par H. Guillorel était oubliée. D'une part, en effet, dans les textes portant sur le domaine d'oc, la réflexion est fondée des critères linguistiques internes (notamment celui de J. Feuillet «Pour une approche strictement phonétique de l'identité dialectale») et les conclusions n'en sont pas du tout convaincantes. D'autre part, dans le texte plus général de H. Giordan (lui aussi spécialiste du domaine d'oc) intitulé «Les langues minoritaires, patrimoine de l'humanité», celui-ci s'autorise péremptoirement à classer en «langues» et «dialectes» bien distincts des réalités sociolinguistiques pour lesquelles le débat est loin d'être clos, y compris au mépris de faits objectivement attestés (le statut de «langue endogène» officiellement reconnu au wallon et au picard en Belgique par exemple). La carte réalisée par le même auteur et livrée en annexe est tout aussi contestable: on voit mal, par exemple, en quoi le piémontais est plus (un dialecte) de l'italien que le corse, alors qu'il en est linguistiquement plus éloigné et que la conscience des locuteurs en fait pour beaucoup une langue à part. Le critère serait-il l'appartenance étatique? Il serait pour le moins curieux chez un défenseur des droits des minorités! On relèvera au passage d'autres indices d'un parti-pris: p. 179 l'Association Internationale pour la Défense des Langues et Cultures Menacées est déclarée *depuis de nombreuses années en demi-sommeil*, alors qu'elle est très active (cf. son congrès de 1993 en Slovénie). Mais l'AIDLCM a probablement le tort de travailler pour toute communauté linguistique menacée, sans distinction de «langue» ou «dialecte», s'opposant en cela aux classifications centralisatrices du Bureau européen pour les langues les moins répandues, auprès duquel le même H. Giordan joue un grand rôle (programme MERCATOR). Chassez l'exclusion, elle revient au galop..., notamment chez les occitanistes.

A propos de la quatrième partie, je soulignerai simplement les problèmes que pose la table-ronde finale où le domaine d'oc est plus étroitement traité, avec deux remarques: tous les intervenants spécialistes du domaine d'oc y sont partisans de la vision et de la graphie occitanistes — on aurait pu au moins permettre à d'autres de présenter leur point de vue, notamment à des Provençaux puisque la graphie mistrailienne est très majoritaire et quasi officielle en Provence, et ces mêmes partisans

développent des propos tout à fait contestables. Quelques exemples édifiants: *le système mistralien applique les principes de la graphie française à un micro dialecte qui est le dialecte de Maillane* [P. Bec., p. 252]. Outre le fait que ce même système fonctionne largement au-delà du «micro-dialecte» en question comme son usage le prouve (même en Languedoc on le préfère parfois encore au système occitaniste), il y a là un contresens manifeste: la graphie française ne repose pas sur un principe de notation d'un micro-dialecte mais sur une perspective englobante, comme le même P. Bec l'admet un peu plus loin [p. 253] lorsque, pour illustrer la notion de graphème-support qui est au cœur du système occitaniste, il prend l'exemple de l'orthographe du français! En français effectivement l'orthographe d'un mot est fixe quelle que soit sa prononciation, les Méridionaux écrivant *côte* ou *très* comme les autres francophones malgré leur prononciation [ʔkɔtæ] et [tʁe]. Il en va de même en gros pour la graphie occitaniste. La graphie mistralienne, elle, s'appuie sur un principe phonogrammique acceptant de noter la diversité des prononciations et des systèmes. C'est donc bien la graphie occitaniste qui applique aux parlers d'oc le principe englobant de la graphie française, et non la graphie mistralienne...

Quant à l'expression de *totalitarisme mistralien* que R. Merle emploie pour s'insurger contre la quasi-officialisation de l'orthographe mistralienne par les collectivités locales et notamment la Région en Provence, elle néglige plusieurs points: a) les responsables locaux ont été démocratiquement élus, b) l'immense majorité des Provençaux adhère à la graphie mistralienne, c) cette graphie est la continuation ordonnée du principe spontané de graphie de parole qui a été employé pour écrire le provençal depuis au moins le XVI^e siècle, et d) la Provence est la seule région où fut imposé un temps l'enseignement d'une langue d'oc — le provençal — sous les deux systèmes graphiques, la réciproque n'était pas vraie ailleurs. Enfin cette prétendue démocratie de la diversité graphique est totalement irréaliste (et plutôt stratégique: on compte bien finir par s'imposer): imaginerait-on que l'on écrive le français à la fois en alphabets cyrillique et latin? L'orthographe provençale moderne est d'ailleurs un bon compromis de phonogrammie et de sémiogrammie. Curieusement, c'est plutôt l'occitanisme que l'on accuse de totalitarisme en Provence...

Dernier exemple: il est affirmé pp. 262-263 à propos de l'auvergnat que la graphie Bonnaud est irrationnelle et aujourd'hui presque totalement abandonnée. Ce n'est pas ce qu'il a transparu de l'exposé de P. Bonnaud lors d'un colloque consacré aux systèmes d'écritures en 1991: son système n'a paru irrationnel à aucun des éminents spécialistes présents, et son usage a été présenté comme très étendu par les écrivains et enseignants auvergnats (P. Bonnaud citant, lui, des noms à l'appui)⁽¹⁾.

Bref, il y a de quoi douter.

Ces actes de colloques apparaissent en fait comme des *actes illocutoires*, si l'on me permet ce jeu de mot, au moins pour la partie la plus importante des textes, ceux consacrés à l'écriture des systèmes linguistiques d'oc (le doute rejaillissant du

(1) P. Bonnaud «L'écriture auvergnate» in *Liaison HESO*, n^{os} 21-22, Paris, CNRS, 1992, pp. 95-112.

coup plus ou moins sur les autres textes, pourtant apparemment moins « militants »). La pragmatique et la sociologie du langage nous ont montré, avec Austin et Bourdieu, que le mot *chien* mord. P. Bourdieu a clairement exposé dans son *Ce que parler veut dire* la stratégie illocutoire des mouvements occitanistes : affirmer un point de vue, utiliser un terme comme *occitan*, c'est déjà leur donner une certaine véracité, même si celle-ci est en net décalage avec les faits. On en a un excellent exemple avec cet ouvrage, dont le contenu est d'un grand intérêt (notamment le contenu hors domaine d'oc), mais qu'il faut recevoir en connaissance des enjeux dans lesquels il s'inscrit (notamment pour le contenu traitant du domaine d'oc moderne).

Philippe BLANCHET

Nouvelles du Centre d'Études Francoprovençales René Willien [11010 Saint-Nicolas, Aoste, Italie], n^{os} 25-29, (1992, 1993, 1994/1).

Publié deux fois par an, ce bulletin donne un reflet vivant de ce qui se fait au Val d'Aoste en matière de dialectologie, de toponymie, d'ethnographie et de promotion des parlers francoprovençaux. On y trouve des informations sur les publications récentes, des textes littéraires, des ethnotextes, et des contributions scientifiques de valeur. Signalons notamment, dans les derniers numéros, une intéressante mise au point de G. TUAILLON, « Histoire des situations linguistiques le long de la frontière franco-italienne » [25, 1992/1, 1-19]; « Les parlers Walser de la Vallée du Lys et les patois romans des alentours », par le regretté E. SCHÜLE [25, 1992/1, 28-37]; les interventions de G. TUAILLON, C. GRASSI, T. TELMON, Rose-Claire SCHÜLE, autour de l'« Atlas des Patois Valdôtains (APV) : historique du projet » [26, 1992/2, 50-64]; « Su alcuni aspetti linguistici della 'Dichiarazione di Chivasso », par T. TELMON [29, 1994/1, 49-61]; et tout le numéro 27 (1993/1), qui contient les actes d'une conférence consacrée à « La recherche toponymique dans les Alpes Occidentales ».

Jean-Pierre CHAMBON

Silvio SGANZINI, *Scritti dialettologici*, Bâle et Tübingen, Francke Verlag (Romanica Helvetica, 109), 1993, XIII + 161 pages.

Theodor EBNETER, *Strukturen und Realitäten, Aufsätze zur Romanität Graubündens und Norditaliens*, Bâle et Tübingen, Francke Verlag (Romanica Helvetica, 110), 1993, XXVI + 329 pages.

Nous avons là des recueils d'articles — réunis et présentés, respectivement par R. Zeli, directrice du *Vocabulario dei dialetti della Svizzera Italiana*, et par A. Toth — qui constituent l'apport à nos disciplines de deux excellents artisans.

Sganzi (1898-1972) a publié essentiellement dans l'*Italia dialettale* de 1928 à 1934, mais aussi dans la *Vox Romanica* en 1937 et dans les *Mélanges* offerts à J. Jud en 1943, 7 articles substantiels consacrés aux parlers de la Suisse italienne, en marge de son travail au *Vocabulario*. Élève de Cl. Merlo et de J. Jud, il se révèle un disciple des néo-grammairiens. La documentation énorme qu'il brasse et organise reste toujours précieuse, en particulier dans son important travail sur *Le*

denominazioni del « ginepro » et del « mirtillo » nella Svizzera Italiana, étude provoquée par des étymologies proposées pour les toponymes Bellinzona et Olivone.

L'œuvre d'Ebneter est plus variée. Ce récent septuagénaire s'est consacré aux variétés rhéto-romanes de Suisse. Mais l'heure n'était plus aux travaux d'inspiration néo-grammairienne. Il s'agissait d'examiner les structures et les systèmes, ce à quoi il s'attela avec bonheur. Certes le résultat laisse parfois une impression d'émiettement et certains articles ont vieilli. Mais il en ressort une impression de vie quand on voit un esprit agile tenter de mettre au point des grilles capables de structurer la langue. De tels travaux ne valent pas seulement par les matériaux qu'ils apportent, ils témoignent aussi du foisonnement théorique des années 1960-1980. Nul doute que leur lecture sera stimulante, en particulier pour les jeunes qui pourront ainsi se faire concrètement une idée de ce que fut alors l'esprit de la recherche.

Gilles ROQUES

Gunver SKYTTE, *Kr. Sandfeld, Vie et œuvre*, Copenhague, Museum Tusculanum Press, 1994, 121 pages.

Belle analyse de l'œuvre d'un linguiste, romaniste et balkaniste, qui mérite de retenir l'attention. Il est connu presque uniquement pour sa *Syntaxe du français contemporain*, toujours utilisée, mais on gagne à mettre le tout en perspective dans une œuvre cohérente (écrite surtout en danois) dans le domaine de la linguistique générale, dont l'auteur ne se soucie pas beaucoup de théoriser et de conclure. Chemin faisant, GS donne des éléments importants pour l'histoire de la linguistique dans la première moitié du 20^e siècle, au Danemark, où se tint, précisément à Copenhague, en 1938, le quatrième Congrès des linguistes et où brillait le Cercle linguistique de Copenhague avec L. Hjelmslev. K. Togeby lui-même, considéré comme un disciple de Brøndal et de Hjelmslev, fut aussi un des derniers élèves de Sandfeld, dont il a su aussi transmettre la tradition.

Les bibliographies [103-121] sont très complètes, sauf celle consacrée aux ouvrages linguistiques avec référence à l'œuvre de Kr. Sandfeld (je ne citerai qu'un exemple parmi beaucoup d'autres: J. Stefanini, *La voix pronominale en ancien et en moyen français*). On corrigera aussi le prénom de Rosetti, qui est Alexandre et non Alf [8 et 117].

Gilles ROQUES

PROBLÈMES GÉNÉRAUX

Marleen VAN PETEGEHM, *Les phrases copulatives dans les langues romanes*, Gottfried Egert Verlag, Prolingua Band 11, Wilhemsfeld, 1991, 207 pages.

Ce livre, paru en 1991, a pour origine la première partie de la thèse de doctorat soutenue par l'auteur à l'Université de Gand en 1990. S'inscrivant donc dans un

champ d'étude plus vaste, qui traite l'emploi de l'article dans l'attribut nominal pour quatre langues romanes (le français, l'espagnol, l'italien et le roumain), il porte essentiellement sur les types de phrase copulative dans ces quatre langues. S'appuyant sur un corpus important (3000 exemples par langue), il nous livre une réflexion solide et convaincante sur les phrases copulatives comportant un attribut nominal.

L'ouvrage contient deux chapitres. Dans le premier, M.V.P. examine les différentes théories sur la phrase copulative, en s'interrogeant sur le statut de la copule (est-elle un verbe plein ou un verbe postiche?), sur celui de l'attribut (est-il en entier un prédicat logique?) et sur celui de la phrase copulative (s'agit-il d'une proposition sans verbe ou bien le rôle verbal doit-il être conféré à l'attribut?).

L'auteur aborde la première question, en comparant différents types d'attribut [8-15]. Trois types sont distingués: 1) adjectif; 2) SN et Nom propre; 3) complément prépositionnel de lieu. En posant la structure [être + adjectif] comme étant un type copulatif prototypique, M.V.P. écarte des copulatives le type 3, dont les caractères syntaxiques ne se rapprochent pas du type 1. Dans ce cas, le verbe «être» est, d'après l'auteur, un verbe plein. Le type 2, se comportant la plupart du temps comme le type 1, est retenu dans les copulatives, et constitue le principal champ d'investigation du présent travail. Après avoir constaté que certaines copulatives à attribut nominal se rapprochent plus de la copulative adjectivale que d'autres, l'auteur essaie ensuite d'en distinguer différents types.

On peut toutefois regretter, tout en comprenant pourquoi l'auteur s'intéresse essentiellement aux attributs nominaux, que le type 3, résumé en «complément prépositionnel de lieu», soit si vite écarté d'une étude des phrases copulatives, et ceci pour deux raisons. D'une part, tous les syntagmes prépositionnels ne sont pas locatifs (cf. *Il est en colère*, *Je suis pour la réforme*, etc.), et d'autre part, certains syntagmes prépositionnels de «lieu» peuvent avoir un sens plus attributif que locatif (cf. *Il est au travail*. / *Il travaille*.; *Il est au lit*. / *Il est malade*.; *Il est en prison*. / *Il est emprisonné*.; *Je suis dans ce groupe*. / *J'appartiens à ce groupe*. etc.).

Les deux dernières questions (le statut de l'attribut et celui de la copulative) seront résolues par l'auteur après examen des différents types de copulative.

Suite à une réflexion assez fouillée sur les différentes classifications des phrases copulatives — analyse logique, analyse référentielle de Higgins 1976, analyse discursive de Halliday 1967, 1985, analyse informative de Blom/Daalder 1976 —, M.V.P. se propose d'évaluer la taxinomie de Higgins, en tenant compte des critères syntaxiques mis au point par Moreau 1976. En effet, la taxinomie de Higgins qui distingue 4 types de phrase copulative — phrases prédicationnelles, phrases spécificationnelles, phrases identificationnelles et phrases d'identité —, est considérée par l'auteur comme étant la plus élaborée.

Le deuxième chapitre est consacré ainsi à l'examen des différents types de phrase copulative dans les langues romanes.

En premier lieu, l'auteur redéfinit, en termes exclusivement discursifs, les trois types de copulative distingués par Higgins. (Le type d'«identité» est laissé dès le

départ de côté par l'auteur, du fait de l'absence totale dans son corpus d'exemples correspondant à ce type.) Le premier paramètre qui distingue les spécificationnelles des prédicationnelles est la présupposition d'existence: celle-ci est présente dans le premier élément nominal, qui se trouve à gauche du verbe «être» dans les spécificationnelles, et absente dans le deuxième élément nominal, qui se trouve à droite du verbe «être» dans les prédicationnelles. Le deuxième paramètre caractérise les identificationnelles; il s'agit du caractère inconnu du référent de l'élément nominal, se trouvant à gauche du verbe «être», ce caractère ne concernant pas les deux autres types. Le troisième paramètre qui permet d'isoler les prédicationnelles est l'absence de la structure informationnelle dans le deuxième élément nominal, ceci à la différence des autres types. Les deux derniers paramètres s'appliquent au même élément nominal: le caractère inconnu du référent concerne le premier élément, correspondant au sujet de tous les types, et la nouveauté de l'information porte sur le deuxième élément, qui correspond, lui, au prédicat de tous les types. Le premier paramètre, la présupposition d'existence, s'applique, en revanche, tantôt au premier élément dans les spécificationnelles, tantôt au deuxième élément dans les prédicationnelles. M.V.P. se pose ainsi la question de savoir si les fonctions grammaticales dépendent de l'ordre linéaire des constituants. L'application des critères élaborés par Moreau qui permettent de distinguer le sujet et l'attribut d'une copulative (chap. II, 1.1.) lui fera constater que dans les spécificationnelles, le premier élément nominal, se trouvant à gauche de la copule, fonctionne comme un attribut et non comme un sujet.

Les différents types de copulative ainsi redéfinis au niveau discursif sont ensuite caractérisés par l'ordre de leurs constituants (chap. II, 1.2). L'ordre AVS (attribut-verbe-sujet) s'avère comme caractéristique des phrases spécificationnelles, qui sont exclues des ordres SVA et VAS. L'auteur conclut qu'au terme de l'examen des caractères discursifs qui permettent de distinguer les différents types de copulative, l'ordre des constituants ainsi que l'intonation constituent les seuls facteurs ayant traits à l'organisation discursive de la phrase.

Les notions de prédication, de spécification et d'identification, révélées ainsi essentiellement comme étant pragmatiques et discursives, seront confrontées avec différentes propriétés formelles, dans la deuxième partie du chapitre II, pour vérifier si elles correspondent à une réalité linguistique existant dans les 4 langues romanes étudiées.

L'auteur reprend les critères formels proposés par ses prédécesseurs pour les appliquer systématiquement aux différents types de copulative, tout en essayant d'élucider les contraintes relatives à tel ou tel type, et ceci afin de mesurer la validité de ces différents critères et de dégager mieux les propriétés formelles propres à chaque type de copulative. Les critères mis en application par l'auteur sont les suivants:

- la pronominalisation de l'attribut (2.1);
- la transformation interrogative du sujet et de l'attribut par différents pronoms interrogatifs tels que «qui?» (esp. ¿quién, it. chi?, roum. cine?), «que?»

- (esp. ¿qué?, it. che (cosa)?, roum. ce?), «quelle sorte de? / quel type de?» et «quel?» (esp. ¿cuál?, it. quale?, roum. care? (2.2);
- les différentes formes du sujet: le choix entre «il» et «ce» en français, entre le pronom tonique et l'anaphore zéro dans les autres langues romanes et entre le pronom démonstratif neutre et le pronom démonstratif variable en espagnol; l'emploi du SN indéfini (2.3);
 - la possibilité de la substitution d'autres copules à «être» dans différents types (2.4);
 - les contraintes sur l'emploi des temps (2.5);
 - la portée de la négation (2.6).

A l'aide d'une analyse assez détaillée, l'auteur évalue ces différents critères et montre que certains d'entre eux ne sont pas aptes à différencier les différents types de copulative, contrairement à ce que laissaient entendre ceux qui les ont avancés. L'alternance entre «il» et «ce» pour le sujet de la copulative en français n'est pas, d'après M.V.P., en relation avec les deux types de copulative, à savoir les prédicationnelles et les identificationnelles (thèse défendue par Kupferman 1979 et Pollock 1983). Elle a trait, selon l'auteur, plutôt à l'engagement du locuteur: avec «il», le locuteur fournit une information estimée comme objective, alors qu'avec «ce», il accomplit un acte de jugement ou d'identification, en prenant entièrement à son compte la qualification du référent. Ainsi, l'auteur remarque que si dans les identificationnelles, on trouve toujours «ce» comme sujet pronominal, dans les prédicationnelles, «ce» alterne avec «il» en fonction de l'engagement du locuteur. L'alternance entre le pronom tonique et l'anaphore zéro dans les autres langues romanes s'explique, selon l'auteur, par le même phénomène. Les deux formes existantes en espagnol pour le pronom démonstratif ne se répartissent ni en fonction des types de copulative ni en fonction de la nature du référent mais en fonction de l'importance prédicative du substantif attribut. Le choix entre différentes formes pronominales pour le sujet dépend, toujours selon M.V.P., des facteurs pragmatiques et informatifs et non des types de copulative.

M.V.P. met en doute la pertinence du critère avancé par Higgins qui distingue les prédicationnelles des autres types par la substitution de la copule «devenir» à «être», puisque cette substitution est possible aussi bien dans les prédicationnelles que dans les spécificationnelles. Les autres copules telles que «rester», «sembler», «paraître» sont également examinées dans ce travail pour ce qui est de la possibilité de leur substitution à «être» dans chaque type de copulative. Les critères de la copule seront finalement abandonnés par l'auteur après qu'il a constaté que «rester» et «devenir» sont substituables à «être» aussi bien dans les prédicationnelles que dans les spécificationnelles et que «sembler être» et «paraître» sont substituables à «être» aussi bien dans les prédicationnelles que dans les identificationnelles. La raison d'ailleurs pour laquelle les identificationnelles acceptent difficilement les verbes copulatifs aspectuels, comme «devenir» et «rester» ou modalisateurs comme «sembler», est d'ordre pragmatique et non grammatical.

L'emploi de différentes copules dans les trois types de copulative semble cependant, à mon avis, constituer un critère valable pour caractériser chaque type. La description fournie par l'auteur permet en effet la constatation suivante: les identificationnelles se caractérisent par leur incompatibilité avec «devenir» et «rester», ces deux copules ne posant pas de problème dans d'autres types; les spécificationnelles, à la différence des autres types, ne sont pas compatibles avec «paraître»; les prédicationnelles sont les seules à être compatibles avec «sembler».

Les deux remarques suivantes données par M.V.P. [177-178] peuvent, me semble-t-il, également donner sujet à discussion:

- si une phrase identificationnelle se combine plus facilement avec «paraître» qu'avec «sembler», c'est parce qu'une identification ne peut pas être présentée comme subjective, et que la copule «sembler» exprime une impression subjective;
- si une spécificationnelle se combine difficilement avec «paraître», c'est parce que dans les spécificationnelles, le locuteur prend forcément l'énoncé à son compte et que la copule «paraître» exprime une «tentative d'approximation de la réalité fondée sur des faits réels».

L'auteur n'explique pas pourquoi dans les spécificationnelles, «sembler être», «qui a un sens proche de celui de 'paraître' [177], est possible contrairement à ce dernier. L'auteur n'explique pas non plus pourquoi les spécificationnelles dans lesquelles le locuteur «prend l'énoncé à son compte» ne sont pas compatibles avec la copule «sembler» qui exprime pourtant une «impression subjective». D'autre part, l'incompatibilité entre la copule «sembler» et les identificationnelles est due, toujours selon M.V.P., au caractère objectif apparenté à l'identification. Or, lors de l'étude sur l'alternance entre «ce» et «il» en français pour les formes du sujet, M.V.P. a constaté que dans les identificationnelles, la forme pronominale du sujet est toujours «ce» à l'exclusion de «il», et que le choix de «ce» a trait à l'engagement du locuteur, donc à la qualification subjective du locuteur. Une identification peut donc être subjective, si l'on s'en réfère à l'argument de l'auteur sur l'emploi de «ce» et elle ne peut pas être subjective, si l'on suit son argument sur l'emploi de «sembler». Ainsi, les deux arguments donnés par l'auteur se trouvent être contradictoires.

Les autres critères — la pronominalisation de l'attribut, la transformation interrogative du sujet et de l'attribut, les contraintes sur l'emploi des temps ainsi que la portée de la négation — sont pris en considération par M.V.P. pour une meilleure compréhension des trois types de copulative. Après une analyse minutieusement menée avec rigueur et clarté, elle arrive à la conclusion suivante [188].

- Les spécificationnelles et les identificationnelles ainsi que les évaluatives (la copulative qui comporte une forme pronominale «ce» pour son sujet et qui exprime l'engagement du locuteur) sont les variantes de la prédicationnelle, qui, elle, est considérée comme une copulative prototypique. Elles se caractérisent, à la différence de cette dernière, par leur structure informative marquée. Elles ont une structure bi-partite assez nette, l'attribut s'opposant en bloc au sujet. La copule y fonc-

tionne comme un «connecteur propositionnel» entre le sujet et l'attribut. Dans ce cas, l'attribut entier est un prédicat au sens discursif du terme.

— Dans les prédications pures, la structure informative n'est pas marquée. De ce fait, ces prédications ne présentent pas une structure bi-partite aussi nette. La copule fonctionne ici comme un «verbe postiche» qui sert à conférer un statut verbal au substantif noyau contenu dans l'attribut nominal. Ce dernier fonctionne avec la copule comme le noyau verbal de la phrase. Dans ce cas, une partie de l'attribut, (je présume, car l'auteur ne le précise pas) serait un prédicat.

M.V.P. essaie ainsi de répondre aux deux questions laissées en suspens au départ: le statut de l'attribut et celui de la phrase copulative: l'attribut est en entier un prédicat dans les variantes de la prédicationnelle (les spécificationnelles, les identificationnelles et les évaluatives) et il contient un prédicat dans les prédicationnelles pures; la copule fonctionne comme un connecteur propositionnel dans les variantes et elle est un verbe postiche dans les prédicationnelles pures. Deux questions restent pourtant sans réponse.

— Quel est le statut du «connecteur propositionnel» assumé par la copule dans les trois variantes de copulative? S'agit-il d'un verbe «pur» dans l'acceptation de la grammaire de Port-Royal ou d'un non-verbe figurant dans des phrases copulatives sans verbe? Dans ce dernier cas, comment expliquer la présence de la catégorie verbale que ce «connecteur» indique par la marque temporelle?

— Quel est le rôle verbal accordé au substantif noyau dans les prédicationnelles pures? Le substantif formant avec la copule le noyau verbal doit-il être considéré comme faisant partie de l'attribut ou assume-t-il à la fois le rôle verbal et le rôle attributif?

Malgré quelques détails qui peuvent susciter des réserves légitimes, je dois souligner le caractère exhaustif de l'analyse menée dans ce livre, analyse qu'accompagne une riche observation ainsi qu'une nouvelle tentative d'explication de nombreux points laissés auparavant inexplicés. Cette étude sur les phrases copulatives à attribut nominal dans les langues romanes mérite donc d'être lue aussi bien par les spécialistes de linguistique comparée des langues romanes que par les linguistes d'une des quatre langues étudiées, et, ne l'oublions pas, par les didacticiens qui peuvent tirer profit pour un enseignement contrastif dans le domaine des langues romanes.

Injoo CHOI-JONIN

Pierre-Yves LAMBERT, *La langue gauloise. Description linguistique, commentaire d'inscriptions choisies*, Paris, Éditions Errance (Collection des Hisperides), 1994, 240 pages.

Nous avons là un manuel d'une qualité remarquable qui est appelé à remplacer l'ouvrage (excellent pour l'époque), du même titre, donné par G. Dottin en 1918. Disciple d'E. Bachellery et de M. Lejeune (qui préface l'ouvrage), l'auteur est

devenu à son tour un maître reconnu. Les découvertes de ces dernières années ont considérablement enrichi le corpus de textes gaulois et modifié sensiblement nos connaissances sur le vieux-celtique continental. L'auteur, qui a participé activement à ces avancées avec les regrettés L. Fleuriot et E. Bachellery et le toujours productif, M. Lejeune, maintient ferme le flambeau des études de linguistique celte en France. Nous souhaitons que ce manuel permette l'éclosion de vocations de spécialistes du celtique continental, dont le besoin se fait sentir.

La matière est organisée en deux parties et les titres des chapitres de la première partie en disent clairement le contenu: *Situation linguistique du Gaulois, La recherche étymologique (formation des mots), Phonologie, Morphologie, Notes de syntaxe*. La seconde partie [71-183] donne un choix très large de textes (tous les textes importants y sont) excellemment commentés. La troisième partie [185-204] traite des mots français d'origine gauloise, ou plus exactement d'une sélection de 140 d'entre eux. C'était un exercice obligatoire mais l'on pourra remarquer que l'information n'y est pas de la même qualité que le reste de l'ouvrage. Il s'imposerait maintenant de renforcer les passerelles entre langues celtiques et langues romanes. En tout cas cet excellent manuel met à la portée de tous, y compris des romanistes, les derniers acquis des études gauloises. Il est complété par une série d'index qui en rendent l'utilisation aisée et fructueuse⁽¹⁾.

Gilles ROQUES

DOMAINE ITALO-ROMAN

Max PFISTER, LEI, *Lessico Etymologico Italiano*, fascicoli 30°-36° (vol. III), col. 2305-2830 + indici dei volumi I-III, pp. 1-387; fascicoli 37°-42° (vol. IV), col. 1-1152, Wiesbaden, Dr. Ludwig Reichert Verlag, 1990-1994.

Le rythme prodigieux du LEI nous a laissés cois trop longtemps (depuis le CR paru ici en 55, 229) et la qualité extraordinaire du travail nous a éblouis, en sorte qu'il faut combler en quelques lignes un silence coupable sur 13 fascicules publiés en quatre années. Il suffit de dire que le LEI est le meilleur des dictionnaires étymologiques consacrés à une des grandes langues romanes. Il conjugue la méthode de Wartburg et l'ambition du Glossaire des Patois de la Suisse Romande en s'appuyant sur l'héritage de Jud et de Rohlf. De surcroît Pfister a su motiver une brigade de linguistes italiens associées à la légion des philologues germaniques, selon les règles de l'armée suisse.

(1) Signalons aussi un ouvrage incontestablement moins savant, mais qui ose affronter, avec une imagination parfois un peu débridée, un large choix de textes gaulois qui recoupe nécessairement largement celui fait ici: J.-P. Savi-gnac, *Les Gaulois, leurs écrits retrouvés, rassemblés, traduits et commentés: «Merde à César»*, Éditions de la Différence, Paris, 1994. Naturellement le tout récent *Thesaurus Linguae Gallicae* (Georg Olms, Hildesheim, 1993) de notre collègue P.-H. Billy sera ici même l'objet d'un CR.

Parlons d'abord de la nouveauté. Les fascicules 32 à 36 contiennent 387 pages (sur trois colonnes) d'index: — un index alphabétique de 270 pages, certes pas exhaustif (c'est impossible), mais fondé sur un choix large et raisonné; — un index morphologique de plus de 110 pages divisé en rubriques, qui sont autant de chapitres d'une histoire de la langue italienne, consacrées aux préfixes, aux suffixes, aux compositions de toutes sortes, aux interjections, aux substantivations, aux déverbaux, aux adjectivations, aux superlatifs, aux changements de genre ou de conjugaison, aux croisements.

Quant aux articles on ne peut les énumérer tous. Signalons-en, très injustement, quelques-uns: *Augustus* « août » contient une abondante liste de locutions et de proverbes; — *auricula* « oreille » dresse un bel inventaire des locutions verbales; — *aurum* « or » annonce une longue série de syntagmes du type *affare d'or* (fr. *affaire d'or*). Rares sont les cas où le français paraît plus riche mais cela semble être le cas de *per tutto l'oro del mondo* car l'afr. connaît à côté de *pour tout l'or du monde* (dep. le 12^e s.), des tournures voisines du type *pour tout l'or de (Pavie / Monpeslier / Outremer, etc.)* cf. TL 6, 1162; Hassell 068; DiStefanoLoc 613a; — *avena* « avoine » ne paraît pas avoir eu en italien les nombreux emplois en locution ou au figuré du français; — *averta* « besace » donne un bel exemple d'un mot italo-sarde posant des problèmes étymologiques complexes.

Le volume III se termine par des ajouts [2771-2780] et des corrections [2781-2830]. Le volume IV aborde le B, lettre particulièrement difficile dans les langues romanes et d'entrée les articles **baba* (cf. fr. *bave*), **bab(b)-/*pap-*, *bab(b)ulus*, *bab(b)us* par les interférences qu'ils supposent, interférences indiquées après la flèche en fin d'article, montrent de quelle sagacité les auteurs ont dû faire preuve. De même les résultats de *baculum* et des avatars latins de ce dernier (**baccum*, *bac(c)illum* / *bac(c)ellum*) donnent l'occasion d'analyses phonétiques et sémantiques subtiles.

Quelques remarques: *badius* (fr. *bai*) remettrait en question [4, 337] l'étymologie de *pois baien* par *bajanus* « de la ville de *Bajae* » mais v. plus bas *bajanus* [4, 440-454]; — **baf(f)-/*paf(f)-* et **bag-/*bak-*; **be(r)g-* sont des onomatopées traitées avec maîtrise. Quelques problèmes français pourraient s'en trouver éclairés différemment; rapports entre *bagouler* « railler grossièrement » (d'où, dit-on, *bagout*) et *bagolare* (4, 373-374); — **bak-* montre bien comment il faudrait traiter simultanément l'ital. *bagascia*, le fr. *baiasse*, l'occit. et le cat. *bagassa*; — **bal-* permet de reconsidérer l'étymologie de fr. *balai*.

Les articles **bal-/*bel-*, etc. et **balluc-*, etc. renouvellent totalement l'approche de plusieurs familles; le type *belola* « belette » est ainsi rattaché au premier de ces étymons. Des formes comme *balóss* agg. « melenso, balordo », *balós* [4, 546] rappellent étrangement Renn. *balosse* « bête, lourdaud »... Pr. *balos* « imbécile » M [FEW 15, 1, 41b] et peut-être même le pop. *ballot* « imbécile ». Des dérivés du genre *baluson* m. « stupido »... *ballüsse* agg. « melenso, balordo »... et *imbaluchi* agg. « balordo, mezzo sbalordito » [4, 546-547] sonnent comme *baluchon* « sot, niais », *baluche* « id. ». Il est curieux qu'à propos des formes citées en 4, 893-894, 903-905, etc. on n'ait pas invoqué le FEW 9, 146-150 (cf. aussi GPSR, en dernier lieu s.v. *èbar-*

loekò 6, 18b). Remarquer aussi que le type **palluc*- [4, 901-902 et 909] intervient aussi en frpr. v. GPSR 6, 576b.

**Bal(l)*- est une montagne qui s'étend sur plus de 85 colonnes. Dans ce cas la rapidité de la publication n'a pas permis des renvois dans l'article **baltiare* où l'on retrouve [4, 995 et 997] des éléments partiellement enregistrés déjà s.v. **bal(l)*-; — *Ballare* contient un riche répertoire d'expressions, en particulier des emplois imagés comme *andare a veder ballar l'orso* «morire» ou *fa balá l'ors* et aussi *fa el ball da l'urs* «ballare goffamente», de même que de nombreux syntagmes formés à partir de *ballo* dont le *ballo de san Vito* dont on mettra les données en parallèle avec ce qui est consigné en au moins trois endroits dans le FEW 4, 305b; 14, 573b; 15, 2, 62b.

Le LEI, qui nous mène jusqu'au début de *barba*⁽¹⁾ est une entreprise colossale qui force l'admiration.

Gilles ROQUES

Elke SALLACH, *Studien zum venezianischen Wortschatz des 15. und 16. Jahrhunderts*, Tübingen, Niemeyer (Beihefte zur ZrP 249), 1993, VIII + 264 Seite.

Fin dal 1978 Manlio Cortelazzo ha preannunciato un dizionario veneziano del dialetto e della cultura popolare nel XVI secolo, opera che attualmente sembra in via di elaborazione definitiva e che dovrebbe costituire un'acquisizione importante nel campo sempre piuttosto lacunoso della lessicografia veneta e in particolare di quella d'impianto storico. Nel frattempo vede la luce un significativo complemento, o meglio intermezzo, ad opera di Elke Sallach, una giovane italianista formata alla scuola del *Lessico Etimologico Italiano* di Max Pfister e già attiva nel settore appunto della lessicografia veneta storica, che con questo libro ci offre un ampio spaccato del lessico veneziano del '400 e del '500. Le prime battute dell'introduzione (pp. 1-3) sono dedicate dall'A. ad un rapido esame dello *status quaestionis*, esame da cui si ricava che, fatti salvi i glossari che accompagnano edizioni di testi (per es. quelli di Stussi), i vocabolari o meglio *Sprachbücher* veneto-tedeschi editi dalla Bart Rossebastiano e Pausch e più in là il finalmente uscito *Vocabolario del veneziano di Carlo Goldoni* di Gianfranco Folena (redatto a cura di D. Sacco e P. Borghesan, Istituto dell'Enciclopedia Italiana, 1993), non c'è granché in materia dopo il saggio abbastanza limitato di Frey del 1962 (*Per la posizione lessicale dei dialetti veneti*, Venezia/Roma). La Sallach ha dunque preso come testimoni cinque opere di vario genere e tenore che coprono un arco di tempo che va dal 1468 al 1568 ossia un secolo esatto a cavallo tra il XV e il XVI e proprio nell'epoca in cui il veneziano va assumendo il suo carattere moderno. Quattro di queste sono variamente note e sfruttate e sono via via il *Bestiario* toscano-veneziano (BGW) edito da Goldstaub e Wendriner nel 1892, un'opera che risente ancora in larga misura di modelli medievali, un manuale di tintoria della fine del sec. XV (MTR) edito da G. Rebora nel 1970, testimonio di un'arte capitale nella struttura economica della Venezia del tempo, le famose *Lettere* di Andrea Calmo (ante 1517, CR) edite da V. Rossi nel 1888, da lungo tempo riconosciute come uno dei più interessanti e sin-

(1) Depuis qu'ont été écrites ces lignes, deux nouveaux fascicules ont paru (43 et 44) nous amenant jusqu'au cœur de **bar(r)*-/**ber(r)*-.

golari documenti del costume cinquecentesco non soltanto veneziano e in ogni caso testo fondamentale per la documentazione linguistica del periodo, e le lettere (autentici documenti epistolari, a differenza delle precedenti) inviate tra il 1553 e il 1556 dal mercante Andrea Berengo attivo in Aleppo di Siria (BT) e pubblicate dal Tucci nel 1957. Viene infine la quinta fonte, quella basilare del libro: si tratta dell' *Ortografia/ delle voci/ della lingua nostra/ o vero/ Dittionario/ volgare et latino* (S) pubblicata a Venezia nel 1568 dal poligrafo Francesco Sansovino, figlio del famoso architetto e scultore Jacopo: un piccolo dizionario che a differenza di altre opere coeve come la *Fabrica del Mondo* dell'Alunno (1548) non ebbe particolare fortuna e che nelle intenzioni dell'A. doveva probabilmente costituire la premessa di un più ampio *Tesoro* della lingua volgare. L'intitolazione di *Ortografia* è parlante dato che in effetti si tratta di una lista di voci proposte e specificate in forma corretta (come l'A. esplicitamente dichiara in premessa), sulla scorta s'intende dei 'buoni scrittori' tra i quali primeggia il Bembo: una sorta di guida per gli scrittori e gli stampatori redatta da una persona essa stessa attiva nella stampa, guida che tra il materiale volgare contiene non poche voci dialettali o regionali, evidentemente finalizzate alla definizione dei lemmi e introdotte da formule del tipo 'si dice a...' o 'dicono a...'. Accanto a centinaia di fiorentinismi e toscanismi emergono così dal testo oltre 160 dialettismi veneti (quasi tutti riconoscibili come veneziani) e minori quantità di 'lombardismi' o settentrionalismi, voci bolognesi, romagnole e romane (anche con qualche occorrenza bergamasca, ferrarese, senese, napoletana e di altre lingue romanze). A parte qualche cenno di Marazzini (1983) e di Tancke (1983) non esistevano studi di qualche ampiezza su questo materiale, di fatto non sfruttato: la Sallach ha quindi raccolto ed elencato il *corpus* veneziano (pp. 19-246) integrando le singole voci del Sansovino con ulteriori riscontri dalle quattro fonti elencate in precedenza (per un totale di oltre 210 lemmi) e con ulteriori documentazioni secondo lo stile del LEI (aggiungendo cioè tutti i riscontri noti d'area veneta -in senso lato- divisi tra antichi e moderni). Ogni lemma è corredato infine da un'ampia discussione storica, etimologica e dialettologica e concluso dalla bibliografia specifica di rinvio. Dal canto suo, l'introduzione si chiude (p. 17) con le note tecniche e critiche sul *corpus* elaborato e sui materiali d'appoggio e con un breve schizzo storico sull'epoca in questione. Alla fine dell'opera tuttavia si trova ancora qualche pagina (247-52) di conclusione, dove l'A. sottolinea tra l'altro l'arcaicità (del resto attesa) del fondo linguistico del *Bestiario* e la centralità dell'opera del Calmo, sottolineando una serie di tecnicismi e di oscillazioni che contrassegnano una norma veneziana ancora *in fieri* ma che proprio nel Sansovino sembra ormai ben delineata (e anche questo è atteso: il *Dittionario* non è un lavoro tecnicamente o stilisticamente collocato in uno specifico linguistico ma un riflesso della competenza diretta dell'A. nell'uso corrente o prevalente del suo tempo). Non manca neppure una serie di *desiderata* ai quali questo lavoro espressamente introduce e a chiusura infine viene una bibliografia davvero nutrita (pp. 253-64). Sarebbe interessante ma anche molto lungo commentare partitamente il *corpus* dei lemmi per cui mi limito qui a qualche osservazione puntuale:

— *agu(d)o*, *aguto* 'chiodo': l'area veneta e ladina dolomitica contiene anche qualche interessante derivato come il livinallese *lenguol* m. (ACUTUS + EOLU)

‘traversina di legno sui ponticelli’ (PallabazzerLingua), fattualmente ‘ramo, pezzo di legno appuntito’, cfr. A. Zamboni, *Postille etimologiche ladino-venete*. In: *Saggi di linguistica e di letteratura in memoria di P. Zolli*, Padova, Antenore, 1991, p. 441; da integrare a LEI 1,589.

— *alzider(e)*, *olzider* ‘uccidere’, forma con fonetismo arcaico del *Bestiario*: cfr. ora anche *alcixelo* ‘lo uccise’ e il gerundio *alزيدando* nella cronaca della guerra di Chioggia di Daniele Chinazzo (1429), cfr. G.B. Pellegrini, *Noterelle sulla lingua della «Cronaca de la guerra da Veniciani a Zenovesi» di D. Chinazzo*. In: *Italianistica XXI/2-3* (maggio-dicembre 1992), p. 623.

— *arcumbè*, *arcombè* ‘arcobaleno’: a completamento della dettagliata discussione etimologica del LEI fondata su ARCUS più una forma di (IM)BIBÈRE proporrei, parallelamente alle varianti ladine del tipo ‘arco-bevendo’, una base ARCU(M) + (IM)BIBENS > **be(v)es*, *bee*. *Arcumbeesco* inoltre, ‘riferito all’arcobaleno’, è un’evidente creazione del Calmo. Sul problema semantico cfr. ora anche M. Alinei, *Tradizioni popolari in Plauto*: *bibit arcus* (Curculio, 131).

— *bagat(t)in(o)* ‘piccola moneta veneta di poco valore’ entra in numerose altre locuzioni oltre a quella citata dall’A.: cfr. tra le altre da Goldoni (Folena, *Vocabolario* cit., p. 44) *né bezzo né bagatin* ‘per niente, niente affatto’; dal Boerio *no valer, no darghene un bagatin* ‘non aver la minima considerazione’, *aver tre bezzi e un bagatin* ‘essere fallito’, *no go da dar né bezzo né bagatin* ‘non debbo nulla’.

— *bottoneggiare* ‘motteggiare in modo pungente’, *botonada* ‘motto pungente’ sono correttamente derivati da *bottone*, accrescitivo di *botta* ‘percossa, colpo’ ma evidentemente desunto dalla terminologia della scherma, ‘botta di spada, di fioretto’.

— *campo* ‘piazza’: del citato diminutivo *campiel(l)o* ‘piazzetta’ è importante ricordare la diffusione toponomastica, urbana e no, cfr. a Belluno *Campedèl*, tradizionale nome della piazza principale; *Campitello*, toponimo veneto sett. e ladino ecc.; lat. mediev. venez. *campedellus*, da *CAMPITĒLLU; G.B. Pellegrini, *Toponomastica italiana*. Milano, Hoepli, 1990, pp. 172-3.

— *culat(t)a* ‘natica’ e ‘parte posteriore di un’imbarcazione’ è senz’altro da CULU + ATTU. Il riferimento finale a Saverien 1759, *culata* ‘urto della chiglia contro il fondo’ è invece un derivato participiale in *-ata* (italiano; ven. e sett. *-ada*) ‘movimento, urto fatto con una certa parte del corpo’, cfr. *boccata*, *bracciata*, *ditata*, *ginocchiata*, *gomitata*, *manata*, *occhiata*, *pedata*, *(s)gambata*, *spallata*, *spanciata*, *testata*, ecc.

— *fondi* ‘fondo’ è tuttora vivo nel veneziano anche se piuttosto limitatamente a sintagmi avverbiali, in *fondi*. Giustamente l’A. lo colloca a fianco di *la(d)i* ‘fianco’, cfr. *a lai* ‘a fianco’, e di qualche altro caso simile e ricorda la proposta di Mussafia (fatta propria anche da altri) di un confronto col tosc. ant. *ad alti*, in sostanza di una *-i* di origine avverbiale. Nel veneziano storico tuttavia *fondi* e *la(d)i* sono appellativi: cfr. anche *ladi* nel succitato Chinazzo (1429) che il Pellegrini (p. 623) giudica forma con *-i* finale restituita diversa dal bell.ant. *las* da LATUS nel Cavassico. Personalmente non escluderei tuttavia un venez. *la(d)i* (e poi *fondi*) da **las* con *-s* >

-i come in tosc. *crai* da CRAS; il Rohlfs, § 308 ne offre vari riscontri settentrionali, cfr. mil.ant. *ai*, *ei*, *voi* accanto alle precedenti forme sigmatiche *as*, *es*, *vos*; ver.ant. *plui* < PLUS. Fenomeni paralleli si notano nei nomi dei giorni della settimana, pure citati dalla S., *luni* < LUNIS, *marti* < MARTIS ma nei proparossitoni -e! *mercole*, *venere*: nella morfologia verbale inoltre al venez. *ti ga (gh'a)* 'hai' ('ci hai') con -s di recente caduta (cfr. la forma interrogativa *gas-tu?* 'hai (tu)?') corrisponde il veneto centrale (padovano ecc.) *te ghè*, dove *gh* è risulta appunto da un **gh'ai* con HABES > **ai*. Cfr. infine le forme friulane *fons*, *lâs* ecc. e la discussione da me fattane s.v. *afóns* nel *Dizionario etimologico storico friulano* (DESF), 1, Udine, Casamassima, 1984, pp. 25-6.

— *got(t)o* 'bicchiere': per la locuzione *andar in goto* 'allegare (ossia cominciare a formarsi il frutto al cader del fiore) degli olivi' non ci sono motivazioni al collegamento. Mi domando se non si tratti di una forma della famiglia di GAUDĒRE, forse un deverbale da *GAUDĪTARE, di cui però non trovo conferme. Lo stesso discorso va fatto per la voce precedente *galta* 'gota, guancia' e per la connessa locuzione (del veronese rustico!) *èsar de galta* 'essere arzilla, in gamba', dove pure soccorrerebbe il confronto dell'it.ant. *stare in gote* 'spassarsela, godersela' (propriamente 'avere un bell'aspetto').

— *indettare* 'rimproverare': il collegamento fatto dalla S. con *addebitare*, quindi lat. DEBITUM, sembra corretto e può essere sostenuto dal confronto con l'it.ant. *dètta* 'debito (fr.ant. *dette*), *dettore* 'debitore', DEI pp. 1268-9; fr. *endetter* e varianti 'indebitare', FEW 3,22 s.v. DEBITUM.

— *laro* 'ladro': come forma d'ingiuria l'antico nominativo da LATRO (recessivo di fronte all'obliquo *laron(e)*, anch'esso del resto non più attuale se non come cognome) vive anche nel croato dalmatico (Ragusa) *léro* 'fanciullo vivace, birichino'. Come spiegato dal Muljačić, si tratta in effetti di un prestito veneziano (con -dr- > -r-) con fonetismo tipico del dalmatico raguseo (*a* > *è*): SkokEtim 2,290.

— *lispio* 'mucido, stantio': l'etimo da HISPĪDUS, per quanto discusso, è più che ragionevole.

— *morbin(o)* 'allegria, ruzzo, brio' si collega senz'altro a MORBĪDUS 'molle, malaticcio' senza tuttavia che occorra supporre un **morbidino* con sincope sillabica. Si parte semplicemente dalla continuazione *mòrbio (nòrbedo)* (che è anche designazione di varie affezioni animali) con -ino.

— *mos(s)oni* pl. 'moschini, zanzare': come per il più diffuso *mus(s)ato* 'zanzara' l'etimo è stato precisato dal Pellegrini, che ripropone in effetti la voce di Isidoro MUSTIO (non voce errata quindi e di cui MUSCIO è variante seriore!), *MUSTEO 'moscerino prodotto dal mosto': *Noterelle linguistiche bislacche*, in *Romania et Slavica Adriatica*. Festschrift für Ž. Muljačić. Hamburg, Buske, 1987, p. 232, ora anche in *Studi di etimologia, onomasiologia e di lingue in contatto*, Alessandria, Edizioni dell'Orso, 1992, p. 220.

— *nembaizzo* 'rovescio di pioggia, tempesta': lo iato vocalico allude ad una lenizione totale di -d- per cui tra la base NIMBUS e il suffisso -ĪCIUS va posto per

così dire un antisuffisso -AT-: *NIMBATĪCIU, cfr. it. -(at)iccio in *avanzaticcio*, *bruciaticcio*, *cascaticcio*, *primaticcio* ecc.; mil. *cargadisc* 'assai ricco', Rohlfs § 1038.

— *scrimia*, *schrma* 'scherma' va ovviamente col germ. *SKIRMJAN. Dubbio è invece *scrimia*, *scrima* riportato tra gli altri significati, propriamente 'acume, acutezza di mente', 'discernimento, ingegno', che sembra piuttosto connesso con (dis)crime-ine; DISCRĪMEN 'Scheitel', REW 2661, it.merid. *skrima*; Faré, bresc. *skréma* 'regola nell'operare', ven.merid. *scrimia* ecc.

— *sunar(e)* 'mettere insieme, raccogliere' difficilmente può andare con ADU-NĀRE (come ancora il cit. Pellegrini, p. 628 per la voce *asunare* del Chinazzo; prov. *azunar*, con /d/ > /ð, z/), a causa della /s/ sorda, cfr. *assunare*, *arsunare*. Il PratiEtimVen lo ritiene di etimo oscuro ma nulla si oppone ad un *EX-UNĀRE, come già proposto in G. Măfera, *Note lessicali ed etimologiche venete* (con postille di G.B. Pellegrini), AIVen CXXX (1972), p. 93 cit. da C. Marcato, *Ricerche etimologiche sul lessico veneto*, Padova, CLEUP, 1982, p. 165.

— *tet(t)a* 'mammella': il riscontro toponomastico urbano del *Ponte delle Tette* (San Cassiano) è chiaramente paretimologico.

Non si tratta, in conclusione, di annotazioni ed emendamenti particolarmente incisivi. Il libro della Sallach, anche se non raccoglie materiali di grande novità, è un lavoro ben informato, ordinato ed attento: esso è, *in nuce*, l'abbozzo di quel grande dizionario storico (ed etimologico) del veneziano che insieme con altri lavori (una grammatica storica per esempio) costituisce uno dei più importanti *desiderata* della ricerca nel settore.

Alberto ZAMBONI

E. RADTKE (présenté par), *Le nuove grammatiche italiane*, Gunter Narr Verlag, Tübingen 1991, 153 pages.

Ce petit volume très dense, précédé d'une introduction de Radtke [1-7] qui éclaire remarquablement les origines de cette surabondante production de grammaires italiennes depuis le début des années 80 (nécessité, à la suite d'une période de pénurie dérivant de l'attitude négative de Croce, et après la décennie 70 dominée par la recherche théorique, de définir une nouvelle norme de la langue italienne, modifiée par suite du passage effectif à la langue nationale) rassemble les interventions au colloque du Munich de janvier 1990 de dix linguistes: cinq grammaires sont tour à tour présentées par leur auteur et commentées par un linguiste extérieur à leur élaboration. Ces grammaires (dont deux rédigées en langue allemande) sont très différentes par leur finalité et leur approche. Elles ont toutefois en commun d'avoir été élaborées par des linguistes; quatre ont déjà fait l'objet d'un CR ici même (54, 564-569).

La *Grammatica italiana con nozioni di linguistica*, de M. Dardano et P. Trifone (présentée par Dardano [11-19]), dont paraissait en 1989 la deuxième édition (Bologne, Zanichelli) largement remaniée, devenue, si nous avons bien compris l'intervention de U. Wandruszka [20-21] *La lingua italiana* (même éditeur, 1990), est

destinée aux élèves du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, dans la nouvelle perspective créée par la loi de 1975 sur l'éducation linguistique, et par la démocratisation de l'enseignement secondaire et universitaire; elle répond aussi à la crise provoquée par la disparition d'un modèle unique de langue littéraire, et par la mise en pratique en Italie du polylinguisme. Elle entend remédier à un état de fait, constaté dans les années 70: l'incapacité des élèves à construire des phrases complexes, à utiliser un vocabulaire riche et diversifié. Il s'agit donc d'une grammaire recherchant la norme de l'italien écrit (*italiano scritto formale*, p. 13), qui n'exclut pas toutefois quelques aspects des langages sectoriels. Cette grammaire procède du simple au complexe (de l'élément à la phrase), et est subdivisée selon les parties du discours; la formation du lexique y occupe une place importante, mettant en lumière les procédés de la créativité lexicale. La présentation des données est simple, s'appuyant sur la terminologie traditionnelle: c'est en partant de ce que l'élève connaît, que le linguiste pourra aborder des problèmes nouveaux (ici, la perspective sémantique, la perspective énonciative). Mais Dardano est conscient que sa grammaire, comme toute grammaire didactique élaborée par des linguistes, est un compromis [16], entre une approche traditionnelle et celle qui résulte des recherches théoriques (ici, un très long chapitre (120 pp.) présente les notions de base de linguistique générale, certains aspects de linguistique historique, de sociolinguistique, de dialectologie, de typologie des langues). Un chapitre spécial est consacré à *Imparare a scrivere*, un autre au *Riassunto* (résumé), un autre au *Tema* (dissertation); d'autres encore à l'emploi du dictionnaire ou à la phraséologie. Les exercices ont une place importante, de même que les exemples, pris aussi bien chez les auteurs classiques que contemporains (Dardano explique cependant [17-18], la difficulté de trouver dans la prose contemporaine des exemples, car cette prose est presque toujours «marquée» par rapport à la structure de base). Cette grammaire que nous connaissons bien, pour l'avoir régulièrement employée avec les étudiants français à l'Université depuis sa première parution en 1983, est en effet un instrument riche, clair, efficace par sa présentation, ses exercices, et qui peut avantageusement être utilisée pour l'introduction à la linguistique. Tous ces points sont confirmés par Wandruszka dans sa courte intervention.

La *Grammatik der italienischen Sprache* de Chr. Schwarze, Niemeyer, Tübingen 1988, présentée par son auteur: *Come si scrive una grammatica? Scelte ed esperienze* [25-49], au cours d'une conférence à l'Université de Pavie en 1989, est une grammaire à visée contrastive, rédigée en langue allemande, destinée à un public de chercheurs ou d'étudiants avancés. Schwarze présente tout d'abord la genèse de l'ouvrage [25-29] en trois phases: le projet de Kiel (1972-75), de nature contrastive qui avait une finalité plus théorique que pratique (quelques monographies furent publiées: cf. L. Pusch, *Kontrastive Untersuchungen zum italienischen 'gerundio'*, 1980, etc.); puis le projet de *Referenzgrammatik* (1978-83), au cours duquel s'affirme le principe de procéder séparément au travail théorique et pratique, et qui aboutit à quelques synthèses descriptives sur localisation, modalité, négation, nombre, etc. (*Bausteine für eine italienische Grammatik*, 1983); c'est ainsi que naît la conception et le plan de la *Grammatik* [27-28], élaborée pendant la période 83-88,

en prenant appui sur le matériau des cours dispensés à l'Université. Puis Schwarze définit le type de sa grammaire, résolument descriptive (elle doit transmettre des informations sur les régularités de la langue), didactique (ciblée sur un public de langue allemande), contrastive; cette grammaire sera exhaustive, considérant aussi bien la syntaxe, la morphologie flexionnelle que la morphologie lexicale, les aspects sémantiques que pragmatiques (la morphologie lexicale a posé le problème de la délimitation du domaine à décrire [33]). Selon quel ordre sera organisé l'ouvrage? Du texte au morphème ou vice versa? Schwarze adopte l'ordre ascendant (à l'opposé de Renzi), mais avec quelques aménagements: ainsi le chap. I (*La frase semplice*, voir fig. 4, p. 36), commence par l'étude du nom, mais aussi des divers éléments du SN (§ 1), pour considérer en fin de chapitre (§ 8) la *Struttura globale della frase*. Quant à l'aspect sémantique et pragmatique, il peut être présenté de deux manières opposées: soit sémasiologique (en allant de la forme vers le contenu sémantique, par exemple dans le chap. sur le verbe, on traite de la valeur des temps), soit onomasiologique (en partant du contenu sémantique (par ex. quantité, temps, etc.), on examinera dans quelles formes est présent ce contenu: ex. de la référence temporelle, p. 37). Dans la *Grammatik*, Schwarze a combiné les deux modèles: après une description systématique des structures formelles, pour certains thèmes seulement (voir liste p. 40 et chap. VI *L'espressione grammaticale di categoriale cognitive e comunicative*), sera adopté le modèle onomasiologique; de même, pour la morphologie lexicale, l'auteur combine les deux modèles: ce n'est qu'au niveau des morphèmes qu'apparaissent les modèles cognitifs (cf. [41]: modèle de l'action, constitution de l'objet, etc.); le schéma général de l'ouvrage est présenté [41]. En ce qui concerne les exemples, ils servent ici exclusivement à augmenter la qualité communicative: ils ont un rôle d'illustration; ils seront inventés par l'auteur (et contrôlés par des italophones), et non pas attestés. Quant à la théorie sous-jacente, pour un ensemble de raisons (voir p. 45), elle n'est pas générativiste, mais s'inspire du modèle de la grammaire lexico-fonctionnelle de Bresnan et Kaplan (1983). Pour la partie sémantico-pragmatique, Schwarze n'accepte pas la sémantique de Montague [46], mais invente un système différent pour chaque aspect envisagé, prenant ainsi le risque d'aboutir à des descriptions peu claires ou non encore bien établies en théorie. L'exposé critique de P. Koch, *Come si può descrivere una grammatica originale?* [50-70] souligne l'intérêt de l'approche combinée sémasiologique/onomasiologique [50-55], en prenant quelques exemples représentatifs (la modalité du verbe (qu'exprime le subjonctif?), la position de l'adjectif, l'article partitif); au travers de ces exemples, des critiques se font jour sur l'inconvénient d'avoir opté pour ce double modèle (dispersion de l'information); par ailleurs Koch fait l'éloge de l'approche *valenziale* [55-61] qui permet de systématiser la fonction syntaxique du verbe, même s'il émet quelques réserves sur des catégories jugées superflues [58], ou sur l'analyse de l'accroissement ou de la réduction de la valence [60-61]; Koch décrit d'autres aspects intéressants de cette grammaire innovatrice (les expressions indépendantes sans caractère phrastique [63], la formation des mots [ibid.]), et conclut en rendant hommage à l'originalité de l'ouvrage, entre grammaire traditionnelle et grammaire générative.

La *Grande grammatica italiana di consultazione*, vol. I, Bologne 1988, élaborée sous la direction de L. Renzi (voir notre recension ici même, 56, 557), présentée par P. Cordin [73-86] met bien en évidence l'aspect systématique de la recherche (*sistematicità* [75]) sur des bases génératives; à propos d'un chapitre (l'ordre des éléments de la phrase), Cordin démontre comment la présentation des six phénomènes analysés, même si la théorie n'apparaît pas dans le texte, présupposent une théorie « forte », sans laquelle cette analyse n'aurait pas été possible. La plupart des exemples (cf. *tipologia dell'esemplificazione* [77-84]), sont tirés de la compétence des sujets parlants (selon l'une des hypothèses chomskienne), sans qu'il existe toutefois de risque d'idiolecte, car ils ont été contrôlés par d'autres locuteurs. Était-il nécessaire de recourir aux phrases agrammaticales? Ces énoncés servent à démontrer que les règles mises en évidence ne peuvent être violées, et donc ils les convalident. La gamme stylistique des exemples est vaste (langue familière, littéraire, bureaucratique, etc.), de même que sont multiples les variétés diachroniques; la G.G. donne une place également aux variétés diatopiques et diastratiques, sans que jamais ne soit affirmée une autorité linguistique: chacun des énoncés grammaticaux représente un aspect de la réalité linguistique italienne, qui est multiple. Il va sans dire que ces choix impliquent un public: la G.G. n'est pas une grammaire didactique, elle s'adresse aux spécialistes de la langue italienne, ou d'autres langues, à des enseignants sensibles aux problèmes linguistiques, disposés à remettre en question toute règle rigide. P. Cordin critique quelques points de détail, dont le titre: car plus qu'une grammaire, c'est surtout une syntaxe, et plus qu'une grammaire de consultation, c'est une grammaire de référence. Le point de vue à la fois admiratif et critique de J. Albrecht complète la présentation par l'un des collaborateurs; in *Come si consulta una 'grammatica di consultazione'?* *L'opus magnum de L.R. tra strumento di lavoro e fonte di informazione* [87-101], Albrecht, après avoir défini la G.G. comme descriptive et antipuriste, basée sur l'italien de niveau moyen (*italiano dell'uso medio*), énumère quelques-uns des aspects les plus innovateurs de cet ouvrage, qui oppose phrase prédicative (*Piero mangia la mela*) à phrase présentative (*è arrivato Piero*), verbes inaccusatifs ou plutôt ergatifs (*sono aumentati i prezzi*) aux verbes non-inaccusatifs, et qui, pour le passif, traite aussi des complétives ayant fonction de complément d'objet; originalité également de ce vaste chapitre (de 100 pages) qui rend compte de l'ordre des éléments de la phrase par un ensemble de restrictions subtiles. Puis Albrecht passe à la discussion d'aspects qui posent problème: 1° certaines distinctions sophistiquées au niveau syntactico-sémantique entraînant des subtilités telles l'opposition entre sujet syntaxique et sujet de la prédication [93-94], 2° le nombre élevé de types de déviation par rapport à l'ordre normal des éléments de la phrase (*tipi di marcatezza* [94]), donnant à l'analyse une complexité excessive; 3° l'abandon de l'opposition chomskienne entre *grammaticality* et *acceptability*, 4° le caractère inacceptable de certains exemples (A. cite le cas d'exemples de dislocation à droite tels que: *Porto domani, il dolce* [96]), 5° la difficulté de consultation: par exemple, il est malaisé, sans lire entièrement un chapitre, de consulter des points précis à l'intérieur de ce chapitre, 6° l'absence de tout aspect morphologique, regrettable surtout dans des secteurs aussi complexes en italien que le verbe et le pronom [98]. Mais Albrecht conclut en soulignant la richesse du

matériau, qui fait de la G.G., comme l'avait suggéré P. Cordin, une vraie grammaire de référence.

La *Grammatica italiana. Italiano comune e lingua italiana. Suoni forme costrutti*, UTET, Turin 1988, de L. Serianni, avec la collaboration d'A. Castelvechi, n'est pas présentée par l'un des auteurs, mais par M.A. Cortellazzo [105-114]. Cette grammaire est publiée en grand format, sous une forme semblable à celle du *Grande dizionario della lingua italiana*, de S. Battaglia; elle comporte des index, une bibliographie, un glossaire, un appendice de textes de prose, de poésie, de langue non-littéraire, qui par un système de renvois, en font un complément du *Dizionario*. Son public est constitué des professions libérales, d'une classe cultivée mais non spécialisée. La G.I. est une grammaire traditionnelle, structurée comme un ouvrage de consultation (avec numérotation des paragraphes, index); l'ordre suivi est l'ordre traditionnel (de l'élément le plus simple (le phonème) au plus complexe (la phrase)); le dernier chapitre (XIV) est consacré à la formation des mots. Cette grammaire est descriptive, présentant le plus grand nombre de phénomènes possible, illustrés d'un grand nombre d'exemples, et de tableaux qui synthétisent les paradigmes. Son style est clair, sa terminologie traditionnelle; la théorie reste implicite. Quel est le type de langue de référence? Le modèle est bien précisé: il s'agit de la langue écrite et parlée de bonne tenue; les exemples sont pris à la langue écrite (y compris juridique, religieuse ou appartenant au secteur culturel); l'harmonisation avec le *Dizionario* met l'accent sur l'italien postunitaire, et en conséquence oppose un usage du passé à l'usage du présent (le problème posé étant celui de la proportion de diachronie qu'il convient d'accepter); cependant cette grammaire n'est pas passéiste, elle admet aussi certains usages régionaux (*codesto* toscan, *voi* méridional). Le problème de la norme est à la base de cet ouvrage, qui tend à constituer une sorte de *galateo linguistico* [110]; cet aspect peut susciter des réserves; d'après M. Cortellazzo, la G.I. est *moderatamente precrittiva* (par exemple l'usage de *gli* pour *loro* est admis, alors qu'est exclu celui de *gli* pour *le*). Le problème, c'est que ce prescriptivisme reste subjectif (il ne s'appuie pas sur des relevés), et que les niveaux de langue où ces usages sont attestés ne sont pas circonscrits. L'un des points qui distingue cette grammaire est son étroite relation avec le *Dizionario* (cf. [112] l'analyse comparée du lemme *lui* dans les deux ouvrages); les divergences constatées montrent bien à quel point la langue italienne a changé pendant les 15 années qui séparent le *Dizionario* de la *Grammatica*. C'est donc une grammaire descriptive, de type traditionnel, par la clarté de l'exposition et le choix d'un seul registre; seule l'attitude prescriptive peut être mise en question, ainsi que le refus de prendre en compte les résultats de la recherche linguistique. Une excellente grammaire qui répond aux besoins d'un public précis. Ce sont ces aspects discutables que développe la deuxième intervention, celle de G. Rovere in *Osservazioni sulla Grammatica italiana di L. S. e A. C.* [115-129] à travers plusieurs questions: cette grammaire est-elle antidogmatique? Le grand nombre d'exemples dispense-t-il d'une interprétation des phénomènes? La description donnée par la *Gr.* est-elle exhaustive? Les monographies réalisées par des chercheurs sur des points précis ont-elles été prises en compte? La *Gr.* présente-t-elle tous les types de textes? Rovere répondra à ces questions en prenant pour base le cas de l'usager étranger ayant une connaissance

poussée de la langue italienne, mais qui ne peut recourir à sa propre compétence pour répondre à ses doutes, et ayant besoin pour cette même raison d'une consultation ponctuelle (*saltuaria* [116]): après avoir examiné le traitement de l'élision (pp. 116-117), de la place de l'adjectif [121-123], de la concordance des temps (p. 124), de la morphosyntaxe des langues techniques [124-126], Rovere conclut [126] que pour le public non italophone, à qui est nécessaire une description comportant également les aspects sémantiques et pragmatiques de la langue, la G.I. n'est que partiellement satisfaisante (une longue et intéressante démonstration est faite à propos de *si* et de la traduction de *on (man)*, [126-127]), moins que d'autres grammaires ou études plus techniques, réalisées à l'intention de ce public particulier.

C'est une grammaire de ce type, élaborée pour un public non italophone que présentent W. Reumuth et O. Winkelmann, *Praktische Grammatik der Italienischen Sprache*, Willemsfeld, G. Egert Verlag, 1989 (avec deux rééditions en 90 et 91), [133-139]: cette grammaire est destinée très précisément aux élèves des lycées ou de l'université populaire, et elle comble une lacune, car il n'existait pas jusqu'alors de grammaire didactique suffisamment détaillée (Reumuth passe en revue les grammaires de Lepschy, de Schwarze, qui sont trop spécialisées). Le matériau a été rassemblé au cours de plusieurs années d'enseignement. Cet ouvrage doit pouvoir être consulté sur des points précis: il comportera donc des index; l'ordre adopté n'est, de ce fait, pas primordial (d'abord la sphère nominale, puis la sphère verbale); en même temps que le nom, sera traité le groupe où celui-ci prend place (article, numéral, etc.), puis les parties du discours qui peuvent remplacer le nom (pronom personnel, pronom relatif); à travers l'adjectif, qui sert de transition, on passe à la sphère du verbe, qui comporte plusieurs chapitres (dont certains, comme le verbe réfléchi, le participe présent, le gérondif, offrent un intérêt contrastif très vif pour des germanophones); cette description du verbe est suivie de deux chapitres de syntaxe (sur l'ordre des mots, et le discours indirect); un chapitre initial a été ajouté, comportant les notions de phonétique, d'orthographe, ainsi qu'un chapitre final sur la formation des mots. La langue de base est l'italien standard avec les variantes de l'usage parlé; les bases théoriques sont solides (bien qu'implicites): le but de la grammaire est de décrire les régularités de la langue de la manière la plus simple (la terminologie est traditionnelle); les exemples sont nombreux et correspondent à la communication quotidienne; l'élève doit pouvoir apprendre les exemples, qui sont traduits en allemand. Cette grammaire s'appuie sur l'analyse contrastive: l'accent est mis sur les aspects qui, pour un locuteur germanophone, posent problème (l'usage de l'article défini [137], le participe présent [138], les compléments du verbe, et particulièrement les verbes qui ont des sens différents selon qu'ils sont construits avec telle ou telle préposition [139]). C'est donc une grammaire très bien adaptée à l'enseignement. Plusieurs des observations de l'auteur sont reprises dans la présentation critique de H. Stammerjohann [140-144] qui souligne tout d'abord la parfaite adéquation de cet ouvrage à son public (terminologie, paradigme, tableaux, index, aspect contrastif [141]), avant de formuler quelques réserves: contrairement à ce qu'affirme l'auteur, sa grammaire renonce à fournir une explication des phénomènes (elle ne donne que des formes et des règles: voir par ex. l'élision [141]); ainsi est ignorée l'opposition thème/rhème qui aurait pu expliquer bien des aspects de l'ordre

des mots [142-143]). Ceci aurait exigé un dépassement du cadre de la phrase vers le discours, que la *Grammatik* n'envisage pas. Stammerjohann critique aussi la prononciation proposée, purement toscane, l'imprécision de quelques règles, dont il donne des exemples [144] et conclut que les qualités de l'ouvrage sont limitées par l'absence d'une ouverture théorique.

Cette présentation de nouvelles grammaires italiennes se conclut par un bilan dressé par Radtke (*Bilancio e prospettive* [145-151]), où est soulignée la diversité des perspectives; il a envoyé un questionnaire à chaque auteur, pour lui demander de caractériser sa grammaire par rapport aux autres, comment aussi il envisage sa réélaboration ou le développement futur de la discipline grammaticale, et c'est sur les réponses des auteurs [146-151] que se termine le volume, qui a confirmé l'admirable vitalité de la grammaire italienne, mais aussi l'intérêt porté à la langue italienne en Allemagne, situation qui, vue de France, paraît fort enviable.

Sylviane LAZARD

Alfonso SELLA, *Flora popolare biellese. Nomi dialettali, tradizioni e usi locali*. Presentazione di C. Grassi, Alessandria, Edizioni dell'Orso, 1992, XXXVII + 274 pages.

Nous avons là un ouvrage exemplaire par sa science et sa présentation. La région de Biella, en Piémont, a été l'objet de minutieuses descriptions par A. Sella dont on connaît le remarquable *Raccolta di proverbi e detti popolari biellesi* (1970) et dont on attend aussi le *Dizionario-Atlante delle Parlate Biellesi* (en collaboration avec C. Grassi). Nous avons ici une flore où les mots sont classés d'après la nomenclature latine. Chaque notice donne l'habitat de la plante, ses désignations dialectales en transcription phonétique précise, leurs localisations et les attestations anciennes dans le domaine. Elle est complétée par un très remarquable inventaire où l'on trouve des informations encyclopédiques sur sa culture, son utilisation (aussi en gastronomie et en médecine), les croyances qui s'y rattachent, les expressions qui l'utilisent, etc. La liste des lieux d'enquête est aussi impressionnante (169 points) que celle des témoins (plus de 150 personnes). Des index des noms vulgaires [219-228] et des noms dialectaux [229-274] complètent un ouvrage précieux.

Gilles ROQUES

SARDE

Il Condaghe di San Nicola di Trullas, a cura di Paolo MERCI, Sassari, Carlo Delfino editore, 1992, 379 pages.

Disons tout de suite que la présente édition d'un de ces précieux textes en ancien sarde que sont les *condakes*⁽¹⁾ est la meilleure qui nous ait été donnée. En effet, leurs éditeurs furent surtout des historiens pour qui — bien qu'ils aient généra-

(1) Il s'agit de: *Il Condaghe di San Pietro di Silki* (= CSPA),
Il Condaghe di San Nicola di Trullas (= CSNT),

lement insisté sur la valeur linguistique des textes — la tâche philologique d'établir un texte fidèle et contrôlable passait toujours au second plan: G. Bonazzi (*CSPS*, 1900), R. Di Tucci (*CSMS*, 1912), E. Besta (*CSMB* et *CSNT*, 1937), R. Carta Raspi (*CSMB* et *CSNT*, 1937). Même la «ristampa del testo di Enrico Besta riveduto da Maurizio Viridis» (*CSMB*, 1982) est loin d'être satisfaisante. Aussi n'est-il pas surprenant de voir P. Merci qualifier les éditions de ses prédécesseurs en la matière de «poco più di una diplomatica, quella frettolosa e spesso scoretta del Carta Raspi; una edizione interpretativa, non priva di buone congetture e fornita di seppur parzialissimi e imperfetti indici, quella invece del Besta» [7].

On doit donc être content de ce qu'un philologue en la personne de P. Merci — qui nous avait déjà fourni dans une bonne édition «Il più antico documento volgare arborense»⁽²⁾ — ait entrepris l'édition d'un *condake* («Registro in cui sono raccolte memorie inventariali e annotazione degli atti giuridici (donazioni, permuta, compravendite, ecc.) e delle decisioni giudiziarie relativi al patrimonio del monastero» [191], c'est-à-dire du *CSNT*, «uno dei più antichi e importanti monumenti della lingua e della storia sarda medievale» [7].

L'«Introduzione» [11-27] sert d'abord à situer le texte dans un cadre historique et géographique, puis à le dater. Il s'agirait ici de copies de registres (de peu) antérieurs datant pour la plupart du deuxième quart du XII^e s. (les n^{os} 1-247, écrits d'une seule main), ensuite de la deuxième moitié du siècle (n^{os} 248-300, plusieurs mains), puis d'originaux (? , 301-319) qui continuent tout au long du XIII^e s. (320-332) [17, plus détaillé et différant un peu, 22 s.].

La «Nota al testo» [24-27] nous rassure quant à l'authenticité du texte: «Si conservano dunque fedelmente le grafie originarie, escluse *u e v*, il cui uso si è modernizzato» [24] — ce qui ne s'imposait pas⁽³⁾, mais qui correspond aux normes en vigueur, tout comme les autres modifications: «Si sono modernizzate separazione delle parole, uso delle maiuscole e interpunzione» [24] ce qui n'est pas non plus sans problème étant donné que la ponctuation moderne résulte de l'interprétation du texte et que l'emploi de majuscules, pour ne mentionner qu'un exemple, se révèle être particulièrement épineux lors de descriptions topographiques — qui sont nombreuses — du fait qu'il est souvent difficile de trancher entre appellatif et (micro)toponyme.

Quoi qu'il en soit, la solution choisie par M. est bonne, surtout que, dans l'apparat critique au bas des pages, il n'indique pas seulement des particularités du texte (exponctuations et autres modifications, etc.), mais justifie aussi le choix de la

Il Condaghe di S. Maria di Bonarcado (= *CSMB*),

Il Condaghe di San Michele di Salvenor (= *CSMS*),

ce dernier conservé seulement dans une traduction espagnole du XVII^e siècle, mais contenant beaucoup de formes log. du XII^e s.

(2) *Medioevo Romano* 5 (1978), 362-383.

(3) On peut se demander, p.ex., s'il est utile de différencier enre -au- et -av- comme le fait M. en transcrivant *Maure*, *Maurikellu*, mais *Mavrunti*/*Mavrunti*/*Ma(u)bronti* et *Laurentho*/*Laurençu* en même temps que *Labrença*.

leçon finalement retenue en cas de doute. Nous y trouvons ainsi mainte discussion concernant l'interprétation du texte et les corrections apportées aux textes fournis par ses prédécesseurs; à ce propos, il parle de «più di cinquecento ritocchi, non tutti minori» [8]. On y trouve également un certain nombre de remarques généralement intégrées dans le glossaire [165-267] et dont l'auteur dit que «qui non mancano comunque le novità, assolute (come un pacchetto di parole o di accezioni assenti nel *DES*) o relative: precisazioni o allargamenti semantici di lessico già noto...» [8 s.].

L'ouvrage de référence est donc le *DES* de M.L. Wagner; heureusement rares, par contre, sont les renvois au *Glossario di Sardo Antico* de M. T. Atzori dont on sait que les ouvrages, quoique parfois utiles, manquent de rigueur scientifique. Retenons ici que M. justifie ses interprétations en tenant généralement compte de tout le corpus disponible de l'ancien sarde, surtout des autres *condakes*. Vu la qualité de ses remarques philologiques et linguistiques, on ne lui reprochera nullement de ne pas avoir fait en même temps œuvre d'étymologiste. Une exception concerne les formes verbales *impleat* et *umpleat* auxquelles il attribue le sens de 'usò, impiegò' [120 n. 245.1] et les ramène de ce fait — à la suite de Besta — à un indicatif *impleare/umpleare* qui remonterait au latin *implicare* (tout comme le fr. *employer* et l'it. *impiegare*) en s'opposant ainsi à M.L. Wagner qui y avait vu des formes de *úmprere* (< lat. *implēre*). Ne pouvant discuter ici la question à fond, je ferai seulement remarquer que, du côté sémantique, on pourrait trouver une solution ('remplir' → 'se servir de'), alors que du côté phonétique, une filiation *implicare* > *impleare/umpleare* (au lieu de **im-/umplicare*) paraît déjà exclue du fait que -c- intervocalique, tout au long du *CSNT*, reste intact⁽⁴⁾, comme p.ex. dans toutes les instances de *bocare*, *precare*, *mandicare*, *iudicare* (ce verbe 42 fois à lui seul)⁽⁵⁾. — Les enseignements de la phonétique historique rendent également invraisemblable l'interprétation de *kuares* (de lecture douteuse) comme forme médiévale de *koales/kuales* [40 n. 9.3.] au lieu de **codales*, dérivé de *coda* (seule forme du *CSNT*). — De même, *fake* ne peut provenir directement de *facie* [208] quoi qu'en dise le *DES* (I, 496), ni *facere* représenter un dérivé de *fake* pour la simple raison que le sarde — pas plus que d'autres langues romanes (p.ex. it., fr.) — n'a pas formé des verbes de la III^e (ou II^e) conjugaison⁽⁶⁾.

(4) J'ai noté pourtant parmi les dizaines de formes du verbe *faker(e)*, un *faget* et un *fegi* [207]. On ne saurait d'ailleurs parler d'une sonorisation de -c- dans le cas du verbe (asd.) *batu(g)er* qui ne remonte certainement pas au lat. *adducere* comme le dit M. [53 n. 52.4], même s'il ne fait que répéter là l'étymologie généralement admise (W. Meyer-Lübke, M.L. Wagner, M.T. Atzori, G. Paulis, E. Blasco), suggérée jadis par G. Bonazzi (*CSPS*, 167).

(5) On pourrait aussi insister sur *domestica* (dix ex.), toujours avec -c- comme dans *CSPS* et *CSMS* (log.) et jamais avec -g-, forme du *CSMB* (arboréen) à côté de *domestia* qui existe seul, dès le début (fin XI^e s.: Charte de Cagliari en caractères grecs, XII^e/XIII^e s. les CV), en campidanien.

(6) Je ne tairai pas *kráere* 'fermer à clef', l'unique exception que note M.L. Wagner, *Historische Wortbildungslehre des Sardischen*, Bern 1952 (= *RH* 39), 125 (§ 146).

Mais ce ne sont que des brouilleries par rapport aux précisions apportées dans les notes et/ou dans le glossaire. Celui-ci (« Glossario » [165 - 267] suivi d'un « Indice dei luoghi » [271-302] et d'un « Indice dei nomi » [305-379]), qui remplit bien plus de pages que le texte lui-même, met à la disposition de l'intéressé tout le vocabulaire contenu dans ce *condake* avec renvoi à toutes les occurrences du lemme à l'exception d'une dizaine de mots-outils [cf. 164]: il s'agit, en somme, d'une concordance commentée dont on ne saurait assez vanter l'importance. On y trouvera en même temps tous les contextes de quelque importance et une structure fort détaillée des articles, structure qui tient compte et des nuances sémantiques et des particularités syntaxiques. Les index onomastiques réunissent les informations contenues dans le texte concernant chaque toponyme ou chaque personne; ces dernières sont signalées à la place alphabétique de leur prénom et leur nom de famille et, le cas échéant, de leur surnom ou autre deuxième nom. Il va de soi que M. procède à l'identification des toponymes en en donnant — lorsqu'elle existe — leur forme actuelle⁽⁷⁾; il s'agit d'une trentaine de communes et d'un certain nombre, assez minime, de microtoponymes. A propos de *Magar* « Villa scomparsa non identificata (manca in SOLMI 1917, TERROSU ASOLE 1974, CASULA 1980) » [285], je me permettrai de remarquer qu'il s'agit là sans doute d'un *Mara*⁽⁸⁾, ici probablement de la commune homonyme toute proche, c'est-à-dire située à moins de sept km de Trullas. L'ordre alphabétique voit *k* réuni à *c*, *y* à *i*, et *ç* et *th* à *z*, mais *u* et *v* séparés. Naturellement, toutes les graphies sont réunies dans un lemme que, grâce aux renvois, on n'a pas de difficulté à trouver.

Signalons enfin que M. a procédé, avec de bonnes raisons, à ce qu'il appelle un « ripristino dell'ordine originario del codice » [25] ce qui a pour conséquence — quelque peu fâcheuse — que nous avons maintenant affaire à trois numérotations différentes; celles de Besta et Carta Raspi sont, heureusement, toujours ajoutées entre parenthèses.

Étant donné qu'il était impossible de noter tout ce qui aurait été digne d'être mentionné, je me limiterai à signaler, à titre d'exemple, des trouvailles telles que *fegi malabitu* 'il était malade' [110 n. 218.1]; *-iamus* en tant que désinence de la 1^{re} pers. plur. impf. (dans *parçiamus* [54 n. 56.4]); *cuce* dans le sens de 'ici' au lieu de 'là' [50 n. 46.1] comme le suggèrent les dialectes modernes; *progu(t)teu* à côté de *progi(t)teu* [96 n. 179.2]; ou des discussions à propos d'un terme dont la signification n'est pas évidente, p.ex. *bocare* [143-145 n. 300.6], (*abere ad*) *intro* [105 n. 204.1] ou *isculpire* [107-108 n. 211].

Bref, des éditions comme la présente, on en redemande⁽⁹⁾.

Heinz Jürgen WOLF

(7) Curieusement, M. n'indique pas le top. moderne *Truddas* (avec *Ponte Truddas*) qui continue *Trullas* [299 s.] à Semestene où se trouve aussi *Donnigazza* qui remonte probablement à ce *Donnicaia* (< **domnicalia*) dont il est question n° 315.2, mais que M. avait jugé « Forse toponimo improprio » [281].

(8) Cf. « Sardische Herkunftsnamen », *BzN, NF* 23 (1988), 1-67, 19 (et 60); aussi M. Pittau, *I cognomi della Sardegna*, Sassari © 1990, 138 s.

(9) Il n'y a pratiquement pas d'erreurs matérielles ni coquilles; j'ai pourtant relevé *uinníga* [267] au lieu de *ðinníga* (*DES*).

Guido MENSCHING, *Einführung in die sardische Sprache*, 2., durchgesehene Auflage, Bonn: Romanistischer Verlag (Bibliothek romanischer Sprachlehrwerke, 2), 1994, 135 pages.

Voilà déjà la deuxième édition de ce petit manuel, deux ans après la première. Dans la nouvelle Préface [9], M. nous informe qu'il a eu connaissance du compte rendu paru dans cette Revue (*RLiR* 57 [1993]), 523-531] lors de la préparation de la présente édition, et que, grâce à celui-ci, il lui a été possible de corriger quelques coquilles et de procéder à des précisions⁽¹⁾. On regrettera cependant cette présentation des modifications apportées au texte, car elle ne peut qu'induire en erreur celui qui aurait lu le compte rendu mentionné.

Au fait, M. n'a pas corrigé les quatre fautes d'impression signalées⁽²⁾, mais il a, heureusement, en plus d'une ou deux « précisions », surtout corrigé une quinzaine des erreurs les plus grossières. Cependant il en a conservé presque autant, et s'il a écrit maintenant *agricortura* [25 et 120], *agricoltura* lui a échappé dans la transcription [117] que, de toute façon, il serait utile de revoir. — Je ne reviendrai pas sur des détails, mais je ne voudrais terminer sans rappeler que, pour la présentation du « logoudorien » [101], il est nécessaire de préciser qu'il s'agit là du log. septentrional, et qu'il est surtout nécessaire de mettre la bibliographie à jour [118 s.]. — Qu'il me soit permis de faire trois autres remarques: Puisque le manuel a été conçu sur la base du nuorien, il vaut mieux écrire *gutturju* 'vautour' (cf. *DES*, Farina) au lieu de *grutturju* [25, 26, 123] forme probablement fort rare⁽³⁾, et noter *pinnettu* (cf. Farina) à côté de *pinnetta* et *barracca* [103 n. 1]; finalement il serait indiqué de noter aussi l'accent dans *Gúspini* [15, carte]. Ceci dit, il n'y a pas de raison de ne pas souhaiter, cette fois aussi, du succès à ce petit manuel en espérant une troisième édition, revue et corrigée, bien entendu.

Heinz Jürgen WOLF

DOMAINE IBÉRO-ROMAN

Censos de población de la Baja Navarra (1350-1353 y 1412), publicados por Ricardo CIERBIDE MARTINENA, Tübingen, Niemeyer (*Patronymica Romanica*, 7), 1993, 165 p.

En el presente libro, Ricardo Cierbide publica los textos transcritos de dos censos de población de la Baja Navarra realizados en 1350-53 y 1412. Las encuestas

(1) « Dank dieser Besprechung, die während der Vorbereitung zur zweiten Auflage erschien, konnten einige Druckfehler ausgemerzt sowie Präzisierungen — soweit notwendig — vorgenommen werden. »

(2) *RLiR* 57, 531 n. 43. Ici, j'avais moi-même commis une erreur en corrigeant *Maddao* [14] en *Madau* au lieu de *Madao*; j'aurais dû ajouter aussi que l'ouvrage de celui-ci, cité par M., n'avait pas paru en 1882, mais en 1782.

(3) Je ne l'ai trouvée nulle part.

de carácter fiscal contienen relaciones de las seis tierras o valles que en la Edad Media formaron la así llamada **Navarra Ultrapuertos**, territorio perteneciente, en aquel entonces, al Reino de Navarra, y que actualmente son territorio francés. Se trata de **Ossès, Baigorri, Aberoa, Mixe, Ostabat/Ostibar y Cize**, con las villas de **St.-Jean-Pied-de-Port, Saint-Palais, La Bastide-Clairence, Garris**⁽¹⁾.

Los documentos publicados se guardan en el Archivo General de Navarra y ofrecen, por lo visto, informaciones importantes sobre la situación social y lingüística de esta comarca en aquella época. El texto de la encuesta de 1350-53⁽²⁾ está redactado en la variante romance de Navarra «dando lugar a errores de transcripción en los nombres de casa» [Cierb., p. 4], mientras que el Censo de 1412 está redactado en gascón, presentando la relación de las casas agrupadas en parroquias.

Cierbide sigue el orden de los folios establecido por el profesor burdigalés Jean Baptiste Orpustan, quien trata el mismo asunto en su trabajo *La Basse-Navarre en 1350*, publicado entre 1977 y 1980 en varios artículos en el *Bulletin du Musée Basque* de Bayonne, tanto como en *Les Maisons médiévales du Pays Basque de France*, III, *La Basse Navarre*, publicado en el mismo boletín (1984, sin No.) Dicho sea de paso: hay un artículo de Orpustan *Peuplement et Toponymie* en el folleto *La vallée de Baigorri et ses alentours* publicado en Saint-Étienne-de-Baïgorry (ed. Izpegi) en 1990, pp. 49-69. En este artículo se da un resumen de la historia medieval del valle de Baigorri (< Ibaigorri) «l'une des 7 [sic!] terres ou vallées (avec Cize, Ossès, Iholdy-Armendaritz⁽³⁾ l'Arbéroue, Mixe et Ostibar ou Ostabarret) basques qui ont formé au Moyen Age la Navarre 'd'au-delà les monts' (Ultrapuertos)...» En el mismo artículo se ofrecen interpretaciones de una cantidad de los nombres vascos de las casas mencionadas en los censos así como sus grafías en diferentes épocas históricas.

Sigamos con el libro de Cierbide. En la introducción, después de una breve nota histórica, se comentan la organización administrativa, la situación lingüística (testimonios de gasconización) y la importancia de la peregrinación a Compostela (cen-

(1) Son las grafías actuales.

(2) Este censo debe de corresponder al Libro de las Merindades de Castilla, el así llamado *Libro Becerro de las Behetrías* realizado en 1353 por orden de Pedro I, en el cual se registran, de manera parecida, las propiedades y las contribuciones o pagos en especie que los moradores tuvieron que entregar al rey o a los diferentes Señores o monasterios respectivamente.

(3) Es extraño que, buscando estos dos sitios en el libro de Cierbide, el lector interesado se dará cuenta que no forman un «séptimo» conjunto propio, sino que aparecen en el Censo I, 1 [La Tierra de Osses], p. 11, bajo la rúbrica de «Armendariz et Hiot» y en el Censo II, 2 [Ostabarret], pp. 89s., bajo las rúbricas «La parropie d'Ihot» (< Iholdi) y «La parropie d'Armendaritz». En su introducción, Cierbide comunica que la «Encuesta fue... superficial para Yoldy y Armendaritz» sin dar más explicaciones. La solución del enigma se encuentra en la p. 11: ...«interrogados de los dichos artículos sobre lur jura dixieron que non saben ren».

tros como St.-Jean-Pied-de-Port y otros). Se hace referencia a otros censos de población de los siglos XIII y XIV, de los cuales se han conservado muy pocos. Finalmente se comenta el contenido de los textos de los dos censos y las diferentes informaciones que ofrecen «sobre las casas y sus habitantes, actividades, nivel económico y la población de cada una de las villas y aldeas del territorio» [p. 3]. Se explica el procedimiento de los encuestadores y los diferentes objetos de sus preguntas, señalando las diferencias que se manifiestan entre los dos censos: en el censo de 1350-53 se dan informes mucho más extensos que en el de 1412, es decir se registran las respuestas obtenidas de un grupo de tres a cinco personajes⁽⁴⁾ en cuanto a los vecinos del *logar*, se menciona cuántos *fuegos* o *panes* había en la casa — cada una aparece con su denominación vasca y en ciertos casos con el nombre del morador y de su mujer, a veces con el nombre de un hijo que vive con su familia en la misma casa. Se anota si «an vienes conocidos», y se registra su estado social de *noble*, *fidalgo*, *infançón*, *labrador*, etc. En algunos casos se añade la profesión (*porquero*, *pastor*, *carpentero*, *carbonero*, *peguyllarero vaquero...*, p. 7). Se indica el *monedage* que tomaron los *cugidores* / *cuyllidores*, y, en una serie de casos, cómo «taxaron las casas», es decir los *sueldos* que tenían o podían pagar. En algunos casos se menciona la especie que los moradores tuvieron que entregar: «un rovo de trigo» o «gayllinas». Hay una cantidad de casas que dependieron de señores nobles o de monasterios (cf. «tiene trebudada la glesia...» p. 59), a los que tuvieron que entregar su *pecha*; otros pagaron sus impuestos al rey, lo cual se registra detrás del nombre de los vecinos).

He aquí una documentación muy interesante:

1. para quienes estudian la **historia social** de aquella comarca. Se da una descripción detallada de la situación económica de los hogares, llamando la atención sobre la gran cantidad de «casa muy pobra [sic]... que ren non podian pagar» (p.e. «Yriart: pobre, nichil... Bidartea, por pobreza nichil»). Se mencionan muchas casas donde «mora una muger pobra et enferma» [p. 62] o «de una muger pobra que bivia de las almosnas» [p. 32]. En las listas aparecen, con bastante frecuencia, notas como «Erromateguia (que) jaz cayda» [p. 62]; «las casas son miserables» [p. 29], «muger pobra et mesquina» [p. 51]; «soz paubre dou tot» [p. 104].
2. para los investigadores de **onomástica**. He aquí más de 180 nombres de persona y más de 1.500 topónimos, disponibles dentro del programa del proyecto **PATROM**, y publicados en el presente libro que aparece en la serie **Patronymica Romanica**, bajo la dirección de Dieter Kremer. Pueden estudiarse una multitud de nombres de casas de las cuales una cantidad considerable sigue existiendo hasta hoy⁽⁵⁾.

(4) He aquí un ejemplo, p. 65: «*Anno .L. tertio secundo dia de setiembre, fixie-mos venir ante nos: [siguen los nombres de seis hombres] vezinos de Aniça et Montgelos, interrogados de los dichos articulos sobre lur jura...*».

(5) Visitando los cementerios de varios pueblos, se topa con las *hobia* o *Azken Pausa Lekua* de los de la casa de Eyeralde, Etxeberri, Larregaien, etc. etc.,

Además podrán analizarse las diferencias gráficas entre los dos *corpora*: I (influencia del romance navarro) y II (influencia del gascón). También se puede observar, en algún y otro caso, la evolución de los topónimos, incluso la romanización sucesiva de los topónimos vascos⁽⁶⁾.

Hay una cantidad de ejemplos que demuestran el intento de representar sonidos o pronunciaciones. Un ejemplo sería la palabra vasca Etxe 'casa': **Eche-** aparece en el *corpus* I (romance navarro); **Etche-** es la versión de los amanuenses gascones del *corpus* II (uno de los cuales escribe **Etssabe**, en II, p. 4)⁽⁷⁾. Otro ejemplo es el topónimo de Roncesvalles: **Roncasvayll** [I, p. 10], **Ronçavayll** [I, 55], **Ronçavaylles** [I, 69], **Arronçesbaus** [II, 105 - ¡articulación vasca y gascona de R-!]. En algunos topónimos se da la combinación del nombre vasco con epíteto romance: Huart suson, Huart jusun [I, 18]; Erspilla la nau [I, 22]; Sarri suson, Sarri jusun [I, 17]; Bizcay lo gran / lo petit [II, 107].

Entre la gran cantidad de nombres de pila llama la atención la multitud de: Arnalt [*corpus* I] resp. Arnaut [en II]; Bernart [I]/Bernat [II], Guillem [I y II], Johan [I y II], Menaut [cf. **Meno**, p. 52], Per/Pes/Petiri. En cambio hay menos nombres de pila no-romances: Eneco; Garçia [I] / Garçe [II]; Lope; Sancho [I y II] / Sanz [II]; Xemenio [I] / Semeno [II].

Un número considerable de personas llevan apodo y otro epíteto: Arnalt, dit Mandarro [p. 28]; Arnalt, dit Arcaux [28]; Sanç, dicho Muxil [16]; Johan, el angles [28], Arnalt, dicho Mengut [49], Per Arnaut d'Etcheverçe, dit Amigo [94]; Arnaut d'Aguerre, periçer, dit Lebre [95]; Pes, dit Ermua [95]; Bernat de Bildarraytz, dit Pan Blanch [96]; «en la casa de Carlostegui moran Pedro, dicho Carles...» [60], etc.

3. Los interesados en cuanto a **denominaciones de profesión, oficio y artesanado** podrán estudiar muchos detalles que reflejan la estructura demográfica

nombres que en muchos casos corresponden precisamente a las casas ya mencionadas en las dos encuestas publicadas por Cierbide. Hecho parecido puede comprobarse consultando la guía telefónica donde aparecen, de modo similar a las listas de los censos, los apellidos de personas junto al nombre de la casa donde residen: «Bidart, Jean, maison Auzkia» (compárese: «la casa de Auscue», p. 15, Hoco / **Bayguer**); Bidart, Jean Baptiste, maison Etchiaux (comp.: «Miguel de Echaiz», p. 112, Sent Esteben / **Baygorre**); los dos ejemplos son del Valle de Baigorri.

- (6) Hay testimonios históricos para el nombre de **(I)baigorri**. Siglos X al XII: Baigorri, Baigor, Baiguer (cf. Orpustan, *Peuplement*, p. 50, y Cierb., p. 13); Baygorri (Cierb., 7); Baygorre (Cierb., 108); grafías actuales: Baigorri / Baïgorry.

Cf. entre otros: Alçquete (vasc. medieval: Alzueta) > Alciette [Cierb. 64 y 99]; Sarasqueta [Cierb., I, 65], Sarasquete [Cierb. II, 101] > Sarrasquette (vasc. Saratsketa).

- (7) Cf. **Ocharrayn** [I, 33] / Otssarrayn [II, 77].

y económica de aquel entonces. Además se da la oportunidad de que la mayoría de los vocablos en cuestión se puede examinar en las variantes lingüísticas de los dos *corpora*.

4. A los aficionados del **Camino de Santiago** les llamarán la atención las extensas listas de *ostaus* y *ospitaus* que se registran en St.-Jean-Pied-de-Port y sus alrededores; algunos de los hostales ya llevan denominación individual: L'ostau do Çerp, L'ostau de la Flor de Lis, L'ostau de Sant Migeu, L'ostau de la Crotz, etc. [pp. 88/89].

En resumen se puede constatar que esta publicación de Cierbide presenta dos valiosos *corpora*, muy provechosos para investigadores de varias disciplinas.

Queda un reproche en cuanto al índice. Este consiste de dos partes: Onomástica y Toponimia. Detrás de los nombres se indica el número del Censo (I o II), el número del valle (1-6) y el nombre de la Parroquia en la cual se encuentra el nombre en cuestión. Dado que las parroquias de cada valle no aparecen en orden alfabético, la búsqueda de los nombres de casa resulta bastante molesta, lo cual se hubiera evitado añadiendo el número de página correspondiente. ¿Será casualidad que, al comprobar la posición de los topónimos **Armendariz et Hiort** a los que precisamente se alude más arriba, el índice no diga nada de que se encuentren en I, 1, o sea **en la página 11...**?

Ingrid HORCH

PORTUGAIS

Rita MARQUILHAS, *Norma Gráfica Setecentista. Do Autógrafo ao Impresso*, Lisboa, INIC, 1991, 143 pages.

L'importance de l'imprimerie pour la fixation de la langue écrite au Portugal n'a pas encore été analysée (comme c'est le cas pour le français). Dans les histoires du portugais on cherche en vain des informations. Le livre de Rita Marquilhas ne veut pas combler cette lacune, cependant il représente un pas important vers une meilleure connaissance de la langue portugaise au début du XVIII^e siècle.

Comme le dit l'auteur dans son introduction, l'évolution graphique d'une langue, ici le portugais, a souvent été jugée d'après les énoncés des orthographistes contemporains. Nous avons pu, nous-mêmes, souligner cet aspect (ici même 54,396), en citant un historien de la langue portugaise du XX^e siècle qui tenait pour vrai ce qu'avait écrit un philologue du XVIII^e siècle. C'est que souvent la langue actuelle contredit ce qu'on avait postulé à cette époque-là. Francisco José Freire p. ex. dans ses *Reflexões sobre a lingua portugueza*, de 1773 commente le nom portugais de l'autruche écrit aujourd'hui *avestruz*: «*Abestruz e não avestruz ou avetrusz, como erradamente diz o vulgo*». D'autre part le conservatisme en matière philologique au Portugal est extrêmement grand. Les changements linguistiques ne se reflètent pas dans les œuvres qui s'y réfèrent (cf. Telmo Verdelho, *Historiografia linguística e reforma do ensino*, in: *Brigantia* II, 1982, 347 ss.). Les dictionnaires de Pereira

(Prosodia in Vocabularium Bilingue, Latinum, et Lusitanicum... 1634; Thesouro da Lingua Portuguesa 1647) apparaissaient pendant plus d'un siècle presque sans changements (ils servaient à l'apprentissage du latin). L'*Orthographia, ou Arte de Pronunciar acerto a Lingua Portuguesa*, de João de Moraes Madureyra Feyjo, dont la première édition a été publiée à Lisbonne en 1734, est suivie de près encore cent ans après par Tristão da Cunha Portugal (*Orthographia da Lingoa Portuguesa ensinada em quinze lições pelo systema de Madureira*, Paris, Livraria Portuguesa, 1837). Le *Novo Diccionario da Lingua Portuguesa...* de 1806 qui attire notre curiosité parce qu'il est le seul à son époque à écrire régulièrement la diphtongue nasale finale (dont la graphie actuelle est *-ão*) avec le tilde sur le *õ*, le fait encore en 1836, dans sa 3^e édition (*-aõ*).

Rita Marquilhas a rencontré dans la Bibliothèque Nationale de Lisbonne 4 autographes, qui, paraît-il, avaient été les originaux qui servaient de base pour l'impression. L'auteur le plus fameux est Rafael Bluteau; son manuscrit est un fragment assez court du *Vocabulario Portuguez, e Latino...*, qui parut à partir de 1712. Les autres auteurs sont Manuel dos Santos, Manuel da Rocha et Tomás Caetano de Bem.

L'auteur présente la biographie de chacun d'eux et décrit de manière assez détaillée tant les manuscrits que les livres imprimés, ce qui constitue, avec le chapitre « Quadro histórico » presque la moitié du livre.

Dans la deuxième partie du livre, nous rencontrons les résultats d'une analyse basée sur 8 critères choisis dans les autographes et contrôlés dans les imprimés, et plusieurs fois dans les corrections faites à main dans l'original. Ce sont l'initiale des mots (minuscules corrigées en majuscules), la graphie étymologique, les signes diacritiques, les diphtongues nasales, les demi-voyelles, les fricatives (*disem* vs. *dizem*), la ponctuation et la « variação substantiva » (*rezam* vs. *razaõ*; *semana* vs. *somana*).

La comparaison des résultats des trois derniers auteurs ne donne pas d'informations très satisfaisantes: *reinar*, p.ex. est corrigé dans le livre imprimé de Manuel da Rocha (de 1730) en *-ey-*. Ceci n'est pas le cas dans Manuel dos Santos (de 1727), où l'imprimeur n'a pas suivi le correcteur de l'autographe: la diphtongue *-ei-* y prévaut.

Les exemples donnés ne font pas apparaître que le portugais était en route vers une graphie unifiée: dans Rocha les diphtongues nasales finales du pluriel ont été corrigées de *-ões* en *-oens*, dans Santos de *-oens-* en *-ões*. P. Teyssier, dans un article récent (Graphétique et graphématique, dans *Lexikon Romanistischer Linguistik*, vol. VI 1994, 148-160) que Marquilhas ne pouvait pas encore connaître, a constaté que «...la langue portugaise ne réussira pas, jusqu'au XX^e siècle, à trouver son point d'équilibre. La graphie en restera très archaïque, et variera selon les textes et les auteurs». (153).

Nous pouvons confirmer ceci par les résultats obtenus grâce à l'aide du premier volume de notre *Dicionário dos dicionários portugueses* (Salzburg 1994), et d'un corpus constitué de quelques centaines de milliers de mots portugais réunis à partir des périodiques portugais publiés entre 1700 et 1850. Puisque les exemples donnés

par l'auteur ne sont pas très nombreux nous publions quelques informations tirées de notre corpus. Nous avons contrôlé plusieurs des critères choisis par Marquilha dans la *Gazeta de Lisboa* entre 1715 et 1850. Dans le chapitre «graphie étymologique» Marquilha a confronté les graphies *assunto* vs. *assumpto* (la deuxième est celle du livre imprimé). Dans notre corpus de 274141 mots, on ne trouve que la forme *assumpto* à toutes les époques (total 14). La situation est différente dans un exemple que nous avons analysé pour obtenir des données plus précises. Les deux graphies *pronto* et de *prompto* existent dans les périodiques, la première 9 fois, la deuxième 16 fois. Mais le dernier exemple de *pronto* date de 1755, tandis que *prompto* se distribue régulièrement sur toutes les époques. Marquilha mentionne aussi l'écriture étymologique avec deux -c- dans des mots comme *aclamar*, ou *acrescentar*. Les périodiques ne connaissent du premier mot que les formes à deux -c- (*acclamar*), tandis que la distribution de *acrescentar* et *acrecentar* est différente: la première forme a 37 occurrences, la deuxième 23 (dont la dernière attestée de 1755). *Acrescentar* apparaît régulièrement de 1715 jusqu'en 1850. La distribution des formes *reino* (126 fois) et *reyno* (168 fois) fait voir une tendance croissante à écrire les diphtongues avec -y-. Les mots *filosofo*, *filosofia* (5 exemples) maintiennent la graphie phonétique tandis que *sceptro* (3 exemples) n'apparaît que dans la graphie étymologique.

Le travail de Rita Marquilha est un essai très intéressant d'élucider un chapitre très peu connu de l'histoire du portugais. Espérons que d'autres études la suivront.

Dieter MESSNER.

CATALAN

Curt WITTLIN, *Repertori d'expressions multinominals i de grups de sinònims en traduccions catalanes antigues*, Barcelona, Institut d'estudis catalans (Repertoris de la seccio filologica, I), 1991, 661 pages.

L'itération lexicale, sous ses différentes appellations et sous ses différentes formes, a retenu depuis longtemps l'attention des médiévistes; succédant à un ensemble impressionnant de monographies de toute nature qu'ils subsument et synthétisent, deux ouvrages majeurs viennent d'y être consacrés. J'ai rendu compte ici même de l'étude d'Anders Melkersson, *L'itération lexicale. Étude sur l'usage d'une figure stylistique dans onze romans français des XII^e et XIII^e siècles*, Acta Universitatis Gothoburgensis, 1992 (*RLiR*, 58, 1994, 209-212). J'y signalais l'ouvrage de C. Wittlin, dont je voudrais à présent souligner l'intérêt pour les catalanistes, certes, mais aussi plus largement pour tous les romanistes curieux de cette figure stylistique fondamentale. Connu pour ses recherches sur les traductions catalanes médiévales et renaissantes, que jalonnent des publications philologiquement solides, s'ouvrant parfois vers la traductologie, agrémentant son parcours de romaniste d'un précieux recueil de textes parallèles, l'auteur nous livre ici une somme précieuse à plus d'un titre. L'ouvrage offre d'abord un recueil de 13000 exemples de binômes synonymiques relevés dans une centaine de traductions catalanes, dont plus de trente consul-

tés sur les manuscrits mêmes; les binômes retenus correspondent uniquement, pour être valablement exploités, à des items simples des originaux. Mais ce recueil vaut aussi par la richesse de son introduction: occupant 110 pages sur les 661 pages de l'ensemble, elle donne un substantiel aperçu sur l'histoire des binômes synonymiques, leurs caractéristiques linguistiques et le profit que l'on peut retirer de leur étude.

De cet aperçu, on dégagera des constantes qui valent, par-delà des particularités locales, pour l'ensemble de l'Europe médiévale et renaissante. Fécondée par l'Antiquité, nourrie par la pratique des Écritures et du droit, entretenue par la formation intellectuelle des clercs, l'itération lexicale est en effet un phénomène pan-européen dont la traduction révèle, au sens quasi-photographique du terme, les paramètres fondamentaux, qui, le plus souvent, se conjuguent.

Le paramètre explicatif d'abord. Employée à des fins de clarification et de désambiguïsation, particulièrement dans la langue technique du droit, l'itération lexicale est, au fond, une des modalités essentielles de la glose. Dans les traductions, elle est un moyen de cerner les sens du terme original, d'en expliciter les sèmes, d'orienter son acception par l'énumération polysyndétique. A des siècles de distance, cette fonction fondamentale perdure dans la pratique de la traduction: de Cicéron, traducteur du grec, aux traducteurs médiévaux et renaissants évoqués par C. Wittlin dans un panorama suggestif, la richesse de la langue-source est volontiers rendue par l'accumulation analytique. Modalité de la glose, l'itération lexicale est aussi un moyen privilégié d'introduire des xénismes et des néologismes dans tous les types de traductions, inter- ou intralinguales (latin: langues vulgaires; latin classique: latin médiéval; langues vulgaires: langues vulgaires, dans leurs variétés dialectales, entre autres, comme dans les traductions siciliennes de textes toscans mentionnés pp. 47-48), en les glosant par des synonymes plus compréhensibles, en les appuyant aussi par l'autorité de mots connus qui leur servent de passeports, ainsi que je l'ai souligné pour les emprunts en latin médiéval. (Parmi les procédés acclimatant les mots d'emprunt, si nombreux en latin médiéval, le recours à la glose, à l'équivalence ou à l'association s'explique, au fond, par le même principe: les deux mots, le latin et le vulgaire, s'épaulent. Le mot latin est un appui — un «Stützwort» — pour l'emprunt, auquel il sert de tremplin; le vulgarisme sert de supplétif au mot latin et joue le rôle d'un vecteur en restreignant ou en précisant son champ sémantique. Plus largement, pour les scripteurs, le mot latin représente pour ainsi dire la référence et l'autorité, et le terme d'emprunt la glose, qui s'appuie sur elle pour la dépasser et l'adapter aux institutions et aux *realia* du monde contemporain. «Problématique de l'emprunt lexical en latin médiéval», *L'emprunt linguistique*, Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain, 1980, pp. 55-57).

Le paramètre rhétorique, ensuite. L'itération lexicale s'inscrit dans une rhétorique de la variation et de l'amplification — *eamdem rem dicere, sed commutate* — génératrice de séquences binaires harmonieuses, rythmées et éventuellement allitérées ou rimées, donc facilement mémorisables, et intégrées dans toutes les variétés du style formulaire. Se constitue ainsi, comme aliment des tendances stylistiques de l'Europe médiévale et renaissante, un énorme fonds de polynômes et de binômes,

particulièrement adaptés à l'expression emphatique des émotions, qui tendent à la sclérose, mais gagnent aussi en prestige. Ils prolifèrent jusqu'à l'hypertrophie et la boursuflure du baroque et du maniérisme, au XVI^e siècle, entraînant les réactions de philologues et d'humanistes qui peuvent les remotiver.

Sous ses deux aspects, documentaire et ornementaire, l'itération lexicale est un témoignage capital d'une culture marquée par la référence et la révérence à l'autorité du latin, langue-maîtresse, et par l'oralité. Et cette culture européenne, façonnée par les clercs, connaît à partir du XVII^e siècle, des bouleversements qui touchent au plus profond l'architectonique mentale de l'esthétique. A la faveur de l'émancipation des langues vulgaires, si bien décrite par C. Longeon (*Premiers combats pour la langue française*, Le Livre de Poche Classique, 1989), se dégageant de la tutelle du *fort* latin — prestigieuse langue parfaite comme l'était le grec pour Cicéron, que la *pau-pertas* du latin-même ne pouvait égaler — la conscience grandit que ces langues, elles aussi, peuvent exprimer des notions complexes par des mots auto-suffisants: c'est l'apparition du classicisme, préparé par les humanistes. Avec la critique humaniste et l'émergence d'une philologie nouvelle commence à s'estomper la pratique de la variation vide, de la tautologie piétinante, alors que l'imprimerie tend désormais à fixer les textes *ne varietur* en réduisant la mouvance de la transmission médiévale. Les progrès de la typographie rendent aussi possible, désormais, de présenter le texte et les matériaux secondaires avec tout un jeu de parenthèses, de lettres de caractères différents, et surtout de notes marginales, ou mieux, autonomes: la glose, d'interne qu'elle était, devient externée dans un appareil critique indépendant (j'ai développé ce point à propos de la traduction des *Commentaires* de César par l'immense traducteur que fut, dans le dernier tiers du XVI^e siècle, Blaise de Vigenère. Cf. «Blaise de Vigenère, traducteur des *Commentaires* de César», *TraLiLi*, XX, I, 1982, en particulier, pp. 123 sqq.).

Tels sont les enseignements qui peuvent se dégager de la belle introduction méthodologique de C. Wittlin, qui souligne *in fine* tout le bénéfice que l'on peut tirer de répertoires de ce type:

— dans le domaine proprement philologique: critique textuelle (dont la rectification de leçons erronées comme *enviar i enfastigar* > *enuiar i enfastigar*, couple des plus fréquents), transmission manuscrite, identification de traducteurs anonymes (il est remarquable qu'A. Melkersson, tout comme C. Wittlin, aient recours aux binômes synonymiques, l'un pour étayer la thèse de la paternité de *Guillaume d'Angleterre* à Chrétien de Troyes, l'autre pour attribuer les traductions catalanes de deux livres de Domenico Cavalca à Pere Busquet);

— dans le domaine de l'esthétique littéraire, un tel répertoire constituant une précieuse pierre de touche pour apprécier la part du formulaire mécanique et de la création originale dans les textes, au premier chef les textes catalans, bien sûr, mais tout médiéviste pourra y trouver sa provende.

Avec les deux ouvrages d'A. Melkersson et de C. Wittlin, l'on dispose à présent de précieux matériaux et de vues stimulantes sur l'itération lexicale. Il est à souhaiter que de telles entreprises soient imitées et poursuivies, que soient constitués en

particulier, sur le modèle de celui de C. Wittlin, des répertoires de binômes synonymiques relevés dans les traductions médiévales françaises, mais aussi dans des textes originaux. La confection en serait largement facilitée, à présent, par les moyens informatiques⁽¹⁾.

Claude BURIDANT

DOMAINE GALLO-ROMAN

Pierre-Henri BILLY, *Index onomasiologique des Atlas linguistiques par régions (domaine gallo-roman), de l'Atlas linguistique de la France et du Französisches Etymologisches Wörterbuch XXI-XXIII*, Presses Universitaires du Mirail, Toulouse, 1993, 568 pages.

Dès 1988, P.-H. Billy avait indexé pour son usage personnel les entrées des « inconnus » du FEW, les titres des cartes de l'ALF, des listes du Supplément de celui-ci et des cartes des atlas romans de la collection du *Nouvel Atlas Linguistique de la France*, ce qui exclut, regrettons-le, l'*Atlas Linguistique de la Wallonie*. Grâce au concours du Laboratoire d'Études Méridionales et du Groupe de Recherche des Atlas Linguistiques de la France, cet index a pu être publié après intégration des données du premier volume de l'ALPic, paru depuis. Il a semblé, à juste titre, qu'étant donné l'état d'avancement des travaux, il n'était pas nécessaire d'attendre la publication des deux fascicules d'inconnus du FEW et de la dizaine de volumes d'atlas linguistiques prévus et programmés pour l'achèvement de ces collections. Lorsque celles-ci seront complètes, on pourra actualiser l'index. Mais il est important de pouvoir disposer dès maintenant de cet instrument de travail qui dispense du recours malaisé au *Begriffsystem*, ce dernier ne permettant que de repérer approximativement la section du FEW qui contient les données cherchées, et aux index des atlas déjà terminés, publiés soit à l'intérieur d'un index des notions et des types lexicaux, soit dans un volume explicatif, soit dans le dernier volume de cartes, soit dans une ou plusieurs brochures annexes. Le présent index qui cumule un ensemble dispersé de données en un fort volume rendra de grands services, comme peut en témoigner quelqu'un qui, grâce à l'amabilité de l'auteur, disposait depuis plusieurs années d'une version antérieure de cet index et l'utilisait régulièrement. Quiconque doit traiter des données dialectales du domaine roman de France ou consulter les inconnus du FEW se réjouira de la parution de cet index.

Pour caractériser la conception de l'ouvrage et apprécier sa fiabilité j'ai choisi d'examiner la page 76, de: *bruyère (étendue de)* à *bruire*. Vérification faite cas par

(1) L'on me permettra d'indiquer ici que j'ai contribué à ce type de recherche en établissant une liste des binômes synonymiques dans mon étude de l'*Histoire des rois de France*, thèse dactylographiée sous le titre *Les problèmes de traduction du latin en français à partir de l'Histoire de France en français de Charlemagne à Philippe-Auguste*, Université de Lille III, 1978, tome III, Appendice VI, pp. 71-217, à l'appui de l'étude de cette figure, tome II, chapitre V, pp. 547-602.

cas, les cent références données dans cette page sont toutes exactes. On peut conclure valablement de ce sondage aléatoire que les quelque 40.000 références, d'après une estimation grossière, que contient cet index sont fiables.

Le choix des intitulés pour les entrées révèle une pratique nuancée. Pour permettre des regroupements sous une seule entrée, les substantifs sont lemmatisés sur la forme du singulier: *bûche* regroupe également les titres de cartes au pluriel (ALAL 301, ALMC 1045), de même *bûcheron* (ALBRAM 396). Mais la lemmatisation se limite à la neutralisation du nombre des substantifs. Ainsi les formes verbales sont classées telles quelles à leur ordre alphabétique: la vingtaine de formes du verbe *boire* qui servent d'entrées est dispersée entre les pages 58 et 78, le participe passé lui-même ayant droit aux trois entrées: *bu*, *bu (il a trop)*, *bu (nous avons)*. Hormis les substantifs, pour obtenir l'ensemble des références il faut chercher les différentes formes dans le cas de morphologie fortement variable de l'entrée.

En général les titres donnés par les auteurs des ouvrages indexés sont respectés. Cela nous vaut une entrée *buccinum*, reprise au FEW, qu'ignorent les dictionnaires du français contemporain qui ne connaissent que *buccin*. L'entrée *bugle* dans la section des inconnus du FEW consacrée aux noms de plantes est dépourvue d'ambiguïté, ce qui n'est plus le cas dans un classement alphabétique faute d'indication de genre. Les titres choisis par les auteurs comme les meilleurs correspondants des données dialectales recensées sont maintenus, même s'il s'agit de mots ou de locutions vieillis en français. Rob et TLF considèrent comme vieux *tirer à la bûchette* à quoi correspond le *tirer aux bûchettes* de l'ALFC. Cette locution est indexée ici sous *bûchettes* et n'a pas droit à une entrée à partir de *tirer* ni n'est signalée sous *tirer au sort* [524]. L'ALO renvoie aux cartes «cruche» des atlas voisins pour les données de sa carte intitulée *buire*, mot devenu rare en français contemporain; il n'y a pas de renvoi à cette carte sous *cruche* dans l'index. Les intitulés en français régional sont également conservés, comme *buge* (ALMC 104) retenu par Nauton comme titre d'une carte regroupant les représentants du type *BODICA (FEW 1, 424) dans une perspective sémasiologique. Il est peu probable que le consulteur de l'index atteigne d'emblée de telles entrées. Dans ce dernier cas, il devra lire soigneusement les commentaires des cartes de l'ALMC auxquelles l'index renvoie sous *pâturage* et *friche*, et où est signalée cette carte «buge». L'index maintient parfois des intitulés imprécis. Les deux cartes «bûcher» (I et II) de l'ALLOc sont référencées sous *bûcher* (s.), quoique la seconde soit consacrée aux «désignatifs du tas de fagots»; elle aurait été plus valablement signalée sous l'entrée *tas de fagots* [514]. En sens inverse la carte «tas de bûches» de l'ALO [514] aurait pu être référencée sous *bûcher*, de même que celles mentionnées sous *tas de bois* [513]. Sous *bûche* auraient pu être regroupées des données dispersées sous des intitulés tels que «morceau de bois» (ALP 609), «quart (de tronc d'arbre)» (ALJA I L 59), «quartier de bois» (qui précise heureusement «quartier» ALLR 625). Dans tous ces cas l'index s'en tient aux intitulés des ouvrages qu'il référence, malgré leurs inconvénients. Semblablement les titres des cartes ethnographiques sont signalés sur le même plan que ceux des cartes linguistiques. La carte 754 de l'ALMC «bûchette résineuse» rappelle seulement par un sigle l'existence dans certains points d'enquête d'une dénomination qui

a été donnée par la carte 258. Dans le même ordre d'idées, l'entrée « brûler le chapeau de la mère de l'épouse » [75] condense, étant donné la limitation du nombre de caractères disponibles pour chaque entrée, le titre d'ALCe 1002: « fait-on brûler le chapeau de la mère de la mariée en feu de joie? » qui ne contient aucune donnée linguistique et dont la place dans un index onomasiologique est douteuse.

En sens inverse sous d'autres entrées sont opérés des regroupements heureux. L'entrée *buffet* référence ainsi ALJA 1121 dont l'intitulé est « armoire à vaisselle »; cependant « armoire à aliments » (ALJA 1120) a droit à une entrée indépendante [25]. L'entrée *bruyère (étendue de)* retient le titre le plus fréquemment donné par les auteurs d'atlas et elle y amalgame à raison la carte intitulée « lande de bruyère » (ALAL 345) et la liste en marge de la carte « bruyère » de l'ALG intitulée « collectif ». L'entrée *bugrane* regroupe toutes les références du traitement des noms de l'*ononis repens*, quelles que soient les dénominations utilisées: *bugrane(s)*, *bugrane rampant*, *arrête-bœuf*, *ononis rampant*. Ces regroupements tacites, qui évitent l'émiettement des données, empêchent parfois qu'un titre régionaliste n'isole quelques références: ALJA 410 « une table (de salade) » et ALP 429 « la table de légumes » ne sont pas signalés sous *table*, mais sous *planche de jardin* avec les intitulés du type « planche de légumes ». Il semble que l'auteur ait préféré limiter ces regroupements aux cas qui lui paraissaient décidables sans recherche spéciale et qui ne gommeaient pas la spécificité régionale des données. C'est le souci de préserver cette dernière qui semble motiver les entrées particulières *bûche (grosse)* pour la seule carte ALLR 623, *bûches pour chauffer le four (grandes)* pour la seule carte ALFC 323, dont le rattachement à l'ensemble est sauvegardé par l'identité du substantif qui forme la base de l'entrée. Les nombreuses disparités entre les titres retenus par les atlas pour des cartes dont les données sont synonymes ou presque ne permettaient guère d'opérer de plus fréquents regroupements, sauf à analyser les données cartographiées elles-mêmes, ce qui n'est pas du ressort de l'auteur d'un index général.

Pour une bonne utilisation de l'ouvrage, il y a donc lieu de tenir compte de cette pratique variable dans l'aménagement des intitulés tirés des ouvrages référencés. Comme le dit l'avertissement, « l'utilisateur de l'*Index* se doit [...] de l'utiliser avec la prudence que requiert tout index ». L'*Index onomasiologique* de P.-H. Billy fournissant un instrument indispensable à quiconque travaille sur le domaine gallo-roman, il n'est pas douteux qu'à son contact fréquent les utilisateurs sauront développer les quelques stratégies nécessaires pour une consultation fructueuse.

J.-P. CHAUVÉAU

Frede JENSEN, *Syntaxe de l'ancien occitan*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag (Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie, 257), 1994, XII - 404 pages.

Nous avons là une deuxième édition, en français, corrigée et munie d'un index des mots et d'un index analytique, de *The Syntax of Medieval Occitan* (1986), qui

restait toujours la seule véritable syntaxe de l'ancien occitan. On sait qu'entre temps F. Jensen a publié une syntaxe comparative gallo-romane (cf. ici même 55, 558; à ce propos on corrigera en *XII*^e s. le *XIII*^e s. du § 319 du présent ouvrage, conformément à ce qui est dit ds RLiR 55, 561 en remarque au § 440).

L'ouvrage est un riche répertoire d'exemples bien classés et bien interprétés. Malgré une présentation qui prosaïse toutes les citations il est clair que l'essentiel des citations vient des troubadours ainsi que de *Flamenca* et de *Jaufré*. Le recueil de chartes de Brunel représente la langue administrative et le 15^e siècle est illustré par les *Mystères provençaux* et le *Jutgamen general*. Certaines des éditions utilisées ne sont pas les meilleures existant à l'heure actuelle et à l'exception de la thèse de P. Kunstmann sur le relatif-interrogatif en afr., tous les ouvrages, éditions et articles cités sont antérieurs à 1986. On songe au profit qu'on aurait pu tirer de la soigneuse introduction syntaxique qu'I. Arthur a donnée de BonavMir (cf. ici 58,565). Un seul exemple parmi d'autres: le tour rare *esser pogut intrar*, pour lequel FJ § 467 cite encore un passage donné déjà par Meyer-Lübke, est corroboré par *quo s'era pogut far* de BonavMirA 2.5.9.3.

En tout cas on peut recommander l'utilisation de ce manuel, après correction cependant du § 136 où l'on donne encore à *tal* + numéral la valeur d'un nombre approximatif. Cette erreur, qui a fait florès à propos de l'afr. (jusque dans *L'ancien français* de R.L. Wagner (1974) p. 116) a pourtant été signalée depuis un demi-siècle (v. *PriseOrR* 75 note). Il importe donc qu'elle ne survive pas grâce à l'ancien occitan: on traduira l'exemple 1 par «ils en laissent pour morts cent qui ne verront plus Noël» (*cent* ayant à lui seul la valeur d'une centaine) et l'exemple 3 par «trente guerriers de ce genre» (cf. l'éd. de G. Gouiran).

On ajoutera quelques remarques ponctuelles: § 39 encore faut-il préciser que le v. 736 de *Daurel et Beton*, rajouté dans l'interligne du ms., est hypométrique; — § 54 l'afr. *la mure*, qui s'appuie implicitement sur FEW 6, 3, 241 et ce dernier sur TL 6, 435, 27-30 et 438, 42, est loin d'être complètement assuré; — § 55 d'autres exemples de *vestimenta(s)* se lisent dans le SW de Levy; — § 69 il n'y a pas d'utilité à citer pour l'aocc. une forme *forses* qui ne paraît pas exister: en aocc. même *forces* est très rare et parfois sujet à caution, en face de la forme usuelle *forfes* (*forfetz*); — § 105 on verra plutôt le verbe *viltener*, connu par ailleurs (cf. SW et Rn), dans l'exemple attribué, à tort je pense, à Raimbaut de Vaqueiras; — § 109 *de leu* n'existe pas en afr. et lire *Uc de Pena*; — § 302 l. 3 lire *soutenu* pour *maintenu*; — § 329 les deux cas cités où *on* succède et paraît équivaloir à *can* méritent plus ample examen: le premier est dans le tour *om mais* (= «et de ce qui le tourmente le plus») et le second se comprend comme une conséquence (= «ce qui rend»); — § 377 pour l'exemple de *Flamenca* v. la remarque d'Appel citée dans le SW 1, 182; *cada dos, cada tres* de la *Croisade Albigeoise* paraît calqué sur le type afr. *ça deus, ça trois*.

Gilles ROQUES

Antonia Martínez Pérez, *Esquematización práctica del francés y del provenzal antiguos: morfología y syntaxis*. Promociones y Publicaciones Universitarias, Barcelona, 1992, 230 pages.

L'ambition de cet ouvrage est de présenter un aperçu structuré et cohérent des deux langues «en sus conjuntos» (p. 7), et d'«igualar al maximo la descripción de ambas gramáticas con el fin de facilitar su comparación y asimilación» (pp. 47-48). L'auteur propose donc aux néophytes, et spécialement aux étudiants hispanophones s'initiant aux littératures romanes, une description parallèle de la morpho-syntaxe élémentaire de l'ancien français et de l'ancien provençal (il faudrait dire, de préférence, l'ancien occitan).

L'on ne peut généralement pas attendre de ce type d'ouvrage, à visée pratique étroitement pédagogique, des aperçus nouveaux sur le fonctionnement de nos anciennes langues. De fait, la description est, pour l'essentiel, une marqueterie d'emprunts à différents manuels (*Introduction à l'ancien français* de Raynaud de Lage — ancienne édition, citée dans la bibliographie —, *Petite syntaxe de l'ancien français* de Lucien Foulet, *Grammaire de l'ancien français* de G. Moignet, pour la grammaire française; et pour la grammaire occitane, le *Manuel Pratique de Morphologie d'ancien occitan* de Q.I.M. Mok — qui inspire largement la seconde partie et certains classements de la partie française —, et la *Gramática Histórica Provençal* de J.R. Fernández). Contrairement à son habitude, l'auteur, coutumière du plagiat, indique clairement ses sources à plusieurs reprises.

Mimétique et schématique, ce type d'ouvrage ne peut que véhiculer et reproduire des aperçus éculés sur nos anciennes langues, en faisant fi des renouvellements de la recherche, pourtant considérables depuis quelque temps. Pour ne prendre que quelques exemples touchant l'ancien français :

— rien n'est dit sur la pratique effective de la déclinaison dans les textes, présentée ici *in vitro* dans des tableaux non dépourvus d'erreurs (il faut inverser les classes II et III dans la présentation de la déclinaison des substantifs féminins, p. 18; *amors* n'y est pas à retenir comme exemple typique de la déclinaison II, avec son -s indice de personnification...). Tout un ensemble de travaux ont montré combien elle était aléatoire et non-fonctionnelle, i.e. ne permettant le repérage des fonctions à **elle seule** que dans un nombre infime d'exemples (cf. en particulier L. Schøsler, *La déclinaison bicasuelle de l'ancien français*, Odense, Odense University Press, 1984). Pour l'auteur, tout bonnement, «el francés antiguo conservó, al igual que el provençal antiguo, una declinación de dos casos, en varios paradigmas, que se mantuvo intacta hasta mediados e incluso finales del siglo XIII.» (p. 16). Il n'est pas étonnant, donc, que soit reprise sans aménagement la thèse la plus traditionnelle sur l'ordre des mots: «Como hemos indicado en apartados anteriores, la existencia de una declinación hace que el orden de las palabras fuese más libre en francés antiguo que en el actual.» (p. 76).

— le cas régime absolu est toujours crédité de sa trop fameuse nuance aristocratique, dont a fait justice la thèse de M. Herslund, qui serait aussi utile pour expli-

quer la syntaxe des compléments indirects sans préposition (*Problèmes de syntaxe de l'ancien français. Compléments datifs et génitifs*. Études romanes de l'Université de Copenhague, *Revue romane*, n° spécial 21, Copenhague, 1980).

— est ressassée, pour les démonstratifs, la thèse de la « distance » (emploi des deux séries *cist/cil* selon la proximité spatiale-temporelle) largement subsumée par la thèse de G. Kleiber, appliquée aussi à d'autres langues, et qui analyse les démonstratifs comme des symboles indexicaux opaques (cf. en particulier l'article de base « L'opposition *cist/cil* en ancien français, ou comment analyser les démonstratifs », *Revue de Linguistique Romane*, 51, 1987, 5-35).

— est toujours brassée, dans un fourre-tout proprement indescriptible, l'insaisissable catégorie des indéfinis, qui a pourtant fait l'objet de mises au point précieuses (cf. ainsi A. Henry, « *Tel* en ancien français », *Revue de Linguistique Romane*, ibidem, 437-500. *Tel*, *même*, *autre* seraient à classer dans la catégorie des phoriques identitifs).

— rien n'est dit sur les conditions de non-expression — et non d'« omission », comme il est mentionné à tort (p. 29) — du pronom personnel sujet, malgré les travaux de G. Zink (*Morpho-syntaxe du pronom personnel non-réfléchi en moyen français (XIV^e - XV^e siècles*, Thèse, 1981, et les analyses subséquentes dans l'*Information grammaticale* en particulier).

Bref, sans multiplier les exemples, ce genre d'ouvrage tend à perpétuer des visions simplistes de l'ancien français, dépassées et affinées par des approches s'appuyant sur des bases méthodologiques renouvelées. La visée pédagogique ne devrait pas exclure, bien au contraire, le recours à ces approches, pourvu qu'elles soient bien maîtrisées et tamisées dans des présentations synthétiques claires.

Un effet fâcheux de la description mécanique est aussi d'engendrer des listes de formes mises sur le même plan. Ainsi en va-t-il de la conjugaison des verbes présentée par ordre alphabétique, où sont juxtaposées indistinctement, sans la moindre notion de fréquence, toutes les formes d'un même verbe (pp. 53-64). Destinée à des débutants, une telle *Esquematización* devrait précisément leur offrir, plus qu'à d'autres, une sélection des formes le plus souvent rencontrées dans les textes (cf. en particulier G. Roques, « La conjugaison du verbe *vouloir* en ancien français », *Actes du IV^e Colloque International sur le Moyen Français*, A. Dees éd., Rodopi, Amsterdam, pp. 227-268).

Enfin, ici comme partout ailleurs, on continue à inclure dans la morpho-syntaxe des phénomènes phonétiques d'assimilation qui mériteraient à l'évidence d'être traités dans un chapitre indépendant (cf. le traitement des consonnes devant -s, qui concerne aussi bien les substantifs que les adjectifs ou les verbes).

S'inscrivant dans un genre établi, l'ouvrage ne serait peut-être, après tout, ni meilleur ni pire qu'un autre, s'il n'accumulait des bévues et des négligences de tous ordres qui vont bien au-delà de l'admissible, qu'il s'agisse de l'ancien français ou de l'ancien occitan.

Certains exemples sont tout à fait inadéquats à ce qu'ils prétendent démontrer. Ainsi, à la p. 29: *Si ne voeil estre contre aus* (Feuillée, 507), où *aus* devrait illustrer le remplacement progressif des formes du sujet par le régime! De même à la p. 76: *Li feme aussi Mahieu l'Anstier, Ki fu feme Ernoul de le Porte, Fai ke...* (Feuillée, 296-98), donné comme exemple de l'ordre sujet-complément-verbe, là où il faudrait un véritable régime du verbe et non un complément adnominal. Ou encore *Se je t'eüsse remembre, Grant pieç'a que ja fust finee Ma vie* (Pirame et Tisbé, 759-61, vers altérés par l'auteur, p. 68: ...*Grant piec'a que a fus finee Ma vie*), qui devraient illustrer un système hypothétique avec *se* + imparfait du subjonctif! Le *Que que* temporel de *Que qu'il se delitent a eles* (Ombre, 334) est faussement analysé comme un pronom indéfini suivi du subjonctif.

Mais l'on est frappé, surtout, par le nombre impressionnant d'erreurs dans les citations: références fausses (citation du *Roland* pour le *Roman de la Rose*, 2228-29 ex. 1, p. 66; de même pour l'ex. 6, où il faut *Rose* 2097-98; citation de Bernard de Ventadour pour Bertrand de Born, ex. 5, p. 94; fréquentes erreurs de numérotation); références à des textes non répertoriés *in fine*, comme la *Queste del Saint Graal*, le *Vair Palefroï*; exemples déformés par des coquilles de toutes sortes qui ne sont certainement pas imputables au seul imprimeur. Mais plus encore, amputations et coupures qui témoignent d'un irrespect total des textes et rendent les illustrations inutilisables: subordonnées privées de leurs régissantes (*Qu'il veut que de par lui vous die...* (Feuillée, 620), prétendant illustrer la non-expression du pronom régime *le* dans la séquence *le lui*, là où il faut rétablir: *Dame, besoigne m'a carquie Qu'il veut que de par lui vous die. ...Donna, s'enz non l'ai aguda* (Raimbaut de Vaqueiras, *Estampida*, 31), incompréhensible sans rétablir: *Com èr perduda Ni m'èr renduda Domna, S'enz non l'ai aguda?*); syntagmes tronqués (*Vueil et comant que tu aies*, où il faut rétablir: *Et por ce que fins amanz soies, Vueil je et comant que tu aies En un seul leu ton cuer mis* (Rose, 2228-29); *Carles li Magnes ne poet...*, amputé de *müer n'en plort* (Roland, 841)). Ces altérations de citations sont d'autant plus navrantes que ce point a attiré l'attention de plusieurs recenseurs de manuels, soulignant la nécessité qu'elles soient complètes, par respect de la métrique, et suffisamment étoffées pour être pertinentes (cf. M. Plouzeau, compte rendu de Guy Raynaud de Lage, *Introduction à l'ancien français*, nouvelle édition par Geneviève Hasenohr, SEDES, Paris, 1990, dans *Perspectives Médiévales*, 17, juin 1991, p. 163. De même S. Fleischman, compte rendu de Philippe Ménard, *Syntaxe de l'ancien français*, 3^e édition revue, Bière, Bordeaux, 1988, dans *Romance Philology*, 47, 1993, p. 89).

L'ouvrage est enfin accompagné de deux glossaires des textes étudiés en classe par l'auteur dans les anthologies de F. Carmona, *Narrativa Románica Medieval*, 1983, et *Lírica Románica Medieval*, 1986. C'est peu de dire que ces glossaires sont d'une rare négligence et qu'ils accumulent, à l'extrême, tous les défauts déjà rassemblés dans le médiocre glossaire de l'*Erec en prose* édité par E. Pickford (cf. mon compte rendu «En passant par le Glossaire des glossaires du moyen français», *Revue de Linguistique Romane*, 55, 1991, pp. 427-478, et la révision de ce glossaire dans les *Travaux de Linguistique et de Philologie*, 31, 1993, pp. 211-251):

— absence de lemmatisation rudimentaire (les formes d'un même verbe sont égrenées au gré de l'ordre alphabétique) ou lemmatisation inadéquate (cf. *recordier* 'recordar'); enregistrement brut, purement analytique, de graphies variées des items (cf. *aceme* (sic) 'elegante', 'virtuosa', distingué de *acesmee*, 'dispuesta', 'adornada'); *cor*, 'corazon', que l'on retrouve plus loin sous les formes *cuer* et *quor*; *fi* 'seguro', séparé de *fis*, infra; *hom* 'hombre', séparé de *hume*, infra);

— absence de mention de la catégorie grammaticale des items;

— renvois à des formes non répertoriées (cf. *quidier* renvoyant à *cuidier*, inexistant);

— absence ou emplois aberrants de l'accent et du tréma: *aceme* pour *acemé*, *anfermete* pour *enfermeté*, *descolore* pour *descoloré*, *eisne* pour *eisné*, *sevre* pour *sevré*, etc., mais *depuceleé* pour *depucelee*; *enfoir* pour *enfoïr*, *esbair* pour *esbaïr*, *oir* pour *oïr*, *pais* pour *païs*, mais *veziez* 'astuto', pour *vezié*; *vilē* pour *vile*;

— confusions de *v/u/n*, de *i/j*: *beivre* pour *beivre*, *deliures* pour *delivres*, *descourir* pour *descovrir*, *live* pour *liue*, *soveif* pour *souEIF*, *sarcon* pour *sarcou*; *suivr* pour *sujur*;

— nombre important de formes aberrantes sous le travestissement desquelles il est parfois difficile, sinon impossible, de retrouver un original plausible: on reconnaît et on reconstitue *amener* sous *amerer* 'conducir', *atamprez* sous *ayant prez*, *besogneus* sous *baisonneuc*, *orillier* sous *drillier* 'almohada', *enveisure* sous *emueisure* 'gozo', *esfroiz* sous *eseroiz* 'agitación', 'turbación', *laide* sous *laise* 'desgraciada', *par el* 'otras partes' sous *pal el*, *plioie* sous *polie* 'lluvia', mais que deviner sous *cundurum* 'sano', sous *peissun* 'extremo', sous *ressur* 'resucitar'?

Un mauvais copiste médiéval n'aurait certes pas fait pire! Les coquilles et négligences typographiques, qu'il serait fastidieux d'énumérer ici, émaillent d'ailleurs l'ensemble de l'essai.

Au-delà de ses emprunts à des ouvrages antérieurs, repris en mosaïque, sans créativité véritable, cette *Esquematización* est donc, au total, un travail bâclé, bien en deçà d'un minimum scientifique tolérable, peu utilisable en l'état. Mis en rapport avec d'autres ouvrages du même auteur, engendrés par le plagiat, il fait douter de sa compétence philologique à maîtriser **par elle-même** les deux langues dont elle prétend exposer parallèlement les mécanismes morpho-syntaxiques élémentaires.

Claude BURIDANT

Pascale HADERMANN, *Étude morphosyntaxique du mot où*, Paris / Louvain-la-Neuve, Duculot, « Champs linguistiques », 1993, 307 pages.

Dans cet ouvrage consacré au mot *où*, l'auteur se propose de montrer que sous la variété discursive d'emploi du morphème, se cache une valeur fondamentale. A partir des occurrences multiples relevées dans des corpus écrits et oraux, sont abordés des problèmes touchant aux domaines plus généraux de la réflexion linguistique que sont la subordination, la modalisation et la nominalisation.

La perspective est essentiellement sémasiologique (« nous partons du mot *où* pour lequel nous essayons d'inventorier les différentes fonctions et les valeurs sémantiques », p. 26), occasionnellement onomasiologique (dans l'étude des emplois interrogatifs « pour montrer que la localisation n'est pas un phénomène qui se limite au complément circonstanciel de lieu » [p. 27] mais s'applique aussi bien à un cas grammatical comme dans l'exemple *Les touristes fourmillent dans la ville* qu'à un cas conceptuel comme dans *La ville fourmille de touristes*, où ville grammaticalement sujet est un cas conceptuel locatif).

Prônant résolument une démarche morphosyntaxique déjà revendiquée dans le titre de l'ouvrage, l'auteur n'oublie pas non plus la perspective énonciative en prenant en compte la « visée d'effet du locuteur » dans l'emploi du mot *où*. Il s'agit en fait de suivre une syntaxe de type génétique pour cerner *où* en regard d'emplois de morphèmes autres comme *quoi-qui* dans l'interrogation, *lequel* dans la relative locative et *que*, *quand* et *comme* dans la relative temporelle. Par l'examen successif des emplois concurrents et privilégiés de tel ou tel vocable, la spécificité de *où* apparaît.

La question du classement de *où* part des typologies existantes (chapitre 2: *État de la question*) dans lesquelles le morphème est tantôt défini comme adverbe, comme pronom et parfois même comme conjonction de subordination. Pascale Hadermann effectue un habile va-et-vient entre catégories existantes qu'il faut bien re-définir avant de décider si *où* en fait partie.

Excluant *où* de la catégorie adverbiale (« nous préférons réserver l'étiquette d'adverbe [...] à des termes ayant un contenu lexical propre et commutant avec un syntagme prépositionnel dépendant de la phrase ou du groupe verbal », p. 35) ainsi que les doubles classements (*où* est tantôt pronom relatif quand il a un antécédent, tantôt relatif quand il n'en a pas), s'interrogeant ensuite sur la pertinence du classement de *où* comme pronom (doté d'un emploi relatif ou interrogatif) et comme conjonction, l'auteur affine l'analyse et préfère unifier la diversité d'emploi de *où* en unifiant également sa nomenclature: elle en fait une *proforme* qui exprime « une indétermination du lieu et a par conséquent un caractère lacunaire qui lui permet de représenter un syntagme (prépositionnel) et d'y référer anaphoriquement, cataphoriquement et même exophoriquement » (p. 39).

Ainsi *où* est une proforme locative prépositionnelle, dont les emplois multiples sont analysés successivement. Entre la valeur générique en langue (le signifié de puissance) et la variété discursive (les signifiés d'effet), la démarche trouve sa cohérence. Employé dans un contexte situationnel interrogatif, exclamatif, relatif, conjonctionnel et indéfini dans la locution *où que*, le morphème peut, de façon plus générale, couvrir un emploi de type prédicatif (comme dans les interrogatives) ou non (emplois relatifs), exprimant toujours la valeur fondamentale d'indéterminé de lieu (p. 60).

Se penchant ensuite sur le sémantisme de *où*, l'auteur se livre à une étude attentive de la signification du mot « lieu », entre une acception spatiale et temporelle et débouche sur la définition d'un seul *où* en langue possédant les propriétés suivantes: il est locatif, cas prépositionnel, renferme une composante phorique et agit

comme suspensif de la valeur assertive de P, à la base de son emploi de modalisateur et de nominalisateur (p. 67).

L'analyse précise du paradigme *où* se poursuit par l'étude de son fonctionnement dans l'interrogation et dans l'exclamation «*où* il est uniquement locatif» (p. 69) d'abord, dans les emplois relatifs temporels et conjonctionnels ensuite. La finesse de l'approche s'accroît encore dans la perpétuelle comparaison du morphème en regard d'autres avec lesquels il peut alterner (*quoi/qui* en emplois prépositionnels; *lequel* prépositionnel, *de dont*, *de que*, *de quand*), dans le but de cerner, encore et toujours, la spécificité sémantique de *où*.

En résumé, *où* appartient au paradigme *qu-*, introducteur d'interrogatives, de relatives et de conjonctives. Il est un locatif qui «réfère à des syntagmes permettant de situer un actant ou un procès dans l'espace» (p. 286), dans tous ses emplois excepté les locutions conjonctives où il ne garde que sa valeur suspensive de vérité et sa composante prépositionnelle. *Lequel* lui sera préféré pour l'expression de nuances plus subtiles.

Lors de la concurrence avec d'autres morphèmes, c'est la visée d'effet du locuteur qui déterminera la préférence de tel ou tel morphème, en tenant compte de la valeur fondamentale de *où*.

En conclusion, face à la confusion qui règne dans le discours grammatical, l'analyse de Pascale Hadermann entend proposer, à partir d'une étude minutieuse des emplois de *où* (donc de la multiplicité des effets de sens), la valeur fondamentale du paradigme, dont l'originalité apparaît en regard d'autres morphèmes comme *quoi*, *que*, *dont*, *lequel*,...

A travers son étude, des questions plus générales ont été abordées (nominalisation et modalisation, opérations de relativisation et de subordination, rapport de localisation et liens entre concepts spatiaux et temporels, propriétés morphosyntaxiques et sémantiques du paradigme *qu-*, délimitation des parties du discours: adverbe, pronom, conjonction de subordination).

La démarche de Pascale Hadermann, qui allie rigueur d'analyse et description minutieuse, en réalisant habilement le lien entre visée d'effets et réalisations phrastiques et en n'oubliant ni la perspective énonciative ni la composante sémantico-logique du langage, permet de cerner de façon précise les multiples facettes, en *langue* et en *discours*, du petit mot *où*.

Laurence ROSIER

Maurice GREVISSE, *Le Bon usage*, grammaire française, refondue par André GOOSSE, treizième édition revue, Paris-Louvain-la-Neuve, Duculot, 1993, XXXVIII + 1762 pages.

Reconnu comme un ouvrage de référence indispensable, le *Bon usage* accorde maintenant une importance accrue aux faits régionaux, sans toutefois prétendre à l'exhaustivité et sans perdre de vue qu'il doit d'abord traiter du français soigné.

L'idée n'est pas vraiment nouvelle: si Grevisse ne mentionnait que deux québécismes dans la 11^e édition (*achaler*, § 1689, et *marier* «épouser», § 2376), il faisait déjà une place importante aux parlers régionaux de France et de Belgique. Il faut cependant reconnaître que la prise en compte des québécismes dans le *Bon usage* est principalement l'œuvre d'André Goosse qui, dès la 12^e édition, incorporait une soixantaine de québécismes à sa grammaire. Ce nombre a presque triplé avec la 13^e édition; on peut maintenant y dénombrer quelque 170 mentions de la variété québécoise ou acadienne⁽¹⁾. Plus précisément, nous avons relevé 144 faits présentés comme caractéristiques du français québécois (illustrés dans environ le tiers des cas), 27 citations d'auteurs canadiens appuyant des explications de faits de la langue générale ainsi qu'une quantité non négligeable d'allusions à la réalité québécoise (par exemple, au § 100 *b*, on mentionne *Trois-Rivières* parmi les noms de localités comportant un numéral).

Cette ouverture mérite d'être soulignée: en laissant entrevoir l'originalité des différentes variétés, l'auteur contribue à faire prendre conscience du fait que le français est une langue vivante, et non une entité figée. L'examen attentif du *Bon usage* fait cependant apparaître de nombreuses faiblesses qui trahissent une connaissance insuffisante de la variété québécoise et de ses particularismes. Il convient également de s'interroger sur la place que doivent occuper les faits de variation régionale dans un ouvrage normatif: que faut-il dire et dans quel but?

C'est sous cet angle, forcément réducteur, que nous avons parcouru la 13^e édition du *Bon usage*. On sait les mérites de l'ouvrage et nous souscrivons pleinement aux louanges justifiées qu'ont suscitées ses mises à jour, notamment depuis qu'A. G. a pris la relève de Grevisse. Il ne faut donc pas perdre de vue que l'analyse qui suit ne porte que sur un aspect limité de l'œuvre⁽²⁾.

Le concept de «régionalisme». A. G. n'a malheureusement pas cru bon de définir explicitement ce qu'il entendait par *français régional*, bien qu'il ait lui-même publié un important article sur la question en 1977⁽³⁾. Le problème réside principalement dans le fait qu'un régionalisme n'existe que par référence à un terme de

-
- (1) En fait, on ne trouve qu'une seule mention claire de l'acadien, à propos de *septante*, *octante* et *nonante* (§ 573). Dans ces conditions, nous avons considéré que tous les exemples «canadiens» (voir plus loin) avaient trait à l'usage québécois. Par ailleurs, seule Antonine Maillet est citée parmi les auteurs acadiens, à propos de faits qui ne sont de toute façon pas exclusivement acadiens.
 - (2) Ce compte rendu est issu d'un séminaire de recherche qu'a dirigé Claude Poirier (Université Laval) au trimestre d'hiver 1994. Il nous faut rendre justice ici aux autres membres du groupe qui ont participé à l'examen critique de l'ouvrage du professeur André Goosse: Gilles Ayotte, Denis Boivin, Franciska Jean, Steve LaGreca, Julie Lavoie, Annie Picard et Guy Tremblay. Geneviève Prévost est étudiante à la maîtrise et boursière du Fonds pour la formation de chercheurs et l'aide à la recherche du gouvernement du Québec.
 - (3) «Qu'est-ce qu'un belgicisme?», *Bulletin de l'Académie royale de langue et de littérature françaises*, t. 55, n^{os} 3-4, pp. 345-367.

comparaison. Or, il nous paraît que cette question est particulièrement épineuse quand on choisit de situer la variété québécoise par rapport à la variété parisienne, représentant la norme idéale et immuable de tous les francophones. La variété québécoise appartient à un sous-ensemble important, regroupant les variétés d'Amérique du Nord, et n'entretient certainement pas les mêmes relations avec l'usage parisien que le français de l'ouest ou même celui du sud de la France dont les locuteurs subissent quotidiennement l'influence parisienne à travers l'école, l'administration, la presse, la télévision, etc.

Le *Bon usage* repose sur une vision traditionnelle (donc centralisatrice) de la francophonie, puisque l'usage parisien y est rarement marqué (on préfère, au contraire, énumérer tous les endroits où l'on ne parle pas comme à Paris). Même en acceptant l'idée que l'usage de Paris continue de représenter un idéal linguistique pour l'ensemble des francophones du monde, on ne peut plus aujourd'hui faire abstraction du fait qu'il existe quelques grandes zones géographiques où le « bon usage » ne correspond pas en tous points à celui de la capitale française.

L'importance relative qu'accorde le *Bon usage* aux différentes régions suscite également des interrogations. En effet, bien qu'A. G. reconnaisse que « le français canadien présente des traits particulièrement accusés » (§ 12), le nombre des régionalismes de Belgique et de France mentionnés explicitement est beaucoup plus grand que celui des québécismes, probablement dans une proportion de cinq contre un. Le lecteur est ainsi en droit de penser que les français régionaux de France et de Belgique manifestent une originalité beaucoup plus grande que le français québécois, alors qu'on s'entend généralement pour affirmer le contraire.

Français québécois ou français canadien? En parlant du français nord-américain, l'auteur rattache les usages tantôt au Québec, tantôt au Canada, tantôt à l'Acadie — le cas de la Louisiane n'est évoqué qu'une seule fois, à propos de *mais que*, § 1081 *d* —, ce qui est tout à fait défendable en soi. Mais l'analyse des données traitées fait voir que le découpage qui est ainsi fait sur le plan géographique ne repose pas sur des critères rigoureux; dans la grande majorité des cas où l'une ou l'autre de ces mentions est utilisée, on ne trouve ni citation, ni référence, ce qui ajoute à la difficulté de les interpréter. D'autre part, notre hypothèse de départ selon laquelle la mention « Canada » ferait référence à un phénomène attesté aussi bien en Acadie qu'au Québec ne trouve pas d'appui solide: l'équation « Québec + Acadie = Canada » ne se vérifie qu'à un seul endroit (§ 468 *a* 1°, où l'on cite *Attendez que je me rappelle...*, de René Lévesque, et *La Sagouine*, d'Antonine Maillet).

Par ailleurs, parmi les auteurs cités, Guèvremont et Lévesque sont étiquetés tantôt comme québécois, tantôt comme canadiens. La même hésitation peut être observée pour les exemples extraits du *Dictionnaire de la langue québécoise* de Léandre Bergeron, malgré son titre explicite, de même que pour ceux tirés de l'enquête de Seutin sur le parler de l'Île-aux-Coudres. Autre fait particulier: dans la situation politique actuelle, à l'exception d'Antonine Maillet, tous les auteurs canadiens cités sont (aussi) québécois. Il serait peut-être plus prudent de se limiter à la distinction « Québec / Acadie », en gardant à l'esprit que les variétés de français qui sont par-

lées dans ces deux territoires partagent un grand nombre de traits et que les variétés en usage au Canada à l'ouest du Québec sont issues de la variété québécoise. Du même coup, on éviterait des rapprochements qui tiennent du paradoxe, par exemple quand on fait de René Lévesque et de Claude Morin des auteurs «canadiens», eux qui ont été des champions de l'indépendance du Québec... De la lecture du *Bon usage*, il ressort que la forte connotation dont est chargée l'opposition *Québécois / Canadien* n'est pas nettement perçue à l'étranger.

La description des faits. Alors qu'on annonce (p. VII) vouloir restreindre le nombre de faits lexicaux dans le *Bon usage* (puisque c'est là l'objet du *Français correct* de Grevisse), une part importante (plus de 45 %) des québécismes que relève A. G. se révèlent être des mots ou des expressions qui n'existent pas dans la variété de français qu'A. G. appelle «langue générale» ou «langue commune» (par exemple *alentir*, § 172 c, *faire cru*, § 757 b 1^o). Il peut également s'agir de différences de sens avec cette variété de référence (*pareil* «malgré cela» § 926 d).

S'il est vrai que le lexique se montre particulièrement sensible à la variation, il existe pourtant un certain nombre de faits grammaticaux importants dont il faudrait parler dans un ouvrage tel que le *Bon usage*. Outre les nombreux cas de variation de genre ou de nombre, dont A. G. traite déjà, le *Bon usage* pourrait inclure dans sa description quelques commentaires concernant la productivité et la valeur de certains suffixes en français québécois (notamment *-able*, *-age* et *-eux*); il pourrait également parler de l'usage du partitif au Québec (où l'on dit *de la lasagne* aussi bien qu'*une lasagne*) et de l'infinitif à valeur de conditionnel (*avoir su*, *je ne serais pas venu*). On aurait aussi pu faire mention d'un certain nombre de faits de phonétique québécoise bien établis et qui font partie de l'usage reçu, tels que l'assibilation de [t] et [d] devant les voyelles hautes, la réalisation fermée des voyelles nasales, le maintien de [r] apical dans la partie ouest du Québec, dans une aire dominée par Montréal. Dans la section consacrée aux «sons du français», il aurait été fort à propos d'insister sur l'existence (ou le maintien) de certaines oppositions, tout spécialement les oppositions /ɛ/ bref ~ /ɛ:/ long et /a/ ~ /a:/, qui sont fondamentales en français québécois et ne se réalisent pas nécessairement de la même façon que dans les autres variétés de français qui les connaissent encore⁽⁴⁾.

Le *Bon usage* enregistre un bon nombre de québécismes vieux ou vieillis qu'il présente sans en préciser le statut dans l'usage (près d'une trentaine, soit plus de 20 % de l'ensemble des cas). Parmi ces québécismes appartenant à la langue de jadis, mentionnons *joual* en parlant de l'animal (§ 36 b), *presquement* (§ 164 a), *poison* n.f. (§ 481 d N. 10) et *pour le sûr* (§ 1050 a). On pourrait à la rigueur signaler quelques-uns de ces vieux québécismes, quand ils sont bien attestés dans la littérature, puisqu'on en trouve beaucoup dans des textes antérieurs à la Révolution tranquille. Il faudrait cependant indiquer qu'ils appartiennent à une autre époque.

(4) Par exemple, on ne trouve que le second phonème de la paire /a/ ~ /a:/ en finale de mot (*avocat*, *voilà*), sauf dans le groupe *oi* où l'on observe un flottement entre les deux.

En outre, nous avons relevé une vingtaine de québécismes très peu attestés, qui ne méritaient certainement pas de figurer dans le *Bon usage*, dont l'objet premier est l'usage général (certains nous étaient même totalement inconnus et ne figuraient pas dans les fichiers du Trésor de la langue française au Québec). Signalons, par exemple, *magazine* comme nom féminin (§ 468 a 1°), le verbe impersonnel *neigeoter* (§ 754 a), t.v. «parfois masculin» (§ 467 b), la forme féminine *châtine* (§ 541 Rem. 2) et le tour *sous semaine* «en semaine» (§ 1003 e 5°). Autre exemple: s'appuyant sur un passage de *Maria Chapdelaine* («il fait ben fret»), A. G. fait état d'une distinction entre *fret* (masculin) et *frette* (féminin) (§ 60 a). S'il est vrai que cette variante du mot *froid* connaît les deux orthographes, celles-ci ne correspondent pas à une opposition de genre; la seconde ne vise qu'à rendre compte de façon plus explicite de la prononciation du mot qui est la même au masculin et au féminin: [fret]. La consultation du *Glossaire du parler français au Canada* (s.v. *frête*: «adj. m. et f. et s.m.») aurait permis d'éviter cette méprise qui s'explique peut-être par le fait que Louis Hémon utilise ailleurs la forme *frette* en parlant de l'eau.

Conscient que la valeur d'une description dépend de celle des faits observés, A. G. a généralement recours aux citations comme arguments d'autorité. Il est cependant fâcheux que le même principe n'ait pas été appliqué de façon systématique en ce qui concerne les faits spécifiques au Québec. Car, sur la cinquantaine de faits que nous remettons en cause, la majorité (38/47) n'ont pas été exemplifiés.

En somme, un nombre important de faits présentés comme québécois dans la 13^e édition du *Bon usage* ne correspondent pas à la façon dont s'expriment l'ensemble des Québécois aujourd'hui. Une telle description contribue à entretenir une vision pittoresque de la réalité québécoise et est finalement peu utile, que l'utilisateur du *Bon usage* soit québécois ou d'une autre partie de la francophonie. Il ne manque pourtant pas de faits qui auraient pu trouver place dans la grammaire d'A. G. et dont la discussion aurait pu aider à cerner la notion de «bon usage».

Les sources utilisées. Le principal reproche qu'on peut adresser à A. G. concerne sans doute la pauvreté de son corpus littéraire canadien. Avec seulement 15 sources citées, en excluant ici les exemples extraits de sources métalinguistiques, le *Manuel Richelieu* et le *Rapport d'une commission d'enquête* (pour une cinquantaine de citations et de renvois), il n'y a rien de surprenant à ce que 100 des 144 québécismes du *Bon usage* n'aient pas été exemplifiés. On s'étonnera de constater que, parallèlement aux œuvres de Réjean Ducharme⁽⁵⁾ (cité deux fois), de Germaine Guèvremont (citée 4 fois), de Louis Hémon (cité 4 fois), de Marie Laberge (citée 1 fois), de Roger Lemelin (cité 1 fois), d'Antonine Maillet (citée 8 fois), de Gabrielle Roy (citée 4 fois), de Michel Tremblay (cité 1 fois) et de quelques autres auteurs moins connus, le texte dans lequel A. G. a puisé le plus abondamment est *Attendez que je me rappelle...*, de René Lévesque. Cette autobiographie de l'ancien Premier ministre du Québec fournit à elle seule plus de la moitié des citations et des renvois: méritait-elle qu'on lui accorde autant d'importance? Nombre d'autres

(5) Et non Decharme, comme on voit ce nom orthographié dans la remarque du paragraphe 929 b.

textes étaient susceptibles de fournir au grammairien une image plus fidèle du « bon usage » québécois. Mentionnons, en plus de ceux énumérés plus haut, Philippe Aubert de Gaspé, Louis Fréchette, le frère Marie-Victorin, Olivar Asselin, Jules Fournier, Félix-Antoine Savard, Robert de Roquebrune, Jacques Ferron, Hubert Aquin, Marie-Claire Blais et Anne Hébert. On pourrait également faire une certaine place aux principaux journaux (*La Presse*, *Le Devoir*, *Le Soleil*), de même qu'aux textes des meilleurs chansonniers.

A. G. invoque à l'occasion des exemples oraux, ce qui ne va pas sans danger. Citer une Québécoise dont on a recueilli les propos dans la rue, ou qu'on a entendue à la télévision, sans connaître ses caractéristiques sociales, sans qu'on soit en mesure de faire le partage entre les faits épisodiques et les usages répandus, comporte assurément un risque. Cela dit, le fait de citer des exemples oraux n'a rien de mauvais en soi. La difficulté de l'exercice tient au fait qu'il est toujours malaisé d'analyser le mode oral d'une variété avec laquelle on est peu familier. Aux exemples purement oraux s'ajoutent 17 citations d'écrits *oralisants*, c'est-à-dire qui imitent l'oral et, plus particulièrement, l'oral familier ou populaire, notamment dans les dialogues. Le nombre élevé de ce type d'exemples donne à penser que le français du Québec constitue une variété essentiellement orale. Les organismes et les individus qui s'occupent du problème de la norme au Québec cherchent, au contraire, à faire prendre conscience aux locuteurs qu'ils n'ont pas à se glorifier des seuls traits de la langue orale pour affirmer leur identité au sein de la francophonie; ces faits existent, on peut certes les décrire, mais on doit leur en préférer d'autres, relevant de l'usage neutre et soigné, quand il est question de « bon usage ».

Le lecteur pourrait s'étonner de ce que, paradoxalement, A. G. cite à 27 reprises des auteurs canadiens (québécois dans 25 de ces cas) sans avoir pour but d'illustrer un phénomène propre au français du Québec. Mais on constate que, souvent, les exemples tirés de sources québécoises illustrent des usages qui n'appartiennent pas au « français régulier » (voir §§ 407 *b* 1^o Rem. 1, 538 *a*, 550 *b*, 558, 559, 617 *c*, 871 *c*, où les citations sont tirées de l'autobiographie de René Lévesque), ou qui sont « familiers » (§§ 950 *e* 2^o et 959), « surprenants » (§ 1085 *b* Rem. 2), litigieux (§§ 991, *c* 1^o, 1079 *b* 2^o), ou encore qui imitent « la langue populaire surtout paysanne » (§ 635 *g*).

A l'instar de son corpus littéraire, les sources métalinguistiques québécoises sur lesquelles A. G. fonde sa description mériteraient d'être mieux choisies. Ces sources sont les suivantes: le *Glossaire du parler français au Canada* (1930)⁽⁶⁾, le *Dictionnaire général de la langue française au Canada* de Louis-Alexandre Bélisle (1957, seule édition dont le *Bon usage* fait mention), le *Dictionnaire de la langue québécoise* de Léandre Bergeron (1980) de même que deux ouvrages de Seutin (une étude linguistique et un répertoire de citations d'auteurs québécois). Les deux premières de ces sources sont vieilles; cette réserve n'enlève rien à la valeur de ces ouvrages qui donnent de leur époque une image qui n'est pas mauvaise, compte

(6) A noter que cet ouvrage remonte à 1930; le texte publié en 1968, présenté comme une nouvelle édition dans le *Bon usage*, n'est qu'une réimpression.

tenu des ressources dont on disposait alors, mais elle doit être prise en compte si le but que l'on poursuit est de constituer un corpus représentatif de l'usage actuel.

Malgré son apparente nouveauté (1980), le *Dictionnaire* de Bergeron constitue un piège à éviter puisque cet ouvrage se borne à compiler, pour la majeure partie de son contenu, des données tirées de répertoires anciens, notamment le *Glossaire franco-canadien* d'Oscar Dunn (1880), le *Dictionnaire canadien-français* de Sylva Clapin (1894), le *Parler populaire des Canadiens français* de Narcisse-Eutrope Dionne (1909) et le *Glossaire du parler français au Canada* (d'où proviennent sept des huit citations de Bergeron dans le *Bon usage*). Mais, comme le souligne Claude Verreault dans son compte rendu du *Dictionnaire* de Bergeron⁽⁷⁾, une autre raison pour laquelle A. G. doit absolument écarter cet ouvrage tient à l'absence totale de marques d'usage. Sous prétexte de se garder de toute «censure morale ou linguistique» et d'éviter le «schéma de métropolisation» des Français, Bergeron manque en effet au devoir du lexicographe qui consiste à décrire l'usage, c'est-à-dire la façon dont les locuteurs d'une langue emploient les mots de celle-ci.

En raison du type de corpus dont elle rend compte (langue orale, énoncés peu représentatifs), l'étude d'Émile Seutin sur le parler de l'Île-aux-Coudres⁽⁸⁾ ne devrait peut-être pas non plus faire partie des références d'A. G. En effet, le surprenant «tout poisson parle» qu'en a tiré le *Bon usage* (§ 615 N. 8) n'est certainement pas une tournure habituelle dans la bouche d'un Québécois, surtout avec la prononciation [tUt] qu'on n'attend pas dans ce contexte. Le passage de l'infinitif à un temps conjugué, tel que mentionné par A. G. qui renvoie à l'étude de Seutin sans citer d'exemple québécois (§ 871 d Rem. 3), nous semble également d'un usage exceptionnel; il faudrait éviter de le mettre en évidence.

Il reste donc le répertoire de Seutin intitulé *Richesses et particularités de la langue écrite du Québec*, publié de 1979 à 1982, qui consiste en une abondante collection d'exemples tirés de la littérature québécoise. Mais il faut bien voir que ce répertoire, précieux pour le lexicographe québécois, ne présente pas d'analyse; on n'y trouve que des définitions sommaires (généralement un simple équivalent) et les emplois n'y sont pas marqués. Fort utile pour décoder certains passages de la littérature québécoise, ce répertoire ne peut à lui seul guider celui qui cherche à qualifier les usages et à les hiérarchiser.

La question de la norme. Le fait d'inclure des régionalismes dans le *Bon usage* a pour principal intérêt de relancer le débat sur la norme. Ainsi que l'affirme A. G., «un ouvrage comme celui-ci, dans ses intentions normatives, n'a pas la prétention de régenter la langue de la conversation amicale ou de la lettre familière» (§ 14). De fait, ses recommandations ne visent que la personne soucieuse de bien écrire. Si on y fait une certaine place aux régionalismes et aux faits de langue fami-

(7) Dans *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, sous la direction de Gilles Dorion, t. 6: 1976 à 1980, Montréal, Fides, 1994, pp. 229-232.

(8) *Description grammaticale du parler de l'Île-aux-Coudres*, Québec, Montréal, P.U.M., 1975, 459 p.

lière ou populaire, «il suffit sans doute», comme l'explique l'auteur, «de le signaler comme tel» (§ 14 *b*). Il y a cependant lieu de s'interroger sur la façon dont l'auteur a appliqué ce principe, puisque 80 des 144 faits spécifiques au français du Québec sont précédés du fameux symbole (°), introduit dans la 12^e édition et signifiant qu'un mot ou une tournure n'appartient pas au «français régulier».

Il convient d'autre part de se demander comment il a été décidé de l'acceptabilité d'un fait québécois. Les sources utilisées ne permettaient pas de porter un jugement éclairé sur ce point. On sait en outre à quel point il est difficile de bien manier les étiquettes sociolinguistiques dans un ouvrage de référence, à plus forte raison quand on évalue l'usage d'une autre communauté. Ainsi, *frette* (§ 60 *a*) et *vitement* (§ 931 *f* Rem.) appartiennent selon nous à un registre marqué et appelleraient, en principe, la réserve que sert à exprimer le symbole (°). Au contraire, °*avant-midi* (§ 466*b*), °*supposément* et °*présument* (§ 930) nous semblent tout à fait neutres. Les linguistes québécois en sont encore au stade des discussions en ce qui a trait à la façon de marquer les usages du français au Québec; les jugements dont fait état le *Bon usage* sont pour cette raison quelque peu hâtifs.

Certains mettront certainement en cause le simple fait de parler du français québécois dans le *Bon usage*. Dans la mesure où l'on reconnaît que le français québécois, loin d'être constitué exclusivement de faits québécois, est avant tout du français⁽⁹⁾, l'objectif visé doit consister à montrer qu'il existe, pour certaines communautés de francophones, quelques variantes aux standards phonétiques, lexicaux ou grammaticaux. Il ne convient pas, dans cette optique, de mettre en évidence les faits vieillis ou marginaux qui caractérisent telle ou telle variété de français, mais bien de s'intéresser à l'usage le plus répandu et le mieux accepté de cette variété. Par ailleurs, A. G. devrait exploiter davantage le fait que le français du Québec s'inscrit dans l'histoire du français, ce qui lui permettrait de tirer parti, de façon naturelle, de nombreux faits aujourd'hui caractéristiques du parler des Québécois⁽¹⁰⁾; non seulement pourrait-il ainsi enrichir certaines explications, mais il contribuerait à faire comprendre ces faits et disposerait favorablement le lecteur québécois désireux d'élargir sa compétence linguistique.

Le *Bon usage* s'est acquis une réputation internationale depuis longtemps et la refonte de l'ouvrage par A. G., en 1986, a été saluée comme un événement par la critique. Aussi nous a-t-il paru que l'auteur ne saurait s'offusquer des réserves que nous formulons ici concernant un aspect secondaire de sa grammaire, à savoir le traitement de la variation régionale de la langue, et encore, considéré à l'intérieur du seul domaine québécois.

(9) Par conséquent, et pour bien faire voir qu'un emploi spécifique au Québec n'exclut pas l'usage «général», il faudrait dire, par exemple, que *pareil* s'emploie **aussi** pour 'malgré cela' et non que «*pareil* s'emploie pour 'malgré cela'» (§ 926 *d*).

(10) L'auteur a pratiqué cette approche positive, par exemple, dans son explication d'*avoir beau* suivi d'un infinitif au sens d'«avoir beau jeu pour, avoir toute facilité pour» (§ 300 1°).

Nous estimons en effet qu'on devra, dans l'avenir, accorder une importance plus grande à cette dimension de la variation linguistique, en raison de l'accueil plus favorable qu'on réserve aujourd'hui aux particularités langagières des francophones qui ne sont pas des Parisiens. Si quelques exemples d'auteurs français réputés peuvent autoriser des accommodements avec le « bon usage », il nous paraît que, pour revenir au cas du français québécois, des façons de dire et d'écrire répandues au sein d'une communauté de six millions de locuteurs et jugées correctes par eux ont un fondement normatif certain. Encore faut-il disposer d'une bonne description de ces usages corrects afin de les mettre en évidence (plutôt que d'insister sur des emplois familiers, populaires, rares ou vieilliss), condition qui n'est pas satisfaite encore en ce qui concerne le français du Québec. A une époque où, dans divers pays de la francophonie, les linguistes réfléchissent sur cette question de la norme et cherchent à en rendre compte dans des ouvrages de référence, il faut souhaiter que le *Bon usage* continue d'apporter sa contribution au débat. En incorporant à sa grammaire un bon nombre de faits québécois, A. G. a fait preuve d'audace et, malgré les lacunes que nous avons signalées, il a contribué au développement d'une conscience francophone internationale. Ces lignes n'ont d'autre objectif que de l'encourager à poursuivre dans cette voie en accordant une attention particulière aux sensibilités nationales.

Claude POIRIER et Geneviève PRÉVOST

Alain VIAUT, *Flor de vinha. En Médoc. Paroles d'Oc du vignoble à Saint-Estèphe*, Bordeaux, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 1992, 266 pages. Préface de Xavier Ravier.

Sous ce titre fleuri, on lira un solide travail ethnolexicographique consacré à la terminologie viticole dans le parler occitan gascon de Saint-Estèphe (Médoc). Les données ont été recueillies sur le terrain [87-91]. Les articles [101-231; 233-247] sont, en général, rigoureusement construits: entrées dans la graphie de l'I.E.O., notations phonétiques, définitions soigneuses, acceptions numérotées (sauf exceptions), phraséologie, descriptions ethnographiques, illustrations, renvois. Ils sont complétés par une étude sur « La formation du lexique viticole » [55-63] (c'est-à-dire sur la formation des mots) et par un « Index par champs notionnels » [71-85]. Il demeure quelques inconséquences ou incertitudes dans le traitement et les exemples sont trop rares: trois seulement (deux en occitan, un en français) dans les 42 articles de la lettre *r*- [202-212]. On appréciera le fait qu'une rubrique soit réservée au français régional, et que les correspondants français soit parfois accompagnés d'une référence bibliographique à la littérature technique (bibliographie pp. 253-256), ce qui fournit d'utiles éléments de datation. La bibliographie linguistique [256-259] est vieillie (pour des instruments de travail pourtant courants): sont cités, par exemple, BIWb 1950, Corominas, *Breve diccionario* 1961, DCELC 1954, Robert 1951-1970.

L'auteur, qui a lu Pottier et Benveniste, paraît davantage ethnographe que linguiste (ce qui fait d'ailleurs le prix de son ouvrage). On le voit dans la rubrique étymologique, qui se signale par des efforts louables pour décrire la formation des

mots et pour discuter la part des emprunts au français, mais où nombre d'éléments sont à mettre au point ou, parfois, à redresser. Quelques remarques ponctuelles seulement : — *ferrèia* : on ne peut juxtaposer une étymologie de Musset et une étymologie de Rézeau (et Wartburg, FEW 3, 473b, et n. 23); FERREA (proparoxyton!) est évidemment exclu; l'emprunt à la langue d'oïl est évident; — *flaja* : puisqu'on renvoie au FEW, il faut préciser avec lui qu'il s'agit d'une formation régressive; — *ragana* « drain de surface » : l'explication est confuse et sans portée; il suffisait de citer, sur ce type, la mise au point de J.-P. Chauveau (« De quelques raies et rigoles », in : *La Terre, Actes du 3^e colloque de dialectologie de l'Ouest de la France*, Angers, 1989, 50); le terme est emprunté à la Saintonge; — *ragassa* « vieille scie » : à propos de *ragar*, rappelons que les étymologies d'Alibert sont tout à fait dépourvues d'autorité; on préférera se reporter à Wartburg (FEW 18, 101b et n. 1, RAG); d'ailleurs, en l'occurrence, il est faux de dire qu'Alibert « laisse supposer une source germ. ou got. » pour *ragar* (correspondant à un mot français bien connu); — *rancha* : FEW XVI, 254] 253; le classement des attestations dans FEW signifie on ne peut plus nettement que les formes occitanes sont empruntées à l'ouest d'oïl; — *rolhon* « écoulement naturel; drain » : au lieu de FEW 1, 148, on peut consulter à présent 25, 343-4, *ARRUGULA (1987); — *tradent* « fourche-pioche à quatre dents et plus » : FEW XIV, 184, sous *trahere*] FEW XIII/2, sous *trahere*; d'ailleurs on ne trouve pas de « formes approchantes » au lieu cité; ne pourrait-on penser à TRIDENS (FEW 13/2, 268b, cf. Teste *terdén*)? — *vailet* « valet » : il saute aux yeux qu'un *VASSALITTUS [*sic*] ne peut fournir l'étymon (BIWb, auquel il est renvoyé, n'enseigne point cela; il y a la loi de Darmesteter); — *veirar* « changer de couleur, se colorer (en parlant des raisins qui commencent à mûrir) » : tout le groupe (dont Gir. *vérer*, en français régional) est classé, à tort ou à raison, sous VARIUS dans FEW (14, 184a); — *venduunhaire* « vendangeur » : sur le verbe *venduunhar* et non sur le nom *vendunnha* (FEW part de VINDEMIATOR, 14, 467a), A propos de *biscarret*, la formulation de X. Ravier dans sa préface [10] pourrait laisser penser que « le célèbre *Französisches Etymologisches Wörterbuch* » met en avant « un hypothétique *BISOCULARE » pour expliquer ce mot; il n'en est rien, comme il est facile de s'en assurer par une consultation directe de l'ouvrage de Wartburg.

Au total des matériaux fiables (et correctement décrits) sur un secteur très nettement délimité du vocabulaire gascon, même si l'on ne trouve pas toujours dans l'ouvrage toutes les réponses sur ce qui, au dire du préfacier, est l'essentiel : « d'où venons-nous, qui nous a faits, que parlons-nous et comment ? » [10].

Jean-Pierre CHAMBON

Anita GAGNY, *Dictionnaire du français régional de Savoie (Savoie • Haute-Savoie)*, Paris, Christine Bonneton Éditeur, 1993, 160 pages.

Ce nouveau produit de la maison Bonneton couvre les départements de la Savoie et de la Haute-Savoie. Il comprend environ 850 articles dont le plan maximal (explicité en page 11) est un peu plus étoffé que ce à quoi cette série nous avait habitués. C'est ainsi qu'on y trouvera des citations tirées d'articles de journaux,

des renvois onomasiologiques, une rubrique de synonymes et d'antonymes, des localisations assez précises, des indications sur la vitalité, et même des données toponymiques. Les exemples donnés en italique à la suite de la définition ont été saisis «sur le vif au détour d'une rue, dans un magasin, dans un café, sur un marché, à une fête» [4]; lorsque métalinguistiques, ils sont précédés d'un signe spécial (•). Les mots traités à la nomenclature et apparaissant dans les exemples et les citations sont également marqués d'un signe (°); quant aux régionalismes non traités dans le dictionnaire, ils sont glosés entre crochets carrés. On n'oubliera pas, en dépouillant l'ouvrage, de consulter l'annexe [152-156] qui recense une cinquantaine d'expressions et de comparaisons (sans renvois dans le corps du dictionnaire).

La rubrique étymologique est la partie la plus faible de l'ouvrage. D'une façon générale, on notera que la mention de l'étymologie lointaine est tout à la fois superflue et insuffisante dans un dictionnaire de français régional. Ce n'est que par un raccourci assez violent que l'on peut conclure des articles tels que *avoir bon* et *ça fait bon* par un laconique «Du latin *bonus* 'bon'» [31]. De même, *bonne main* n.f. 'pourboire' viendrait «du latin *bonus* 'bon' et *manus* 'main'» [92]; on ne semble pas s'être posé la question de l'existence (assez improbable) d'un syntagme lat. *bona manus* 'pourboire'. Il serait plus pertinent d'informer le lecteur sur l'existence de constructions semblables relevées dans les dialectes et dans le français d'autres régions et d'autres époques, voire dans d'autres langues romanes, afin de replacer le phénomène lexical à décrire dans un ensemble plus vaste⁽¹⁾. De toute manière, il faut à tout prix éviter de donner l'impression au lecteur que le mot traité est l'aboutissement direct, sans la moindre évolution sémantique ou morphologique, de l'étymon cité; *arsouille*, dont l'origine ne fait d'ailleurs pas unanimité (Guiraud), est présenté comme provenant «Du latin *solium* 'baquet'» [18]. C'est effectivement l'étymon sous lequel le mot est traité dans le FEW (repris par TLF), mais les lecteurs qui verront dans 'baquet' la motivation du sens 'ivrogne' feront fausse route, la réalité étant autrement plus complexe. Entre le dérivé *blonder* v. i. 'courtiser les filles' et l'étymon germanique **blunda* 'blond' [29], n'y aurait-il pas lieu de mentionner l'existence de *blonde* n.f. 'jeune fille que l'on courtise', attesté dans d'innombrables parlers gallo-romans et qui a de bonnes chances d'avoir servi de base à ce verbe? Dans certains cas, le recours à l'étymologie proche aurait épargné à l'auteure de curieuses maladresses; *beufferie* [sic] n.f. 'bêtise' est un simple dérivé de *bæuf* adj. inv. 'stupide, bête' (courant en Suisse romande, tout comme d'ailleurs *bæufferie*); le commentaire «de la racine *-beff*» [27] laisse songeur, et ce n'est qu'en consultant l'article BEFF- dans FEW 1, 313 que l'on comprend ce qui est arrivé: le mot relevé en Savoie en cette fin de vingtième siècle a été assimilé à mfr. *befferie* 'moquerie, bagatelle' (Baïf), béarn. *beferie*, ce qui est sémantiquement, chronologiquement et géographiquement inapproprié.

(1) En ce qui concerne ce type lexical, attesté non seulement en Savoie mais aussi en Suisse romande, à Marseille, dans les dialectes tessinois ainsi qu'en italien littéraire, cf. GPSR 2, 492a s.v. *bonne*² 3; FEW 6, I, 294a, MANUS I 1 et note 55; Battaglia s.v. *buonamano*; VSI 2, 666-673 s.v. *bonamán*; TLF 4, 679b s.v. *bonne-main*.

Dans certains cas, l'étymologie est déclarée «inconnue»; A. Gagny se risque alors parfois à émettre une «hypothèse». C'est ainsi que *arcosse* n.f. 'aulne vert de montagne' (v. FEW 21, 66b; 25, 182a, *ARG- I 2; BaldEtym 1, n° 297) pourrait provenir «du latin *arcus* 'arc' + suffixe *-osus* '-eux'». Les problèmes grammaticaux et morphologiques, les particularités de la phonétique locale ainsi que les renvois aux FEW nous sont, heureusement, épargnés; la concision proverbiale des ouvrages publiés par les Éditions Bonneton en aurait certainement souffert. Dans d'autres cas, l'intuition semble avoir été plus heureuse: *bzeler* v.i. 'courir de tout côté en levant la queue (des vaches énervées par les insectes qui les assaillent par temps d'orage)' serait d'origine inconnue, mais on nous suggère qu'il pourrait venir «du francique **bisôn* 'partir en tout sens en courant'» [37]. Cela tombe bien, puisque toute la famille est classée dans FEW 15, I, 119b-120a, *BISÛN. Encore une fois, on ne comprend pas exactement ce qui s'est passé; s'agit-il d'une manière curieuse d'émettre des doutes sur le classement proposé par Wartburg? Peut-être a-t-on seulement hésité à proposer ce rattachement, les formes citées dans l'article du FEW n'étant pas exactement identiques à la forme traitée. Il est pourtant assez clair qu'elle trouve tout naturellement sa place en leur sein. Quoi qu'il en soit, le procédé à l'œuvre n'est pas très clair.

En résumé, l'ouvrage d'Anita Gagny est dans le peloton de tête des petits dictionnaires de français régional des Éditions Bonneton pour la technique lexicographique, mais ses commentaires étymologiques, tels qu'ils se présentent, n'ont guère de raison d'être. Peut-être eût-il été plus avisé de s'en passer; on aurait ainsi pu faire de la place à des informations plus intéressantes et plus fiables.

André THIBAUT

Willy BAL, Albert DOPPAGNE, André GOOSSE, Joseph HANSE †, Michèle LENOBLE-PINSON, Jacques POHL †, Léon WARNANT, *Belgicismes*. Inventaire des particularités lexicales du français en Belgique, Louvain-la-Neuve, Duculot, 1994, 144 pages.

Les membres belges du Conseil International de la Langue Française ont entrepris depuis près de 20 ans de dresser un inventaire des particularités lexicales du français de Belgique. Ils en avaient déjà publié une brochure préparatoire (lettres A, B, C) en 1977. Entre temps F. Massion a publié un riche *Dictionnaire de belgicismes* (v. ici 53,570 et on pourra se reporter au CR de H.J. Wolf publié dans le RJ 42, 217).

La réputation des auteurs garantit le sérieux de l'inventaire des mots jugés par eux «remarquables, soit en eux-mêmes, soit par leur signification, leur construction, les locutions où ils entrent, etc.». Ils font appel aussi à la collaboration des lecteurs en vue d'une seconde édition. L'entreprise est résolument descriptive sans visée normative et sans considération historique. L'orthographe des entrées suit les règles de l'orthographe française. La prononciation est donnée seulement dans les cas où il pourrait y avoir incertitude: c'est parfois entendu largement (*bébelle* [bɛbɛl] ou *bé-bette* [bɛbɛt]), parfois étroitement (*ring* pas de prononciation: Massion [rink] ou

[rin]); *salade* pas de prononciation (Massion [sala:t] cf. ici [sybzi:t]); *socket* pas de prononciation; *touillet* pas de prononciation est suivi de *touillis* [tuis] etc.). La prononciation de ce mot *touillis*, inviterait à l'écrire *touillisse* (cf. Gaum. *toûyisse* ds FEW 13, 2, 394a) de même pour *tournis* (où le choix d'un emploi féminin rend encore plus incompréhensible la graphie de l'exemple).

Les mots sont localisés, le cas échéant, avec la prudence nécessaire; de même les marques d'usage ont été utilisées avec une discrétion sur laquelle les auteurs s'expliquent [9]. Nos nouveaux Académiciens, qui se sont octroyé le droit de forger eux-mêmes leurs exemples, ont visiblement tenu à enregistrer les termes administratifs et les mots de la vie universitaire.

Compte tenu de la modestie des ambitions, que nous pourrions regretter en raison des compétences reconnues des auteurs, la réalisation est très fiable. Quelques remarques à propos de la lettre B: *balatum* est d'usage courant à Nancy; — *balle* «franc», il fallait souligner que la spécificité belge est l'emploi du mot au singulier (en fr. *il était sans un sou*); — *bambinette* est courant à Nancy; — *bas*², dans *Ne cours pas à pieds de bas sur le trottoir* la définition «sur les bas» n'est pas du français courant, on dirait «en chaussettes»; — *bazar* «pénis» est usuel en français; — *belle*, les exemples donnés, et surtout le second (*il en a encore fait une belle*), sont du français courant, au moins dans l'Est; — *benner*, j'ai déjà entendu à Nancy *envoyer benner* «envoyer promener qch»; — *bêtes* «bovins» est usuel en français rural, au moins dans l'Est; — *arranger les bidons* se lit dans Bernet/Rézeau *Dictionnaire du français parlé*, mais je crois assez qu'il s'agit d'un belgicisme; pour ma part, je le connais dans le jargon des coureurs cyclistes, au sens de «truquer la course; laisser gagner celui qui a été désigné»; serait-ce là une remotivation secondaire à partir des bidons du coureur cycliste qui contiennent à l'occasion des substances dopantes, image de la tricherie en course? J'ai eu depuis le plaisir de l'entendre dans la bouche du coureur provençal, R. Virenque, qui, à l'issue de l'étape d'Hautacam du dernier Tour de France, a déclaré sur Europe n° 1, le 14.7.94 à 18 h 20: «Ça (= le lâchage de Rominger) arrangeait les bidons de moi et de Luc (= L. Leblanc)», c'est-à-dire «ça faisait notre affaire». Il me semble que c'est un belgicisme, dû à l'important effectif de Belges dans le peloton des coureurs et à la valeur affective liée au mot *bidon* dans ce milieu. — *biquer*, l'exemple a le tort de pouvoir être interprété comme un lieu-dit; — *bleus*, *laver les bleus* «laver les bleus de travail» était usuel dans l'Est; — *bloc* «cachot» est usuel en français cf. *bloc* «prison; salle de police» ds Esn; — *blouche*, de façon certes illogique le Français ne dira jamais qu'il y a un «enfoncement» dans la carrosserie d'une voiture; il parlera d'une «bosse»; — *boire le café* «prendre une collation à quatre heures» est usuel dans l'Est; — *bonbonne* «bouteille de gaz» est du français courant; — *brisaque* «brise-tout» est lorrain cf. Lanher/Litaize *Dictionnaire du français régional de Lorraine*.

Horodateur «distributeur de tickets autorisant le parking [on pourrait préférer le *stationnement*] de voitures sur la voie publique» n'est pas réservé, le mot et l'objet, aux seuls Belges. Sous *abat-jour* la définition par «imposte» est vraiment trop peu explicite.

Gilles ROQUES

PHILOLOGIE ET ÉDITIONS DE TEXTES

Miracles que Dieus ha mostratz per sant Frances apres la sua fin. Version occitane de la *Legenda Maior Sancti Francisci*, *Miracula* de saint Bonaventure. Édition critique et étude de la langue par INGRID ARTHUR, Uppsala, Université, Monografier utgivna av K. Humanistica Vetenskaps-Samfundet i Uppsala 4, 1992, XIII + 201 pages (distribué par Almqvist & Wiksell International, Stockholm).

Cette édition de la traduction occitane anonyme des *Miracula* de saint Bonaventure, magnifiquement imprimée et que Mme Ingrid Arthur tenait prête « depuis plus de 35 ans » [III], prend la suite de son édition de la traduction de la *Legenda Maior* (*La Vida del glorios sant Frances*, édition princeps par Ingrid Arthur, Uppsala, 1955; = Bonav pour le FEW) et de celle du *Cavalier armat* (StNeoph 31, 43-64), textes appartenant au même ms. On a là un remarquable travail, digne de grands éloges.

Le nouveau travail d'I. A. consiste en quatre parties principales: introduction [1-18]; étude très développée de la langue du texte [19-135]; édition proprement dite [142-173], précédée de remarques paléographiques [136-139] et des principes d'édition [140-141]; glossaire [175-188] et index des noms propres [189-193]. La bibliographie [196-201] n'a pas toujours été mise à jour.

L'introduction renseigne clairement sur le ms. et sur le texte. Le ms. (Assisi, Bibl. Storico-Francescana de la Chiesa Nuova, 9; BrunelMs 283) date du 14^e siècle, peut-être « vers la troisième décennie » [5]. Pour la liste des textes de piété franciscaine qui y sont contenus, v. l'éd. de la *Vida* 4-9 (on aurait aimé que l'éditrice fasse exactement le point de ce qui est à présent publié). La compilation émane sans doute du milieu des Spirituels du Midi de la France [5-7], plus précisément, selon I. A., de « frères mineurs du couvent de Narbonne » qui auraient fui à Assise pour échapper aux persécutions [7], ce qui expliquerait notamment les italianismes toponymiques que contiennent les *Miracles* [7-9]. La traduction, basée sur un état plus ancien du texte latin que celle de la *Vida* [10], est fidèle, mais très libre, souvent amplifiée, et elle introduit parfois des détails nouveaux [12-15]; ceux-ci pourraient remonter à une rédaction antérieure à la version canonique des *Miracula*, mais I. A. incline à croire que c'est plutôt le traducteur qui a donné une teinte personnelle à son texte [12]. I.A. souligne à juste titre l'intérêt linguistique de l'œuvre ainsi que ses qualités littéraires [15-17]: « tout en restant fidèle à l'original latin, le traducteur a réussi à créer une atmosphère qui lui est propre » et qui se caractérise par « la simplicité, la souplesse et la vivacité de ses récits » [12], « une grande fraîcheur et beaucoup d'aisance » [16]; on prend, en effet, plaisir à la lecture. Bien que l'ensemble du ms. manifeste une forte homogénéité linguistique, due en particulier au copiste unique, l'éditrice suppose, de façon plausible, que la *Vida* et les *Miracles* proviennent de deux traducteurs différents (formes et emplois grammaticaux divergents) [17-18; cf. 80, 129]. Comme il n'est pas exclu que la *Vida* ou les *Miracles*

soient des autographes, il en découlerait qu'ils ne peuvent l'être tous deux [9-10] (mais prise de position qui semble différente, p. 30).

L'« Étude de la langue » [19-135] débute par la discussion de trois problèmes : les affinités avec le catalan [19-20], les italianismes [20-24] et la localisation [24-28].

Les caractères qui rapprochent la langue des *Miracles* du catalan sont assez nombreux (le paragraphe 2.1. se limite « à en donner quelques exemples » [19]; v. aussi 2.3.7. et *passim*); aucun d'eux ne relève toutefois de la 'catalanité de base'; ils indiquent seulement, selon l'éditrice, « un dialecte occitan qui se parlait dans le voisinage immédiat de la frontière linguistique » [19]. La liste des huit mots que I. A. n'a trouvés « dans aucun dictionnaire provençal, mais qui existent en catalan » [19-20], est dans l'ensemble significative; deux lexèmes, *corcon* n.m. « charançon du blé » et *lens* n.m. « lin », apparaissent comme particulièrement révélateurs. Toutefois, le terme technique *gomena* n.f. « câble qui retient l'ancre » (cité à nouveau parmi les « italianismes problématiques » [24]) n'est, par exemple, pas très probant : c'est un mot voyageur (y compris Mars. dès 1248, v. FEW 23, 104a; BambBod 46; Fennis-Stol 366). D'autre part, les types auxquels appartiennent *regalar* v.intr. « ruisseler de sueur » (et non « fondre » [20], ce qui est une conjecture étymologisante), attesté d'ailleurs dans Bonav (« fig. fondre »), et *se volcar* v.pron. « se rouler, se vautrer » ne peuvent pas être déclarés absents en occitan, même s'ils le sont des dictionnaires consultés par I.A. Sur le premier, v. FEW 23, 179a (notamment aveyr. *regolá* « couler le long de la paroi extérieure d'un récipient, dégoutter, tomber par gouttes »; aj. Foix *regalá* « vomir » Moulis) et CoromCat 7, 194a; sur le second, v. FEW 14, 624b, VOLVICARE (béarn, *bouca-s* « se vautrer »). On observera encore que ce n'est pas parce que *aflaquir* possède un parallèle avec un autre suffixe (*aflaquezir*) dans ce qu'on connaît de l'ancien occitan qu'il faut l'écarter comme indice probant [20], mais bien parce qu'il est fortement implanté dans les parlers occitans contemporains (cf. FEW 3, 591b, FLACCUS). Dans les trois derniers cas évoqués, il est nécessaire de tenir compte des données de la langue moderne.

En revanche, on peut ajouter, nous semble-t-il, à la liste de I. A. les trois mots suivants :

— d'abord *crebant* n.m. « choc » (à propos d'un enfant qui tombe d'un étage : *donec dejos tal crebant que* [...] II 4/3), si l'on accepte l'interprétation syntaxique et sémantique de l'éditrice, car on se rappellera que le seul autre exemple connu jusqu'ici était Jaufré 2972 (auteur « de Catalogne ou du sud de l'ancienne province de Languedoc », éd. Brunel 1, XLII) et que *crebant* « caiguda violenta, amb gran cop » est bien attesté en ancien catalan (notamment Llull, AlcM; CoromCat 2, 1032a). Il y a pourtant une difficulté, que l'éditrice ne relève pas : on sait en effet que l'interprétation du passage de Jaufré, dans lequel *crebant* apparaît dans une syntagmatique très proche de celle des *Miracles* (*E det n'en terra tal crebant Que* [...] ; ms. B : *creban*), est controversée (v. la note de l'éd. Brunel 2, 174, où l'on ajoutera Breuer Z 49, 555); si certains (Rn, Breuer; cf. LvP et FEW 2, 1318a, CREPARE) interprètent *crebant* comme un substantif, d'autres (Lewent; Brunel) repoussent cet « exemple unique » et voient dans *creban(t)* le participe présent ou le gérondif de *crebar*. A première vue, le passage des *Miracles* tendrait à donner raison à Rn et Breuer; il faut néanmoins remarquer que les *Miracles* recèlent, par ailleurs, un exemple du tour postulé par Lewent et Brunel dans le passage de Jaufré (et sans qu'il soit nécessaire de postuler avec Brunel *tal = tal lo*): [une pierre] *donec tal sobre un home que* [...] III 6/3. Pour notre part, nous nous rallions cependant à l'interprétation substantivale dans les *Miracles* et dans Jaufré.

— *lagosta* n.f. «sauterelle» (texte latin *bruchus*): cette forme n'est enregistrée ni par la lexicographie de l'ancien occitan, ni par FEW 5, 396b, LOCUSTA; les seuls réflexes en occitan moderne connus de FEW sont gascons (land. Teste); ALF 1198 et ALG 651 permettent de définir l'aire avec précision (essentiellement Gir. et Land. à l'exclusion, notamment, du gascon pyrénéen); v. la carte dressée par G. Tuaillon, *Scritti linguistici in onore di Giovan Battista Pellegrini* 865, et, auparavant celle de Bertoni (ARom 1, 263). Or le catalan connaît *lagosta* / *lla-gosta* (dp. Lull et VidesR [aroussill.], CoromCat 5, 27; AlcM) et la seule autre attestation occitane que nous ayons relevée se lit dans HomelTortosaM (ca. 1200, v. RLR 97, 1993/1, 227), texte copié en Catalogne et comportant des traits catalans.

— *percodir* v.tr. «secouer, ébranler»: seule attestation gallo-romane du traitement héréditaire, qui doit être comparée à cat. *percurdir* (AlcM; CoromCat 6, 442-3; REW 6402), et surtout à acat. (aroussill.) *percodir* dans VidesR (CoromCat 6, 443a; éd. Maneikis Kniazzezh / Neugaard 1, 176).

A l'appui des affinités avec le catalan et la Catalogne, nous serions enclin à faire état de deux détails supplémentaires: (i) il est curieux de constater que le seul exemple de <ny> pour /ñ/ [61] se trouve dans *Catalunya* (dans un autre passage, *Cataluenha*): y aurait-il là une graphie «identitaire»? (ii) on peut noter aussi que la ville de Lérida est désignée par une forme proche de celle du catalan (*Leyda*), alors que *Lerida* paraît la seule forme courante en ancien occitan (Chambers; Wiacek; GestaKM 355; CroisAlb I 7/15 [aussi *Leire* I 3/2]; CConsMontferrandL; R 90, 17/45); I. A. fait d'ailleurs observer [14, 20] que la version occitane est particulièrement bien renseignée sur le miracle léridien (plusieurs précisions ne figurent pas dans le texte latin).

Au total, il apparaît à l'éditrice que la langue des *Miracles* est «légèrement plus apparentée au catalan et aux dialectes gascons que celle de la *Vida*» [24]. (On pourra accorder le fait pour ce qui concerne le catalan, mais pour ce qui est des affinités spécifiquement gasconnes, on n'en voit guère, et l'éditrice, qui les évoque à plusieurs reprises, notamment aux paragraphes 2.3.6 et 2.3.8 [27], ne mentionne pas de corrélation véritablement significative.) En conséquence, pense I. A., «les mots et les formes qui présentent cette affinité proviennent vraisemblablement du traducteur [des *Miracles*]» [24], ce qu'on peut admettre *cum grano salis* (puisque'il y a des traits catalanisants qui se trouvent aussi dans Bonav).

L'éditrice pose ensuite la question «Y a-t-il des italianismes dans les *Miracles*?» [20], et elle revient sur celle de leur présence dans la *Vida*, qui avait donné lieu à quelques interventions de ses critiques (cf. Hasselroth NPhM 56, 304-5, et les positions, bien outrancières, d'Hammarström StNeoph 28, 92-3). En ce qui concerne les *Miracles*, la réponse est claire: il n'y a pas d'italianismes, mis à part quelques noms de lieux italiens (*Aretsso*, forme qui se retrouve dans Bonav, et quelques autres [23]). Ajoutons que la forme *malatia* «maladie» [24] est attestée en ancien occitan (ms. 1354 ou 1356, copié en Provence, R 14, 513 = Lv); il faudrait préciser en quoi *solce* (édité *solc*, e [167] avec une explication très raisonnable en note) pourrait être un italianisme; enfin, à propos d'aocc. *oi!* dans la *Vida* [23], v. aussi *Flamenca* (Gouiran RLR 93, 1989/1, 135, 136).

La langue des *Miracles* (visiblement aquitano-pyrénéenne) est localisée avec beaucoup de vraisemblance dans la zone Ariège-Aude, avec une «préférence pour l'Ariège orientale», mais sans exclure «la partie occidentale de l'Aude» [28]. Selon I. A., le traducteur et le copiste des *Miracles* relèvent donc linguistiquement de la

même zone [30]; le traducteur viendrait « d'une région qui se trouve plus à l'ouest et peut-être aussi plus au sud que celle d'où provient le traducteur de la *Vida* » [42]. On regrette un peu que l'ensemble des faits pertinents, que l'on trouvera aussi *passim* dans la description de la langue et au glossaire [28], ne soient pas groupés et organisés en une démonstration vraiment rigoureuse. On pourra recourir parallèlement à l'étude très méthodique de M. R. Harris, *The Occitan Translation of John XII and XIII-XVII from a Fourteenth-Century Franciscan Codex (Assisi, Chiesa Nuova MS.9)*, Philadelphie, 1985, 52-71 (v. le c.r. par Pfister Z 103, 445-8). Quoi qu'il en soit, le résultat paraît fermement acquis.

Indépendamment des lexèmes communs avec le catalan (v. ci-dessus), ce sont surtout, semble-t-il, des traits récurrents graphico-phonétiques qui servent de base à la localisation de la langue. L'éditrice aurait pu se servir de certains particularismes lexicaux au moins aussi probants. A titre d'indices lexicologiques, on pouvait considérer *despertar* « v.tr. réveiller; v.pron. se réveiller » et *amortar* v.tr. « éteindre ». Le premier type est commun à la *Vida* et aux *Miracles*; les données contemporaines connues jusqu'ici (cf. FEW 3, 308b, EXPERGISCERE) conduisent à l'Ariège et l'Aude: Ariège *desperta* v.tr. « éveiller » (Am; M; p 777, 791 ds RLIR 2, 199), Foix id. / *despertar* (Moulis; Alibert), Dun id. (Tricoire, in A. Lagarda, *Anthologie occitane du pays de Montségur*, Toulouse, 1978 = LagardaAnth, 96), Rieucros *despertat* adj. « levé depuis peu (soleil) » (Boubila, LagardaAnth 92), Rivel *despertar* « v.tr. réveiller; v.pron. se réveiller » Lagarde, Aude *despertat* « qui se réveille (fig.) » (Claude Marti, « Montségur » v. 7; auteur né à Carc.), Aran *desperta* v.tr. « réveiller » CoromAran. L'emploi du verbe dans Cerveri est à rapporter au catalan (CoromCat 3, 92b et 94b n. 2); Stichel 34 relève aussi le mot (emploi pronominal) dans SMarieMadeleine (catalanisant), mais encore dans BrevAm, et comme pronominal dans Fierabras (BrunelMs 3 = ms. lang. 13^e s.). Quant au second (qui se trouve également dans la *Vida*), si, dans le sens d'« éteindre », il représente un mot de latin régional surtout implanté à l'est dans la Galloromania (FEW 24, 173a, *ADMORTARE; Jud RLIR 1, 226; Gl 1, 362-3; cf. LEI 1, 762-5), les enquêtes de Jud et du NALF montrent qu'il est également connu dans une petite aire cohérente du sud-ouest, et précisément: Ariège (p 772, 791 ds RLIR 1, 226; ALLOc 920, 921; ALG 1293 p 771E, 782S; cf. Foix *amourtà* Moulis, Lavel. *amortar* ds LagardaAnth, 70), partie de la Haute-Garonne (ALG 1293 p 699NE, 780, 780S, 781E, 790NO; ALLOc 920, 921; St-Gaudens *amourtà* Dupleich), HPyr (ALG 1293 p 689SE), Aran (CoromAran 173), et aussi en catalan (CoromCat 5, 792b); pour la langue médiévale, Rn cite Fierabras (= BrunelMs 3, ms. lang. 13^e s.) et BrevAm; cf. encore LECTURE (1567, FEW l.c.; cf. Krispin Via Domitia 23, 67 *sqq.*). Il y aurait peut-être là l'indice le plus fort pour privilégier l'Ariège languedocienne sur l'Aude, d'autant qu'une frange orientale de l'Ariège (ALLOc p 09.11, 09.30, 09.33) ne connaît pas ce type (on a, plus à l'ouest, « *atudar* »). Enfin, on pouvait considérer *arremenar* v.pron. « s'arrêter » (VIII 1/4): l'éditrice se demande en note (v. aussi gloss. et p. 45) s'il ne faut pas corriger *aremenet* en *e remenet* ou *e remanet*, mais la leçon du ms. est confortée les exemples du verbe dans Rn (Fierabras; = GestaKM gloss. [lire *arr*], ms. Aude 1325; = BrunelMs 154, ms. Agde 14^e s., mais probablement région de Narbonne suivant CoromCat 5, 572) et dans un doc. Limoux (cité par CoromCat l.c.); en (ancien) catalan, le mot paraît n'avoir été en usage qu'en Roussillon, où il est particulièrement bien attesté (CoromCat l.c., avec une riche documentation; VidesR, éd. Maneikis Kniazzezh / Neugaard 1, 83-4 [l'exemple de Lv est tiré d'un passage de VidesR]; AlcM); FEW 6/2, 106b, MINARE.

L'éditrice offre ensuite une étude des graphies et des phonies [28-77], de la morphologie et de la syntaxe [77-135], de la formation des mots [126-133] et de la phonétique syntaxique [133-135], qui est remarquablement systématique et détaillée. Le fait le plus frappant est la liquidation totale et précoce de la déclinaison bica-suelle [78, 79], qui rappelle Albucasis et Elucidarium (Foix ca. 1350; Evans, *Actes*

du VI^e Congrès international de langue et de littérature d'oc 2, Montpellier 1971, 331) et, naturellement, le catalan. Le sous-chapitre « Graphies et phonétique » retient encore de la polémique avec Hammarström⁽¹⁾.

Quelques remarques marginales: — 34 il est difficile de dire que *ç* et *ç* sont en occitan contemporain « deux allophones du même phonème »; — 34-35 à propos de *tet* « toit », noter que les deux seuls exemples médiévaux de la lexicographie sont CroisAlb 5559 (= Foix?) et doc. Carc. 1425/1426 (Lv), ce qui correspond bien à la distribution contemporaine (cf. encore FEW 13/1, 150a, TECTUM); — 35 à propos de *diys* etc., cf. Albucasis (Foix ca. 1350), éd. Grimaud XII; noter que la « substitution de suffixe » dans *veri* (aussi *Cavalier armat*, StNeoph 31, 64) est en -INU (et non -IMEN), ce qui n'est pas sans intérêt pour la localisation (cf. ALF 1737 et FEW 14, 235a, VENENUM); — 42 -*io* dans *passio*, *visio*, *oratio* n'est *a priori* pas une diphtongue (à transférer p. 43, groupes de voyelles en hiatus); — 45 sur *avesque*, v. PfisterGir-Rouss 278 (qui cite notamment GestaKM); ce n'est pas spécialement un indice d'affinité [...] avec le catalan des Pyrénées Orientales»; — 49 I. A. fait observer au glossaire que *benaseyt* « béni » (aussi *benazeita* Bonav) « n'est pas enregistrée par les dictionnaires d'ancien provençal, mais [...] existe en catalan », cf. cependant *benazet* CroisAlb 3, 38/53 (190) ds Rawls, *benazeita* GestKM 3019, *Sant Benaseyt* (ibid. 363, 365; aussi *benasir*), et ALF 125, confirmé par Rivel *benasir* « bénir » Lagarde, Foix *benasi* Moulis, Dun *benasida* adj. f. (Tricoire, LagardaAnth 101); cf. aussi *benaziga* CroisAlbMC 1, 10/24; — 53 l'explication donnée de la terminaison de *escarni* n.m. « moquerie » (« L'*i* est aussi analogique dans *escarni* ») est à rectifier; il s'agit du suffixe -*i*, formateur de dérivés postverbaux (ThomasNEss 89-100; Ronjat 3, 347); le fait était à traiter dans la formation des mots, p. 130; — 54-55, 56, 59: des graphies comme *Guargano*, *plagua*, *preguaria* semblent démontrer que <gu> note /g/ et non /gw/; — 58 *greguda*: « faute de copie? ou assimilation de la consonne initiale au g intervocalique », cf. *gregut* (SuchierDenkmäler 189 et 528 = BrunelMs 22, écrit « vers Toulouse »); — 62 on ne voit guère comment <ch> dans *empachar* serait « un emprunt au français », puisque, à l'intérieur de la Galloromania, *IMPACTARE — l'étymon n'est évidemment pas IMPEDICARE — est limité à l'occitan (FEW 4, 575a); — 72 *ayn* < ANNU paraît être une graphie catalane (cf. au gloss.), v. par exemple, pour l'ancien roussillonnais, RLR 8, 49, 51, 53, 55, 57 etc. (textes du début du 14^e s.); aj. *estayn* IV 4/1; — 83 relever *me pensi* IV 5/5; — 127 *sqq.*: il y a une certaine confusion dans l'étude des suffixes et des préfixes, qui tient au fait qu'on ne sait pas si ceux-ci sont dégagés en synchronie (ce à quoi on s'attend) ou en diachronie: en synchronie, des analyses du type de *contra-star* [127] sont assez difficiles à soutenir; — 128 préfixe dans *empastre* « emplâtre »? Noter que *sosmonre* est une re-préfixation sur le modèle de *submunere*; — 131 dans *glorificatio*, le suffixe est -*atio*; — 133 sous -(*i*)ar, explications confuses, le suffixe -*iar* n'ayant pas lieu d'être; formations à déplacer p. 132 sous -ar, y compris *ferriar*, *enferriar*, *desferriar*, dérivés non sur *ferre*, mais sur le continuateur de FERREA (cf. FEW 3, 469a); — 115 *per a far una campana* rappelle *per a* du catalan.

Le texte se lit en toute confiance. De nombreuses notes discutent et éclairent les difficultés. P. 140: on ne voit pas très bien pourquoi l'éditrice ne transcrit pas *j*, suivant les habitudes, quand *i* a une valeur consonantique assurée (cf. *escoriar* X 3/2,4 et *escoriador* X 3/4, mais *escorges* X 3/2 — qui au glossaire est enregistré sous *escoriar*); *mesquí*, *remolí* et *verí* sont ainsi accentués au glossaire, mais pas dans le texte; pour les futurs et les parfaits en -e, on préférerait *lausaré*, *reclamé*

(1) Son c.r. de l'éd. de la *Vida*, StNeoph 28, 92-8, et « Graphème, son et phonème dans la description des vieux textes », StNeoph 31, 5-18; réplique d'I. A., StNeoph 32, 30-40; v. encore Lecoy R 81, 398-402, et Rychner, « Remarques sur les introductions phonétiques aux éditions de textes en ancien français », StNeoph 34, 6-21.

etc. — I 2/2: éditer *Nové*; — II 1/1: *mont de Mora*] *Mont de M.* (forme correcte à l'index des noms propres); — II, 5/5: la forme *vays* du ms. pourrait s'expliquer par une confusion du copiste avec la préposition *vays* (*vays l'enfant mort*), sur laquelle v. Rn, Lv et FEW 14, 312b, VERSUS; — III 10/1: ponctuation après *salut*? — IX 1/3: éditer *que s'aparelhava*.

Le vocabulaire, exclu pour l'essentiel de l'étude de «la langue», est traité dans un glossaire méthodique [175-193]. Celui-ci est conçu à la fois comme un supplément (pour les mots, les formes ou les sens) à Rn, Lv et LvP (un astérisque signale les mots qui ne sont pas consignés dans ces ouvrages), et comme une aide à la lecture. Une telle conception est en principe un peu trop restrictive pour les besoins de la lexicologie, mais le dépouillement est large et rien d'important n'a été laissé de côté. La réalisation est soigneuse (les correspondants dans le texte latin ne sont pas indiqués de façon systématique, contrairement au glossaire de la *Vida*; définitions). Malheureusement, ni le FEW, ni le DAO, ni les atlas linguistiques régionaux, ne sont guère employés, ce qui limite quelque peu l'éclairage donné aux faits; le manque d'utilisation du FEW paraît en particulier regrettable, ne serait-ce que dans la mesure où l'ouvrage de Wartburg est aussi, par rapport à Rn et Lv qu'il synthétise (en principe!) et dont il date et localise les données (souvent), un dictionnaire complémentaire de l'ancien occitan grâce aux recours à d'autres sources.

On présentera ci-dessous quelques notes sur le glossaire: — *abocar* (se): plutôt «se retourner (en parlant d'une embarcation)»; emploi non relevé par la lexicographie; comparer à cat. *abocar-se* «tombar-se la barca, estant en la mar» AlCM; — *abonassar* v.tr. «calmer (la mer)» (en tournure passive): noter que ce verbe inédit donne la base d'afr. (s') *abonacer*, frm. *s'abbonacer* (FEW 6/1, 79a, MALACIA, et n. 4), empruntés à l'occitan comme le simple *bonace* (les *Miracles* fournissent d'ailleurs un exemple de *bonassa* à aj. FEW 6/1, 78b) malgré Vidos Mél-Fouché 45-9; — *acabussar* (se): l'éditrice écrit que «la forme avec le préfixe *a-* et un *s* géminé n'est pas enregistrée par LR, SW et PD. Cf. *acabuser* (PD, s.v.)», mais LvP note par *-s-* la sifflante sourde; — aj. *agreuja* (s') v. pron. «se détériorer (du temps)» IV 1/1,2: l'emploi pronominal n'est pas noté FEW 4, 263b, *GRAVIARE; — aj. *alegrier* n.m. «allégresse» II 5/7, II 6/8 etc., qui complète FEW 24, 288a, ALACER, pour la chronologie; — *amagar* v.tr. «cacher»: le seul exemple relevé (I 5/2) contient *amagat* adj. «caché» (aussi I 6/9); part. passé en I 6/17; renvoyer au synonyme *rescost*; — aj. *ampolla* «petite fiole renflée» I 2/3, 4 (un seul exemple occitan, du 15^e s., dans FEW 24, 488b, AMPULLA; aj. aussi *ampolha* GestaKM 1070, 3051); — aj. *anchora* n.f. «ancre de marine» IV/2, 3, 6, 9 et dans *gitar las anchoras* loc. verb. «mouiller (d'un navire)» IV 1/1, *estar sobre las anchoras* «être à l'ancre» IV 1/2 (un seul exemple en ancien occitan, FEW 24, 542b, ANCORA); — *anima* n.f. «âme»: v. FEW 24, 586a, ANIMA, où l'on ajoutera RLR 18, 118, 130, GestaKM gloss., HomelTortosaM (v. RLR 97, 1993/1, 225); — aj. *antiffena* n.f. «antienne» VI 5/4, *antiphena* VI 5/7: ad FEW 24, 657b, ANTIPHONA, où il faut ajouter aussi *antifena* Bonav; — *apressar*: aj. *se apressar* au sens de «se rapprocher (en parlant d'une date)» V 4/3, sens non relevé dans la lexicographie; — *aprovar*: aj. Inc./1; — *aytambé* adv. «également»: est attesté Gaillac 1391 par FEW 13/1, 91b, TANTUS; — à côté de *blastemar*, aj. *blasmar* IX 3/1, 6 et aussi *blasfemia* n.f. «blasphème» IX 3/2; — *braguier* n.m. «bandage herniaire» se retrouve dans Albucasis (Foix ca. 1350) suivant l'indication du glossaire de l'éd. Grimaud (qui ne donne pas de références au texte) et pas seulement dans cat. *braguer*; — *brogit* / *brugit* n.m. «bruit»: les attestations de *brugit* sont chez Guilhem Anelier (Lv; = Toulouse) et dans GestaKM gloss. (ms. Aude 1325); — aj. *boca* n.f. «ouverture d'un puits» III 3/2, sens non enregistré par la lexicographie; — aj. *casa* n.f. «maison» III 5/3, VII 7/2, 3, 5 et ds *remaner en casa* «rester à la maison» II 4/2, *a la sua casa* III 9/4 «chez lui», *a ssa casa* X 1/10, *en casa de son paire* «chez son père» VIII 2/1, alors qu'on

trouve généralement *maison* / *mayso* en emploi autonome (II 1/1, II 6/1, 2); noter aussi *ostal* V 5/1, VIII 1/3; — *cascar* v.tr. «briser, casser; secouer»: ajouter un astérisque (Ø dans la lexicographie de l'ancien occitan); c'est la première attestation de ce type, cf. FEW 2, 1435a, *QUASSICARE, où l'on ajoutera Foix *cascà* «frapper contre, dauber» Moulis; — *castel*: aj. III 10/1; — aj. *civitat* n.f. «cité» II 5/1 (en général *ciutat* III 4/1, III 8/1, V 3/1, VI 4/1 etc.): italianisme envisageable (la *civitat de Capoa*; cf. GAVI 3/2, 288), mais *civitat* est attesté aussi en occitan (1366, Pans); — *colre*: aj. les références à IX 1/13 et IX 2/6 pour attester l'infinitif; — aj. *cridar a* alcun «appeler (qn)» I 5/17: en occitan, la construction est signalée par le seul LvP; AlcM en donne deux exemples en ancien catalan (dont Lull); — *deiurar* «délivrer» II 5/3 n'est pas au glossaire et nous n'avons pas su trouver son explication dans l'étude des graphies (cf. le traitement *cavayer*, ZuffereyRecherches 122; cf. GestaKM 692 etc.); — *denejar* v.tr. «nettoyer»: v. FEW 7, 144a, *NITIDIARE, et n. 2 (où il faut aj. Bonav); type connu aussi en ancien catalan (AlcM; CoromCat 5 918a); — *denolh* n.m. «genou»: pour prolonger ce qui est dit pp. 26 et 28, il aurait été bon de localiser les exemples anciens (v. Rn; FEW 3, 113a, GENUCULUM; Meyer éd. GuillBarre LXXVI-LXXVII; Albucasis, éd. Grimaud, XI et gloss.; SuchierDenkm 528); — aj. *deslogar* v.tr. «luxer» VIII 7/3; — *dessoterrar* v.tr. «déterrer»: à la référence à LvP (lire *desotzterr*, et v. aussi *deisoterrar*), aj. FEW 13/1, 250a, TERRA (*desotterr* Montagnac 15^e s., AM 1906, qui a quelque chance d'être la source de LvP *des-*); — *enfesquesir* v.tr. «obscurcir, assombrir (fig.)» correspond à cat. *enfesqueir* AlcM); — *engaraunhar* (se) v.r. «se déchirer»: les formes données par FEW 5, 395ab, *CARONIA, n'appartiennent pas seulement à la langue française (type *escar(r)auunhar*¹ Hér. Laurag. Tarn, aveyr. Lozère); cf. aussi les types *engraunhar*¹ (apr. *engraunhadura* égratignure» LvP) et *esgraunhar*¹ (FEW 4, 295a, GRUNIUM, et n. 13); — aj. *ensendre* v.tr. «allumer (un feu)» V 5/9, *ensendut* part. pass. «enflammé (fig.)» V 1/7, *encendut* VIII 6/5: aux attestations de FEW 4, 619b, INCENDERE (notamment Aude), aj. aussi *encendre* «enflammer (sentiment)» Flamenca 4786, *ensendre* / *essendre* «enflammer (propre et fig.)» Bonav; — *enverinar* v.tr. «empoisonner, envenimer»: lire *enverinat* adj. «empoisonné (paroles)»; — *escorredor* n.m. est traduit par «cautère»; le mot correspond effectivement à *cauterium* dans le texte latin, mais cela n'assure pas forcément de la valeur propre du mot occitan, surtout à partir de *escorrer* (cf. p. 130: «ce substantif désigne l'instrument qui exécute l'action exprimée par le verbe dont il est issu»); — *esquerr* adj. «gauche»: un renvoi à FEW 3, 337-8, EZKER, aurait été plus utile qu'un renvoi au REW; — *estoc* n.m. «estoc, épée»: dans *d'estoc* loc. adv. «avec la pointe de l'épée» I 5/5; relever aussi le synonyme de *punta* dans le même passage; — *fayssuc* adj. «pesant»: *faissuc*, dans un sens secondaire, est signalé par FEW 3, 429b et n. 5, FASCIS, chez BBorn; — *ferida* n.f. «blessure»: cf. aussi abéarn. *feride* ds FEW 3, 466a, FERIRE; — aj. *filosa* n.f. «quenouille» IX 2/1: première attestation par rapport à FEW 3, 538a, FILUM (ex. de la fin du 14^e s.; ALF 1119); — aj. *frayre menor* / *fraire menor* m. «religieux de l'ordre de saint François d'Assise» I 3/1, III 2/5 etc.; cf. FEW 6/2, 125a, MINOR, et CConsMontferrandL; — *gir*: écrire plutôt *en gir* / *en gir entorn* loc. adv. «autour»; noter que *en gir* / *engir* est bien connu en catalan (emploi prépositionnel ou adverbial), v. AlcM 4, 965 et 6, 293, de même que diverses locutions associant (coordination par *e*, *o*, *ni*) *engir* et *entorn* (cf. *en gir et entorn*, Cavalier armat, StNeoph 31, 62); — *gorc* n.m. «gouffre rempli d'eau, partie très profonde d'un cours d'eau»: v. DAO 189 et 215; — *guavadal* n.m. «grand vase très évasé»: le premier exemple d'AlcM est bien du 14^e s., v. aussi CoromCat 4, 442b; — *horièra* n.f. «bord (d'un mur, d'un canal)»: plutôt qu'à Azaïs, renvoyer à FEW 7, 382a et b, ORA (ce type notamment Narb. 1274 et 1346, et Ariège, v. encore Moulis s.v. *aurièro*, Rivel *aurièra* Lagarde); Rn donne *auriera* (1360, non localisé); — *loc* ne figure au glossaire que pour un renvoi à la p. 36 (non diphtongaison); le sens était intéressant à observer en X 5/5, 7 où *loc* désigne le *loc dels frayres* X 5/8 (cf. *loc de fraires* VII/7, 4); pour des exemples du sens de «monastère», v. Pfister Vox 22, 5-6 et n. 2, GestaKM 1727, et cf. *locq mendican* «Kloster eines Bettelordens» (Navarre, Lv); aj. aussi le sens de «passage (d'une prière)» VI 5/8; — *macip* n.m.: désambigüiser la glose («garçon») en «jeune homme, jeune garçon» (par opp. à *enfant*, cf. VIII 2/1, 2); on pouvait relever la distribution géographique du mot à l'aide de FEW 6/1, 137b et n. 7, MANCIPIUM; — aj. *maiso* n.f. «couvent (de franciscains)» III 5/1 (ad FEW 6/1, 236b, MANSIO); — aj. *mal de caser* m. «épilepsie» VIII

3/3; — *nafra* n.f. «blessure»: semble signifier plus précisément «plaie» (cf. les nombreux emplois en I 5, où le mot paraît s'opposer à *ferida* «coup, blessure» I 5/7); — *parsonier*: dégager le tour *far qn parsonier de qch* (cf. BartschDenkm 205/30); — aj. *plagua* n.f. «plaie» I 5/27, mais aussi «calamité, punition divine» X 2/8 (Ø FEW 9, 11a, PLAGA); — *popa* n.f. «mamelles»: remarquer la distribution géographique des données contemporaines (FEW 9, 605a, *PUPPA; aussi Rivel *popa* Lagarde) et médiévales (notamment Foix ca. 1350); — *rabesament*: les références à Lv et FEW recouvrent la même attestation (languedocienne = PThalamus, et non provençale); — aj. *rasonar (se)* v.pron. «s'entretenir (avec qn)» I 5/2, X 6/3: cf. Bélesta *se razouná* «s'entretenir», seul exemple de FEW 10, 107a, RATIO, mais cf. deux exemples d'acat. *ra(h)onar-se* ds AlcM; — *relha* n.f. «penture de porte»: renvoyer à FEW 10, 217b, REGULA, pour la distribution géographique médiévale et contemporaine; — *remoli* n.m. «tourbillon (d'eau)»: v. FEW 6/3, 42a, MOLINUM, et aj. Rivel *remolin* «tourbillon (eau, vent)» Lagarde, Foix *remouli* «remous, tourbillon» Moulis; — aj. *revelhar (se)* v.pron. «se réveiller» VI 5/7, et renvoyer à *despertar*; — *sec* n.m. «aveugle» VII t: noter aussi *orb*, seul mot employé dans le texte du chapitre VII (cf. FEW 7, 389b et n. 2, ORBUS); — *senser*: renvoyer plutôt à FEW 11, 640b, SINCERUS, qu'à Mistral et Azaïs; le «prov. mod.» *sencer* «intact, entier» est tiré par juxtaposition de la forme-vedette et d'une des acceptions de Mistral; or il n'est jamais assuré, à moins d'avoir fait la critique des sources de l'article du *Tresor* ou de s'appuyer sur des exemples, que de telles recompositions produisent un signe attesté en un point quelconque de l'occitan; Honnorat donne *sencer* comme «v[ieux] l[angage]»; — aj. *senhals* n.m.pl. «marques miraculeuses disposées sur le corps comme les cinq blessures du Christ» 0/3, I 1/4, I 3/1, I 4/4, etc.; — *solas*: aj. m.; — *solier*: pour le sens de «grenier», renvoyer à FEW 12, 37a et b, SOLARIUM; — *tancar* v.tr.: préciser «fermer (les yeux)»; en ancien occitan, le mot a en général le sens de «fermer (une porte)» (FEW 12, 234a, *STANTICARE); cf. «fermer (la bouche)» dans Cerveri (Rn); — aj. *thau* «(symbole du salut)» X 6/7, X 7/1 (Ø FEW 13/1, 1a, T; aj. aussi Bonav IV 9/7); — aj. *translacio* n.f. «transport des restes d'un saint d'un tombeau ou d'un sanctuaire à un autre» VIII 2/3 (un seul ex. ds Rn; Ø FEW 13/2, 209a, TRANSLATIO); — s.v. *trencar*: aj. IX 1/7 où le mot signifie «transgresser (la fête d'un saint)»; cf. deux exemples d'acceptions voisines chez Rn et deux autres ds Lv 8, 437b (aussi *trinquant* «transgresser (un ordre)» 15^e s., FEW 13/2, 278b, *TRINICARE, = arouerg.); cf. encore AlcM 10, 489b; aj. également *se trencar* «percer (d'un abcès)» X 6/8; — *turment* n.m.: aj. «torture» V 5/4; — aj. *vesinat* n.m. «voisinage» I 5/18; — aj. *vespra* n.f. «veille d'une fête religieuse» V 3/6, V 4/5, etc. (synon. *vigilia* VII 4/3); — *votz*: relever, dans le passage cité, la locution (cridar) *ad altas votz*, et cf. *ab grans voses* IV 2/8.

Dans l'ensemble, une édition qui à bien des égards peut servir de modèle, et qui nous donne accès à un beau texte en moyen occitan, à inscrire dans cet Age d'or de la prose d'oc qu'est la première moitié du XIV^e siècle.

Jean-Pierre CHAMBON

HUE DE ROTELANDE, *Protheselaus*, éd. par A. J. HOLDEN, 3 vol., Londres, Anglo-Norman Text Society (ANT 47, 48 et 49), 1991 et 1993, 181-197 et 135 pages.

La vaillante société qui se consacre à l'illustration de l'anglo-normand vient de publier, sous la signature autorisée de A. J. Holden, le second volet des œuvres de Hue de Rotelande. On se souvient que ce même Holden a publié magistralement en 1979 *Ipomedon*, le premier roman de Hue. *Protheselaus*, écrit peu après (vers 1185-1190), en est une suite, dans la mesure où le héros éponyme est le fils cadet d'Ipomedon. Le roman commence au moment où Daunus, le fils aîné, dépossède le héros

de son fief. Celui-ci le récupérera à la fin du poème. On retrouve dans l'écriture le talent du romancier, même si la critique s'accorde à trouver ce second roman inférieur à l'autre.

Le texte est contenu dans deux mss ainsi que dans un très court fragment, tous anglo-normands. Le ms. de base (BN fr. 2169, celui-là même où Gdf déjà a puisé ses citations du texte) date du 13^e s. Il doit être suppléé pour les douze cents derniers vers du poème par l'autre ms., du début du 14^e s. et au caractère anglo-normand plus marqué. Tout ceci est parfaitement exposé [10-13].

L'introduction est très brève: l'auteur et le poème [1-5], les sources [5-10]. L'étude de langue, plus nourrie, est classique: versification et compte des syllabes [13-14], langue du texte [14-21], graphies du copiste du ms. de base [21-27] et particularités du copiste du second ms. [27-28]. La conclusion souligne, à juste titre, que la langue de Hue donne un excellent spécimen du français de l'Ouest à la fin du 12^e siècle. Il s'agit certes d'anglo-normand mais d'un anglo-normand très proche de la langue du continent. En fait ces intuitions très perspicaces, nourries par la familiarité qu'a acquise dans ce domaine l'éditeur de Wace et du *Waldef*, auraient été parfaitement étayées par une étude du lexique de Hue, dont on trouve des éléments dans les notes, mais qui aurait mérité d'être développée et systématisée dans l'introduction.

L'édition est excellente, digne pendant, en anglais, de l'édition, en français, d'*Ipomedon*. Mais dans le cas présent, l'édition antérieure, publiée dans la Gesellschaft für romanische Literatur par Fr. Kluckow en 1924, était déjà très bonne. Mieux même, son introduction, consacrée à la fois à *Ipomedon* et *Protheselaus*, pourra encore être utilisée pour les matériaux abondants et bien classés qu'elle contient, tant sur les sources que sur le style de ces œuvres. On regrettera que ni l'une ni l'autre de ces éditions ne contienne d'analyse de *Protheselaus*.

Le texte, établi selon les mêmes principes que celui d'*Ipomedon*, n'appelle que des remarques infimes: 716 lire *pas* au lieu de *par*; — 729 point-virgule à la fin du vers; — 805 virgule après *escient*; — 1477 lire *enchef* (cf. gloss.); — 3851 lire *de* au lieu de *da*; — 3879 je proposerais d'interpréter *poplee* non comme le féminin de *poplé* (cf. le gloss.) mais comme l'équivalent d'un *popleée*, part. pass. fém. de *pople(i)er*, avec chute normale du troisième *e* cf. ici *vee* (11386) et *v* sur le phénomène ici même 58,269: cela confirmerait que l'auteur ne connaît que *el* (et pas *ele*) comme pronom personnel féminin, sans avoir besoin de compléter le texte; — 5041 lire *mangé*; — 6081 lire *Qu'*, de même en 8842 et en 8991 (*qu'*); — 8220 on est tenté de corriger le curieux *Dedenz* en un *A denz* qui aurait l'appui des premières lettres du ms. B (*A demesure...*); — 8272 malgré le gloss. je préférerais *sus traient*; — 9689 lire *eissir* sans tréma; — 9881 on peut proposer de corriger économiquement le *en vail* de A (*en mal* ds B recouvrirait un *envial*) en un *enviail*, ici au fig. au sens de «assaut», qui me paraît préférable à *envaïe*; — 10097 la correction proposée en note est peu convaincante; je préférerais corriger en *De mot pur mot*, qui a l'appui partiel de B (*De m. en m.*) et de l'usage habituel de Hue: au gloss. s.v. *mot* on lirait non *m. pur m.* mais *de m. pur m.*; — 10842 lire probablement *quel curage*.

Les notes sont excellentes et facilitent bien la lecture d'un texte qui mérite d'être connu. Quelques remarques à leur propos: 382 *atil* se lit aussi ds EdConf-CambrW; — 2375 *esvanir* a été commenté dans NezirovićThèbes 76-78; — 4523 *par assens* de ProtK est relevé ds FEW 25, 518b, même si le sens peut en être discuté; — 8123 lire 7728 au lieu de 7778; — 10830 je me demande si ce *lu* inexplicable ne serait une forme de *lou* «loup»: *ne pas veir le lu sor la teste* signifierait «ne pas se montrer farouche»; je n'ai pas rencontré ailleurs une telle expression mais le loup intervient dans maintes expressions tel *avoir vu le loup*, dont on connaît les sens variés.

Le glossaire donne toute satisfaction. Le seul regret concerne la part trop réduite accordée à la phraséologie; ainsi on aurait aimé que dans *certain* on relevât *estre seür e certain* 8924 et 8989 ou dans *eage*, *estre asez de l'eage* «avoir l'âge nécessaire» 2828 ou dans *ners*, *les os et les ners* (= «la peau et les os») ou encore qu'on enregistrât *buche* pour *dire a buche overte* «dire haut et fort» 5218 (cf. RutFB AT949 et MorPhilP) ou bien *quor* pour *avoir gros quor vers* «avoir du ressentiment envers qn» 5141 ou enfin qu'on ajoutât sous *hors*, à côté de *mestre h.* «exclure», *avoir h.* «libérer» 8496. Quelques remarques: ajouter *atendre* «se diriger» 4004; — ajouter *batel* «bateau, barque» 2291, 2385; — *cher*, si l'on donne à *cherté* le sens de «famine» en 499 (on pourrait préférer «disette»), en 459 on donnera à l'adjectif le sens de «frappé par la disette»; — relever *ches* «chez» 2855, très rare en domaine anglo-normand; — *deget*, *degez*, la seconde forme à lire *desgez*; — *enchiuvre* est une vedette reconstituée, alors que la présence dans le texte d'*eschiver* aurait pu faire préférer *enchiver*; — *glosor*, la traduction «traitor, deceive» est trop éloignée du texte préférer «glossateur, traducteur»; — *mustrer* en 504 signifie plutôt «annoncer»; — *raison*, *par non r.* se trouve séparé de *a non raison*, édité ainsi mais traité sous *nonraison* (flottement comparable déjà ds WaldefH s.v. *nunreisun* et *reisun*; ds IpH *a nun reisun* est traité sous *resun*); — *sorvenir* et *sovenir* sont pourvus d'exposants par erreur; — *tart*, le sens de «recently» s'applique à *or tart*; — *traire*, *t. sus* est, en fait, réfléchi; — ajouter *tucher* «sonner (un instrument à vent)» 8212. Signalons aussi quelques oublis dans les renvois aux notes (s.v. *enchiuvre* et *lette*) et d'autres renvois qui restent en l'air (s.v. *element*, *figure*, *frarus*, *ruer*).

Je voudrais terminer par quelques considérations sur les régionalismes du texte. Les mots pointés à ce titre par Holden sont: *eindegredé* et *quistus*, notés «exclusively Anglo-Norman», *a or* «occurs predominantly in Anglo-Norman texts» (signalons que les deux exemples continentaux donnés par Gdf 1, 307c sont, pour le premier, douteux — il n'apparaît pas dans la varia lection de MenReimsB 30,25 —, pour le second, inexistant — lire *oiir* avec GirRossAIH 5273 —), *a veire* «relatively frequent in Anglo-Norman MSS», *esparnier* «well-attested in Anglo-Norman», *(en) perches (ke)* «as F. Lecoy rightly points out, it might not be coincidental that both texts [Hue et SThomGuernW] are Insular». On voit qu'il n'est question là que de mots anglo-normands; mais traitant d'*estorcer*, Holden le qualifie de «rare verb»; or, en dehors de ProtH, il est attesté, comme le dit lui-même Holden, dans EneasS

(norm., env. 1160) et dans AndréCoutFrH (norm., fin 12^e s.): ce «rare verb» est donc norm. et aussi, mais au seul témoignage de Hue, anglo-normand.

Il est bien vrai que l'on trouve dans Hue un petit nombre de mots uniquement anglo-normands, outre ceux déjà notés par Holden, ce sont: **dent dolor** (TL 2, 1404, 43; AND 2, 157); – **en brande** (Gdf 1, 721b; TL 1, 1120, 40; AND 74b; ajouter WaldefH et SethH 64); – **bat** (Gdf 1, 596b; TL 1, 868, 4; FEW 15, 1, 79b «agn.»; AND 63b s.v. **bat**¹); – **huneisun** (Gdf 4, 490b; TL 4, 1142, 12; FEW 16, 183b «afr.»; AND 358a; ajouter EvEnfQuatrB, RobGrethAEvA 16091, R 40, 543, 78; noter qu'il faudrait examiner l'ex. des Loh. cité ds Gdf); – probablement aussi **rovir** (Gdf 7, 265a; TL 8, 1523, 18; FEW 10, 531b *ruvir* «agn.», *rovir* «afr.»; AND 667b; ajouter AncrRiwletT 90; seule exception: RouH).

Mais en face d'eux, on peut citer des mots régionaux dont l'aire couvre, outre l'anglo-normand, une partie de l'ouest de la France: **ahoge** (norm., agn. et tourang.: Gdf 1, 177a; TL 1, 222, 13; KellerWace 289a; AND 18a; ajouter *ahueges* ds DellsrE); – **amples** (norm. et agn.: Gdf 1, 280a; TL 1, 373, 39; FEW 24, 487b «afr.»; AND 1, 26b s.v. *ampleis*); – **bahis** (norm., agn., tourang., poit. et orléan.: Gdf 1, 552b; TL 1, 796, 39; AND 60, a; MèlSmeets 263; ajouter SEuphrosineH 158 (cf. RLiR 46, 29), HistFécL 1360 et 2999; AndréCoutP 629; OvMorB 14, 355 var; noter, hors de ce domaine, RenContrR gloss. et 14950, 16461, 17731); – **cester** (norm., agn. et tourang.: Gdf 2, 26c; TL 2, 147, 34; FEW 2, 41b «afr.»; AND 86a s.v. *cester*¹; MèlRychner 453; ajouter *cesti* part. pass. SMeiorD 236); – **corniere** (norm., agn., tourang.: Gdf 2, 306b; TL 2, 879, 19; FEW 2, 1199b, avec attestations dialectales modernes en norm., bret., manc., ang. et poit.; AND 1, 116a s.v. *corner*¹; sont hors du domaine TournDamGencP 57, JArasMelS et ChastellH); – **endart** (norm., agn., orléan., S.O. d'oïl: v. ici 58, 415); – **engreger** (norm., tourang., orléan., Centre: v. MèlDees 181 et noter que le mot n'est pas dans l'AND, l'anglo-normand connaissant à sa place *agreger* v. AND 17a, ce qui paraît indiquer que ce mot de l'Ouest ne s'y est pas véritablement implanté cf. infra *greger*); – **espasmir** (norm., tourang. et poit.: Gdf 3, 515b; TL 3, 1160, 16; FEW 12, 137b «afr.», avec attestations dialectales modernes en norm.; Ø AND; ProtH est la seule attestation en agn.; noter, en principe hors du domaine considéré, BlancandS P 4165, ContPercR, DoonMayP et VengAlS); – **fermine** (agn.; Gdf 3, 763c; TL 3, 1752, 50; FEW 3, 572a et b «agn.», avec attestations dialectales en norm. et sarth. qui amènent à supposer que le mot était présent sur le continent aussi, au Moyen Age; AND 301b; noter EvNicChrP dont la patrie serait à préciser; ajouter agn. RobGrethEvA 15844); – **fernicle(ment)** (agn.: Gdf 3, 764a; TL 3, 1753, 34; FEW 8, 401a, qui donne des attestations dialectales modernes en norm., Maine, Vienne, Deux-Sèvres, bas-gâtin., ce qui fait supposer pour le mot une aire médiévale couvrant l'ouest de la France; AND 301b; ajouter *ferniclement* adv. ManuelPéchA 473, 4874 var. et *frenicle* adj. 1494 (texte de l'Ouest) ds MorHelmich I, 176a; noter aussi que les attestations de Gdf, outre ProtH, sont malaisément localisables v. QSignesK 136 n. (ou QSignesM 136 n.) et R 48, 253; – **forcible(ment)** (surtout agn. mais attestations normandes à partir du 14^e s.: Gdf 4, 70 a-b-c; TL 3, 2078, 26; FEW 3, 727a «besonders agn.»; AND 311a; ajouter AncrRiwletT 36, 13 et 243, 13); – **greger** (poit., tourang., agn.,

norm., orléan., Cher: v. MéIDees 180; à compléter par AND 342a, d'où il ressort que le mot semble assez rare en domaine anglo-normand, v. aussi supra *engreger*); — **tenegre** (agn., norm., poit., tourang.: Gdf 7, 678b; TL 10, 204, 46; AND 779b; RoquesRég 397; cf. aussi en toponymie *Tenerchebray* pour *Tinchebray* (Orne) ds NRevOnom 5, 40).

Ce rapide survol me semble donc de nature à appuyer les intuitions de l'éditeur sur caractérisation de la langue de Hue comme de l'anglo-normand très proche du français écrit dans l'ouest de la France au 12^e siècle.

Gilles ROQUES

L'œuvre lyrique de BLONDEL DE NESLE, éditée par Yvan G. LEPAGE, Paris, Champion (Nouvelle Bibliothèque du Moyen Age), 1994, 585 pages.

Les trouvères de la « première génération », ceux de l'« école provençalisante » Gace Brulé, Conon de Béthune, le Chastelain de Couci et Blondel de Nesle bénéficient maintenant d'éditions excellentes. Pour Gace Brulé nous pouvons recommander les éditions de H.P. Dyggve (1951) et de Rosenberg/Danon (1985); pour le Chastelain de Couci, celle de A. Lerond (1964); Conon de Béthune a été édité de façon satisfaisante par A. Wallensköld (1921). Jusqu'à présent, on se contentait pour Blondel de Nesle de l'édition de L. Wiese (1904); c'est sur elle, par exemple, qu'a été établie la concordance liégeoise de Lavis/Dubois (1970).

Lepage nous fournit ici une nouvelle édition qui fera désormais autorité. L'introduction réexamine les propositions de Dyggve sur l'identité de l'auteur. Il accepte prudemment, à la suite de son devancier, de voir dans ce Blondel un membre de la famille de Nesle, mais non plus Jehan II, mais son père, Jehan I^{er}, qui vécut à peu près de 1150 à 1200. L'argument principal tient à ce que ces dates s'accordent mieux avec celles de l'activité de Conon. Naturellement l'introduction retrace aussi la légende du fidèle ménestrel parti à la recherche de Richard Cœur de Lion.

Le texte réunit l'édition de 23 chansons authentiques, de 4 chansons d'attribution douteuse et de 7 chansons rejetées. Les chansons authentiques sont éditées d'après M pour les 18 qu'il contient; les 5 autres sont éditées quatre d'après K et une d'après C. Le choix de M semble imposé par le fait qu'il contient, ainsi que son proche parent T, le plus grand nombre de chansons. Le procédé donne sans doute une certaine unité au texte mais il privilégie le copiste au détriment de l'auteur. Cependant il est juste de signaler que l'étude des groupements de mss a été entreprise et ses résultats consignés dans un tableau [38-39]. On y lit que la plupart des pièces ont été transmises par une ou deux familles de mss. En fait seules deux chansons (X et XI) ont été conservées dans ce qui pourrait être, mais sans certitude, trois familles.

Le texte de chaque chanson est clairement édité, accompagné d'une notice solide qui traduit tantôt les passages difficiles, tantôt la chanson entière.

Les chansons douteuses (4) et les chansons rejetées (7) sont éditées de la même façon à la seule différence que le choix du ms. de base repose sur d'autres critères. L'éditeur a opté pour le meilleur ms. parmi ceux qui attribuent la chanson à Blondel. Ainsi les chansons XXV et XXVI, contenues dans M (qui en donne le meilleur texte mais les attribue à Gace Brulé), sont éditées d'après d'autres mss; il est vrai que, dans les deux cas, les éditions Dyggve et Rosenberg/Danon ont publié le texte de M.

Le glossaire se limite au vocabulaire des chansons authentiques et douteuses à l'exclusion des chansons rejetées. Il est sérieusement fait. Quelques remarques: *ais-seis* plutôt « tout de suite »; — *destraindre* le sens de « blâmer » me paraît gratuit; — *destroit* le glossaire est juste et rectifie tacitement l'interprétation erronée de la p. 209; — *eschaipeir* l'interprétation donnée de XXIV, 26 (de même p. 373) est peu admissible (sur l'emploi d'*eschaper* ds Gdf 3, 366b v. aussi TraLiLi 23, 1, 52) et même si l'on veut garder *eschaipeis* (cf. la remarque p. 372) il faut lui donner le même sens qu'au vers 18 et voir dans le *ke* du v. 27 la conjonction au sens de « car »; — *grant* l'emploi comme substantif n'est pas vraisemblable; il faut comprendre *avoir grant* « grande richesse » et faire de *a* l'introducteur du sujet de *vaut*, à savoir *maintenir* (pour le tour v. TL 1, 21); — *laier* ne se justifie pas comme vedette pour *lait* ind. prés. 3 (c'est *laie* qui est attendu cf. par ex. BodelCongéRu) par contre un subj. prés. 3 *lait* (en face de *laist* des mss TC, qui se rattache à *laisier*) pourrait autoriser *laier*; — *mespresure* (*par*—), « par hasard » ne convient pas, préférer « par faute »; — *repu* lire en fait *repus*; — *savour* « charme, plaisir » est fade pour un baiser qui a du « parfum », de la « saveur ». On rectifiera aussi une grosse erreur dans la traduction de 5, 8 [p. 487] qui signifie non « je sais que je mourrai sans aucune crainte » mais « je sais de façon certaine que je mourrai » (pour cet emploi de *sanz quidier* v. TL 2, 1131, 7-10).

On devra désormais utiliser cette édition des chansons de Blondel de Nesle.

Gilles ROQUES

Aliscans, publié par Claude RÉGNIER, Paris, Honoré Champion, (Classiques français du moyen âge, 110-111), 1990^(*), 2 tomes, 369 pages.

Édition longtemps attendue, et qui comble un vide d'un siècle au moins, pendant lequel les médiévistes n'ont pu lire le texte français de ce poème important que dans les vieilles éditions de Jonckbloet et de Guessard - de Montaiglon, périmées et dépassées à tous points de vue (et depuis des décennies accessibles seulement dans les grandes bibliothèques), et que l'édition de Halle, indispensable, malgré ses défauts, pour la somme d'information qu'elle contient, ne remplace pas comme texte de lecture.

(*) L'ouvrage ne comportant aucun renvoi à une publication postérieure à 1985, il paraît raisonnable d'en conclure que cette date correspond à celle de l'achèvement du travail de rédaction.

La numérotation des vers de la nouvelle édition n'étant pas celle de l'édition de Halle sur laquelle se fonde tout travail critique depuis plus de 80 ans, et à laquelle des références constantes sont indispensables, force sera à tout critique — et à tout lecteur désireux d'étendre ses connaissances au-delà du texte du ms. B.N. fr. 1449 (A^2) — de s'accommoder des deux systèmes de référence. Afin d'éviter toute équivoque, nous faisons préfixer, dans les lignes qui suivent, tout numéro de vers d'un sigle indiquant l'édition à laquelle il se réfère: H (édition de Halle) ou R (édition Régnier). Nous citons *S* d'après le ms., A^2 d'après la nouvelle édition, et nous renvoyons aux autres mss dans l'édition de Halle et son appareil critique. Nous employons les mêmes sigles que M. Régnier (et d'autres), que nous substituons, sans autre forme de procès, à ceux de l'édition de Halle.

Le lecteur qui aborde cet ouvrage d'un œil quelque peu critique se trouve rapidement obligé de se rendre à l'évidence: on est en présence du phénomène, heureusement rarissime dans la production des ouvrages savants, du dysfonctionnement des processus de l'édition, de l'impression et de la publication. Vérification faite, ce sont toutes les sections de l'ouvrage — Introduction, Texte, Notes, Apparat critique, Tables... — qui sont déparées par les très nombreuses erreurs de toute sorte qu'a laissées le passage des sous-fifres, deuxième couteaux et autres «nègres» ne connaissant le B-A-BA ni de l'ancien français ni, à plus forte raison, de la technique de l'édition des textes. Et, si l'on éprouve quelque répugnance à incriminer une intendance qui n'a pas su suivre, à qui attribuera-t-on les tentatives de faire croire au chaland que *patrie* est du masculin (p. 17, l. 26), que le pronom adjectif [possessif] est à ranger dans la catégorie des *Adverbes et conjonctions* (p. 19, ll. 3-13), ou encore que le monastère bénédictin de St.-Benoît-sur-Loire a cessé d'exister à la fin du Moyen Age (p. 360, ll. 43-45)?

Introduction: p. 8, l. 1 *p.* Musée Britannique lire British Library - ll. 8-13 [ms. *S*] *p.* 1865 lire 1861 [cf. A.L. Terracher, *La tradition manuscrite de la Chevalerie Vivien*, p. 9, n. 1, et notre remarque in *Études... Félix Lecoy*, p. 357, n. 1; nous avons, dans cet article, rassemblé les matériaux relatifs à l'historique de ce codex] - *p.* French E 32 lire French e. 32, et *supp. référence* à Phillips [*sic*] 25074; pour la datation, aj. référence aux importantes études de I. Short et B. Woledge, qui datent le ms. des alentours de 1200 - *p.* 7423 lire 7338a [le statut du passage copié au f° 147 v° (qui, aux rayons ultra-violets n'est pas illisible, de loin s'en faut) étant très incertain, et plutôt un exercice d'écolier qu'un travail de copie] - p. 9, ll. 18-20: l'auteur affirme que «malgré ses tares, [le ms. A^4] pourrait remonter à un modèle un peu plus archaïque que celui des trois autres [mss *A*]» - affirmation que ne vient appuyer la moindre référence; l'auteur peut avoir raison - mais les variantes et corrections fournies par l'apparat critique (dans la mesure où elles méritent confiance) ne semblent offrir aucun lieu variant de ce type; mais c'est une question qui ne saurait être utilement discutée à partir de la présente édition - ll. 21-24, et n. 6: l'auteur renvoie à une remarque de Terracher (*art. cit.*, p. 25) qui, sur la foi des sept premiers vers de la *Chevalerie* publiés par Guessard - de Montaiglon (et non par P. Meyer comme il est dit à tort), avait cru identifier le ms. *S* comme appartenant à la famille *A* et l'appelait A^5 ; il a suffi du bref passage du codex dans

une salle de vente londonienne en 1971 pour que cette hypothèse téméraire s'écroule: pour la *Chevalerie*, le texte de *S*, bien que relevant, comme le pensait Terracher, de l'intermédiaire *x*, est lié, à travers une source commune β , aux mss *B* – voir *Études... Félix Lecoy*, pp. 370-75, et aussi M. Tyssens, *Encore Aliscans: Les enseignements du ms. Savile*, in *Mélanges... René Louis*, p. 624 [rappelons que le ms. *S*, devenu accessible en 1974 seulement, n'a pu être pris en considération dans *La Geste...*]; il faut aussi ajouter que, quand même on établirait un lien particulier entre *S* et *A* pour la *Chevalerie*, ce lien pourrait ne pas être valable pour *Aliscans*. [Le même sigle *A*⁵ est utilisé par Mlle Tyssens pour désigner notre ms. dans les tableaux des mss qu'elle a dressés, *La Geste...*, p. 43. Mais, examinant à leur place (p. 248, n. 2) les 52 vv. d'*Aliscans* (H 1-2, 2772-2800, 4579^{h-hh}) publiés par Guesard – de Montaiglon, notre collègue liégeoise met en évidence la distance qui sépare ces passages de *A*: «...ils partagent certaines leçons avec la famille *A*, mais contiennent des vers qui manquent à cette famille: le dernier passage (qui ne figure ni dans *ars*, ni dans *M*, ni dans *B*, ni dans *E*) oppose *CD* et le ms. Savile à *F* et *A*»: cf. id., *Encore Aliscans...*, p. 634, n. 21)] – p. 10, ll. 2-3 (cf. p. 315): «[pour les vv. R 6604-6963] *S* constituerait pour ainsi dire un *A*⁵»; erreur matérielle reposant sur l'omission, dans l'apparat critique, des vers de *S* (f^o 139, ll. 22-23) correspondant à R 6924^{ab}, présents aussi dans *CDFfr* (H 6721^{a-b}) dont l'absence de *A* élimine d'office l'hypothèse de l'apparement postulé (l'apparat de Halle laisse entendre que ces deux vers manquent à *C*, ce qui n'est pas le cas – f^o 139 v^oa, 17-18) – l. 5 p. 6806 lire 6606 – ll. 7-12 les remarques de M. Régner sur la divergence des textes à partir de R 6964 passent sous silence le fait qu'il s'agit d'un passage d'une très grande complexité stématique, s'agissant de vers-charnière où se rejoignent, après les grandes interpolations auxquelles ne participent pas *BM*, les deux versions du poème, passage pour lequel certains mss – notamment *C* et *S* – paraissent contaminés du fait d'avoir puisé aux deux sources – p. 15, l. 26 p. 1145 lire 1144 – l. 31 p. 4574 lire 4573 – p. 16, l. 12 p. cuidez lire quidez – l. 13 p. 657 lire 658 – l. 15 p. 2195 lire 2196 – l. 22 p. 2208 lire 2207 – l. 30 on ne voit pas comment tel hom 6886 peut être un cas-régime – p. 17, l. 7, p. les subjonctifs imparfaits lire le subjonctif imparfait – l. 26 p. Quel... patrie lire Quelle... p. – p. 19, ll. 11-15 transférer (p. 18?) ce paragraphe sur le pronom adjectif – p. 20, l. 6 p. 4308 lire 4307 – pp. 20-21 les remarques sur la morphosyntaxe et la versification auraient gagné à distinguer plus systématiquement entre les leçons particulières à *A* et celles remontant plus haut dans la tradition manuscrite – p. 20, l. 23 a l'ostez est un fantôme – dern. l. p. 6685 lire 6686 – p. 21, l. 4 le chevas a été corrigé li c. dans le texte imprimé – l. 7 551 est faux – l. 12 supp. 7129 - 4549 n'est pas court si on lit: Borrëax (la Chev. Viv. connaît cette forme).

Toilette du texte (à l'exclusion de toute question d'émendation): L'éditeur a naturellement appliqué, avec la rigueur qu'on lui connaît, les conventions généralement admises; dans certains détails, il est manifeste que d'autres solutions que les siennes ont été introduites.

1: Dans les monosyllabes du type *nes* (< *nasus*, *naves*), *pes* (< *pacem*), *tes* (< *tace*, *tales*), le texte imprimé hésite entre les graphies habituelles sans accent et

celles avec accent; ainsi *nes* 17, 744, 6996, 6999, 7162, 7248, 7283, 7348, 7366, 7402, 7560, 7572, 7581, 8172 $\approx$ *nés* 1165, 1545, 2267, 2289, 2300, 2805, 2846, 3014, 3126, 3466, 3862, 4238, 4333a; *pes* 383, 7269 $\approx$ *pés* 1117, 3547, 4681 (cf. Glossaire, s.v.), 5129; *tes* 772, 3158, 6893 $\approx$ *tés* 4623; *tres* (< *trans*, *tref* + *s*) 283, 1529, 4531, 5912, 5970, 7251, 7513 $\approx$ *trés* 4311, 4336, 4363, 4368, 4514; cf. *les* (ind. pr. 1 *lessier*) 1018 $\approx$ *lés* 1054, *més* (< *mansus*) 4287 (cf. Glossaire, s.v.).

2: A en juger d'après certains lemmes du glossaire, l'éditeur a voulu faire marquer par un tréma la diérèse des infinitifs etc. du type (*a*)*loër*, *froër*, *joër*, *noër*, *troër*; le texte imprimé hésite entre graphies avec et graphies sans tréma (on relève aussi d'autres incohérences dans l'emploi du tréma du type *poesté* 1917, 6020 $\approx$ *poësté* 6992; *poesteis* 2314 $\approx$ *poësteis* 6804 et var.), comme dans tous les signes de ponctuation et signes diacritiques, distribués capricieusement.

Texte imprimé: Après collationnement avec le ms. A², le texte imprimé appelle les corrections suivantes:

Rubrique de A³: *pour commence lire comence*: *p. bataillhe lire bataillie*.

A²: vv. R 95, 183, 598, 1032, 1221, 1853, 5023 *p. cuens lire quens* — 103 *p. foïr lire fuïr* — 230, 230a-45 *rempl. en romain* — 231, 871, 959, 3519, 4608, 5353, 5447 *p. fut lire fu* — 259 *p. dusqu'a lire jusqu'a* — 266 *p. melee lire mellee* — 341 *conserver le meintiegne (le sujet étant l'ange 340)* — 366 *p. els lire elz* — 370 *p. Forz lire Fors* — 433 *p. Emprisoné lire Enprisoné (en long)*; 452 *p. dans lire dons* — 570 *p. Je lire Ja, et supp. var.* — 589 *p. nez lire nes* — 607 *p. faire lire fere* — 637 *p. ovraigne lire ovraingne* — 641 *p. mehaigne lire mehaingne* — 828 *p. sist lire ist* — 946 *p. fait lire fet* — 1012 *p. li c. lire le c.* — 1031, 5036 *p. convendra lire covendra* — 1040 *ms.*: *essaiver* — 1088 *p. perçu lire perçut* — 1168, *p. aubert lire auberc* — 1300 *p. roi lire rois* — 1313, 4292, 6907 *p. encore lire encor* — 1374, 1376 *p. Aaro fle lire Aerofle* — 1374 *p. avec lire avez* — 1403 *p. de lire des* — 1436 *p. maintenant lire maintenant* — 1439 *p. S'il l'avoit lire Si l'a., et supp. correction* — 1446 *p. Cui lire Qui* — 1641 *p. leit lire lest* — 1693 *p. unz lire uns* — 1741 *p. jornal lire jornal et corr. Gloss. s.v.* — 1801, 8062 *p. Deu lire deu* — 1975, 1985, 5559 *p. suis lire sui* — 1986 *p. peu lire pou* — 2144 *p. nes lire nez* — 2276 *p. vers lire verz* — 2328 *p. geste lire jeste* — 2414 *p. nulle lire nule* — 2468 *virgule ap. valee* — 2486 *p. Diex lire Dex* — 2591 *p. heurta lire hurta* — 2900 *p. olivier lire oliver* — 2913 *p. seigle lire segle* — 2927 *p. borgois lire borjois* — 2989 *conserver preuz* — 3043 *p. espoeris lire espoëris (cf. Gloss.)* — 3152 *p. abandonnee lire abandonnee* — 3174 *p. m'avez lire avez* — 3179 *p. cobree lire combree* — 3218 *p. ies lire iés* — 3467 *p. menton lire manton* — 3501 *p. amour lire amor* — 3505 *p. Cent lire .C.* — 3515 *p. fez lire fet* — 3516 *p. ces lire cez* — 3546 *p. joer lire joër* — 3711 *p. poisson lire poison* — 3801 *p. vo lire vos* — 3840 *p. toz lire tot* — 3850 *hernois ms.*: *elmes (aucune correction indiquée)* — 3852 *p. escus lire escuz* — 3859 *ms. ouvre (fautivement?) une nouvelle laisse* — 3864 *p. convia lire convoia* — 3907 *p. torchaz lire torchas* — 3914 *p. Caïphas lire Caïfas (et corr. Table des NP, s.v. Caïfas)* — 3929 *p. Caïphas lire Caïfas (et corr. Table des NP, s.v. Caïphas)* — 4122 *p. deprisona lire desprisona* — 4134 *rempl. point par virgule* — 4135 *p. Ne s'aresterent lire Ne n'aresterent* — 4219 *p. encor lire entor* —

4236 *ms.* : L'eme — 4253 *supp.* *point-virgule ap.* desarmant — 4339 *p.* venus *lire* venuz — *aj.* 4345a — 4501 *p.* volentez *lire* volentez — 4505 *p.* ce *lire* cel — 4627 *p.* sor *lire* soz — 4696 *lire* dorroie un d. — 4698 *p.* tendrés *lire* tendré — 4756, 5946 *p.* Con *lire* Com — 4764 *p.* laisse *lire* lesse — 4811 *vers faux* — 4882 *p.* embracier *lire* enbracier (*en long*) — 4886, 4897 *supp.* *correction (abréviation par suspension indiquée)* — 4899 *p.* helme *lire* elme — 4931 *p.* emcombrier *lire* encombrier (*en long*) — 4962 *f^o* 122c à déplacer *ap.* 4963 — 5037, 7286 *p.* Car *lire* Quar — 5053 *p.* arons *lire* avrons — 5081 *p.* plaisir *lire* pleisir — 5133ab *p.* 5133a *lire* 5133, *p.* 5133b *lire* 5133a — 5146 *p.* Dedanz *lire* Dedenz — 5174 *p.* oïe *lire* oïë — 5193 *p.* esclarcist le *lire* esclarcist li — 5250 *p.* quand *lire* quant — 5304 *p.* Dedens *lire* Dedenz — 5407 *p.* brans *lire* branz — 5416 *p.* trenche *lire* tranche — 5419 *p.* mais *lire* mes — 5438, 7862 *p.* bras *lire* braz — 5534 *p.* guiez *lire* guiez — *aj.* 5805a; *p.* sont *lire* s'ont — 5822 *p.* acore *lire* acort — 5827 *p.* S'en ocioie *lire* Se n'o. — 5830 *p.* à *lire* a — 5900 *p.* peuple *lire* pueple — 5906 *p.* Le *lire* Li — 5916 *p.* Desc'a *lire* Desor — 5920 *p.* seul *lire* sol — 5990 *p.* .XV.M. *lire* .X.M. — 5999 *ms.* : torchat — 6055 *p.* gardé *lire* garde — 6071 *p.* mors *lire* morz — 6142 *ap.* Vien *virgule à la place du point* — *aj.* 6250a — 6350 *vers faux (alex.; corr. : Chevalier iere ?)* — 6367 *p.* jumant *lire* jument — 6378 *p.* si qu'an *lire* s. qu'a — 6385 *p.* arriere *lire* ariere — 6416 *ms.* : Com *omis* — 6418 *ms.* : qex — 6427 *p.* eux *lire* eus — 6453 *p.* vassauz *lire* vassaus — 6522 *p.* Cil *lire* Si — 6528 *p.* dahé *lire* dehé — 6558 *p.* atalentez *lire* entalentez — 6568 *p.* Jambus *lire* Jambuz — 6580 *p.* acheta *lire* achata — 6606, 6805 *vers faux (alex.; - corr. : lers c. ?)* — 6609 *p.* Pour *lire* Por — 6677 *p.* convenra *lire* covenra — 6727 *p.* je *lire* ja — 6759 *ms.* : .II. de denz — 6789 *virgules av. et ap.* Renoart — 6812 *p.* garnis *lire* guarinis — 6814, 6834 *vers faux (alex.; - supp. d'acier (cf. A³ S))* — 6819 *p.* vos *lire* voz — 6822 *p.* le *lire* li — 6875 *p.* guiez *lire* guiez — 6910 *p.* cort *lire* cor — 6964 *p.* tinel *lire* tinés — 7040, 7049, 7106 *p.* mail *lire* maill — 7043, 7122, 7363, 7376 *p.* Bauduc *lire* Baudus — 7051a *p.* né *lire* nez — 7067 *p.* vassax *lire* vassal — 7071 *p.* Nus *lire* Nuz — 7085 *p.* dis *lire* dit — 7086 *p.* je *lire* ge — 7108 *conserver* tost — 7129 *ms.* : avrois ge — 7148, 7527 *p.* Tresqu' *lire* Trusqu' — 7177 *p.* Aussi *lire* Ausi — 7199 *p.* Magdeleine *lire* Magdaleine — 7200 *p.* vos *lire* voz — 7221 *ms.* : fau' (= fauus) — 7250 *p.* coiffe *lire* coife — 7260 *conserver* Baudus — 7330 *p.* veut *lire* velt — 7358 *conserver* pasmoisons — 7406 *p.* solaus *lire* soleus — 7423 *p.* lors *lire* lor 7433 *p.* guier *lire* guier — 7480 *p.* mercreü *lire* mescreü — 7492 *p.* Mais *lire* Mes — 7496, 7680, 7955 *p.* Dist *lire* Dit — 7522, 7813 *p.* sans *lire* sanz — 7529 *ms.* : oïssiez — 7564-65 *rempl. guillemets par tiret* — 7624 *p.* Gardés *lire* Gardez — 7632 *p.* ses *lire* son — 7633 *p.* esperonent *lire* esperonnent — 7645 *ouvrir guillemets* — 7657 *la métrique exige* Guillaume (*c.s. : ms. : Guill'*) *p.* Guillelmes — 7659 *ms.* : sait — 7669 *p.* laissa *lire* lessa — 7731 *ms.* : desgrez — 7763 *corr. : p.* pri-sier *lire* loër — 7815 *p.* Quens *lire* Cuens — 7905 *p.* Or *lire* Lors — 8020 *p.* talent *lire* talant — 8118 Tote la nuit *corr. : T. l. jor ? (cf. 8119-20)* — 8126 *p.* illuec *lire* iluec.

Notes. On regrette leur peu d'étendue, et en particulier le peu de place qu'elles consacrent aux problèmes, nombreux et complexes, soulevés par la tradition manuscrite, et qui mettent souvent en cause le statut de A.

758. Les vv. 756-60 (y compris 758 incriminé) étant présents dans l'ensemble de la tradition (*S* inclus), on conclura à une suppression de *D* (tentative de correction d'une leçon fautive — mention du heaume abusivement introduite par automatisme?), plutôt qu'à une interpolation.

1426. Note peu claire; faut-il en conclure que le tour: *ot un escu lité* impliquerait une pluralité de boucliers...?

2635. C'est, semble-t-il, avec raison que l'éditeur fait sienne la suggestion avancée, après Rolin, par Wienbeck (H 2291, var.) selon laquelle l'absence — hautement invraisemblable — de toute allusion à la mort de Vivien serait une faute ancienne relevant d'une mélecture: .v. (= *cinc*) pour .V. (= *Vivien*), et que la bonne leçon serait celle de *CE*: *Viviën mort, dont mout sui irascu*. Il est à noter que les arrangeurs de *C* et *E* sont précisément ceux qui interviennent — pas toujours avec succès — pour réparer les fautes de leurs modèles (*E* est le seul à 'rectifier' le compte des neveux faits prisonniers en introduisant — H 2230a — *Guëlin de Commarchis*); à noter aussi l'étrange leçon hybride de *ars*: *Et Vivien des autres d. m. s. i.*, qui semble suggérer une tentative (peu heureuse) pour corriger un texte fautif.

4156. La graphie *peireres*, sous la plume de ce scribe de *S*, qui représente systématiquement la diphtongue /yé/ par le graphème *ei*, n'est pas à corriger.

Corrections: Ces pages — qui ont tout particulièrement pâti des négligences de production — appellent une remarque d'ordre général. Il arrive à l'éditeur d'avoir recours, pour ses quelque 750 corrections, surtout à *S*, mais aussi à des mss stemmatiquement éloignés de *A*. (Comme le fait remarquer M. Régnier, *A* et *B* ne constituent pas, pour *Aliscans*, une famille *x*: il y a lieu d'ajouter que le groupe β (*BS*), constaté pour la *Chevalerie*, n'existe pas non plus pour *Aliscans* («*S* ne présente aucune affinité avec les mss *arsBFM*.» — Tyssens, *art. cit.*, p. 625: il va de soi que tout examen des liens stemmatiques des mss d'*Aliscans* doit nécessairement se fonder en premier lieu sur l'importante analyse due à Mlle Tyssens. *La Geste...*, pp. 247-64). Or, de pareilles leçons ne se révèlent pas toujours concluantes; un exemple: 1395: la leçon des mss *A*: *Encor porroies se devient garir* étant fautive, une émendation s'impose, et M. Régnier (cf. H 1157^a) a opté pour la leçon de *B*¹: *...seüremant garir*. Stemmatiquement plus près, et tout aussi acceptables, les leçons de *F*: *...porez se vos volez g.* et de *S*: *...se tu vos bien g.* invitent à voir dans *B*¹ une innovation élégante, certes, mais secondaire, et dans *A*, en premier lieu, sans doute une mélecture de *bien*.

Variantes. Pages qui ont également souffert d'une production fort peu soignée; en dehors d'autres cacographies, que peut signifier (var. R 1265, 5470) le sigl *A*^o?

Pp. 324-25: les variantes de *S* sont inexactes et incomplètes; corrections et additions à apporter pour les vv. R 6604-6972 (à l'exclusion, toutefois, des nombreuses fautes de plume commises par le scribe III — lettres, syllabes, signes abrégés omis, cf. *Symposium... M. de Riquer*, p. 167, et p. 190, n. 50): *aj.* 6613 le *omis* (–1) — *aj.* 6618 la nouvelle laisse n'est pas indiquée — *aj.* 6620 tel l. a d. (–1) — *aj.* 6622 T. le d. — *aj.* 6626 Et *omis* (–1) — *aj.* 6628 l'ot *omis* (–1) — *aj.* 6633 la nouvelle laisse n'est pas indiquée — *aj.* 6649 s'e. foï t. l. p. — *aj.* 6651 je *omis*

(-1) — 6656 *lire* M. t. foiz f. — 6657 *lire* S. vindrent as — *aj.* 6659 nen se f. — *aj.* 6666-67 *omis* (*bourdon sur dos ?*) — *aj.* 6677 *ms.*: A loi de v. — 6684 *lire* m. chieurement vendue — *aj.* 6695 a. q. coche (+1) — *aj.* 6699 ainc n'i mist arestal — 6701 *lire* N. l. vault (-1) — *aj.* 6704 nierez (+1); a treches n. a daux — *aj.* 6705 i *omis* (-1) — 6707 *lire* E. .xv.m. — *aj.* 6713 a *omis* (-1) — *aj.* 6716 a. o. l. crieriee (*sic*, +1) — *aj.* 6720 s. tote e. (-1) — 6721 *aj.* ot *omis* (-1) — 6723 *aj.* A t. sa f. — *aj.* 6759 des *omis* (-1) — *aj.* 6764 Que R. — *aj.* 6768 A d. l. a l'auberc arach[i]é (-1) — 6780 *supp. la var.* — *aj.* 6813 d'irë e. e. n. (*ou toz omis ?*) — 6814, 6834 *supp. omission de d'acier* (*alexandrins fautifs de A² A⁴*) — *aj.* 6816 un point *omis* (-2) — *aj.* 6833 E. l. r. s'est — *aj.* 6838 et devant forz *omis* (-1) — *aj.* 6842 D. fist d. l. d. pasmer — *aj.* 6844 es devant costez *omis* (-1) — *aj.* 6845 *feuillelet déchiré après fausar* — *aj.* 6849 j. n'e. e. rant (-1) — *aj.* 6862 le mien a. c. — *aj.* 6863 *ms.*: a. beisie l. c. — *aj.* 6875-80 *feuillelet déchiré, les premières lettres manquent* — *aj.* 6879 *ms.*: .iii. espiez — *p.* 6915 *lire* 6914 — *aj.* 6917a Je ne voil pas qu'a Guillelme asenblez [*vers particulier à S*] — 6921 *supp. la var.* (*le vers n'étant pas omis, leçon de A*) — *aj.* 6924ab Forment jura Mahomet (C: Tervagant) et Cahu, Ne maingera si l'avra confondu — *aj.* 6935a Et Renoart en est mout irascu — *p.* 6438 *lire* 6938 — *aj.* 6941 a l. m. copee — 6945 *aj.* d. t. e. brise[e] — *aj.* 6962 reins n'i a. c. — 6963 *lire* brisé.

Glossaire: Son excellence et sa précision (que l'on attendait de l'éditeur de l'exemplaire *Prise d'Orange*) ont à leur tour souffert (outre le quota de fautes d'impression touchant le romain, les italiques et la ponctuation, et sans compter les écarts entre lemmes et formes du texte imprimé) de beaucoup de menus accidents; on relève (entre autres): s.v. effondrer *p.* éraser *lire* écraser — s.v. enfeutré *p.* 6064 *lire* 6024 — s.v. eschiver *p.* manque *lire* manquer — s.v. fes *p.* 6512 *lire* 6513 — s.v. froncir 3452 *est faux* — *ap.* jornal *aj.* jornal 1741 ... — s.v. mace *p.* fléau *lire* fléau — s.v. nage *p.* nage (-) *lire* nage (a -). On constate aussi l'absence de nombre de formes et de vocables qui ne manqueront pas de faire difficulté au lecteur très spécifique auquel s'adresse cette collection, tels que: *ambler* 4822, *bax* 6704, *çaint* 6532, *chief* (*mau* -) 3156, *coreüz* 576, *corot* 6603, *criant* 220, *dels* 2238..., *deudrai* 809, *jurent* 4565, *purez* 580, *remaintenir* 6548, *sejor* 474, *seme* 1216, *tost* 7305, *tout* 6413...

Table des NP: Faits semblables: s.v. Acre *supp. tiret* — *p.* Aenre 2173 *lire* Aenrez (*faut-il, toutefois, s'imaginer cinq rois sarrasins portant ce nom ?*) — s.v. Antecris *p.* la gent à *lire* la gent a — s.v. Archant, l. 6 *p.* Wathelet Willem *lire* Wathelet-Willem — s.v. Esmeré *p.* Odierme *lire* Odierne — s.v. Estampes *p.* Estampes *lire* Étampes — s.v. Flohaut *la graphie n'est pas nécessairement fautive* — s.v. Florentin *p.* existait *lire* existe — s.v. Haucebiez ll. 1-2 *p.* Grimolec *lire* Grimolee — s.v. Looÿs *supp. me* — *p.* Magdeleine *lire* Magdaleine — s.v. Noé *p.* Génèse *lire* Genèse — s.v. Oriënde *p.* vill *lire* ville — s.v. Perceguez *p.* roi de *lire* roi — s.v. Termes l. 3 *p.* Richtoffen *lire* Richt-hofen — s.v. Tortelouse *p.* J. Cloetta *lire* W. Cloetta — *p.* Uriene *lire* Uriene — s.v. Vivien l. 6 *p.* (. 40) *lire* (40).

Aucune concordance, aucune bibliographie.

Consterné devant pareil festival de futilités, exaspéré et frustré par la nécessité de fournir, tout le long de la lecture, un effort pour ne pas se laisser détourner de son but principal, le lecteur ne comprend pas qu'une maison d'édition jouissant, à juste titre, du prestige qu'est celui d'Honoré Champion, ait pu donner son aval à une publication d'une qualité de production aussi déplorable. Et il est particulièrement peiné d'avoir à constater que (à part le chaland) la principale victime de cette mésaventure est un érudit universellement respecté, rigoureux, méticuleux, pointilleux entre tous.

Duncan McMILLAN

Olivier COLLET, *Étude philologique et littéraire sur « Le Roman de Jules César »*, Genève, Droz (Publications Romanes et Françaises, CCVII), 1993, 212 pages.

Cet ouvrage complète l'édition, par Olivier Collet, du *Roman de Jules César* parue chez le même éditeur dans la collection des Textes Littéraires Français (voir ici même 57, 301-303). Il se divise en deux parties équilibrées, l'une consacrée à l'examen philologique du texte (pp. 2-83), l'autre au commentaire littéraire de l'œuvre (pp. 84-210). Dans le premier volet du livre, l'auteur présente une description détaillée et approfondie des trois copies qui ont conservé l'œuvre, le ms. B.N. fr. 1457 (*P*), le ms. de Rouen, Bibliothèque municipale n° 1050 (*R*), le ms. de Genève, Bibliothèque Martin Bodmer, Codex 95 (*B*), ainsi que du ms. *p*, B.N. fr. n.a. 23011, qui se limite à un fragment d'un seul feuillet. Bien qu'ils présentent un cycle d'enluminures différent par le choix des sujets traités, deux de ces manuscrits, *P* et *R*, ont en commun d'avoir été illustrés par un artiste parisien qui travaillait aux environs de 1285-95, dont on pourra apprécier la manière grâce à la reproduction opportune d'un feuillet illustré du ms. *P* et de onze miniatures de *R*. L'apparement de ces deux témoins est confirmé par l'analyse de la tradition manuscrite, qui, appuyée sur un recensement des fautes communes, aboutit à des conclusions convaincantes. Quant au ms. *B*, exécuté à la fin du XIII^e siècle ou au début du XIV^e siècle, il s'écarte des deux autres copies principales par de fréquentes leçons personnelles et des fautes individuelles. Lacunaire au début et à la fin du texte, il n'a pas été retenu pour servir de base à l'édition. Le choix de l'éditeur s'est raisonnablement porté sur le ms. *P*, dont la rédaction, sans être entièrement satisfaisante, présente cependant moins d'erreurs que le ms. *R*. L'examen de la tradition manuscrite est suivie d'une étude de la langue de l'auteur, dont la coloration dialectale, dans le vocabulaire notamment, justifie une localisation au Nord de la France. La même aire géographique — Picardie et Wallonie — est assignée au manuscrit de base (*P*), à partir de l'analyse des graphies et de la morphologie. En conclusion de son étude philologique, O. Collet consacre un chapitre à l'auteur et à la datation de l'œuvre. Dans la ligne des recherches menées par P. Hess, il attribue le *Roman de Jules César* à Jean de Thuin, qui est également l'auteur de la version en prose, l'*Hystore de Julius Cesar*. A défaut de preuves irréfutables, il situe avec prudence la composition du *Roman de Jules César* autour de 1260, quelques années avant celle de l'*Hystore*, qui est probablement postérieure au *Roman*.

Quelques remarques de détail au fil de la lecture: plutôt que des formes originellement caractéristiques de l'Ouest, les imparfaits *penot* et *estot*, commentés p. 59, s'expliquent probablement par une réduction à *o* de la diphtongue *oi*, maintenue descendante. Le phénomène est bien attesté dans le Nord et le Nord-Est; *destrure* pour *destruire* (p. 51), graphie assez courante en picard, peut de même résulter d'une monophthongaison en raison de la retenue de l'accent sur le premier élément de la diphtongue *ui*; il n'est pas certain que *w* dans *widier* soit équivalent à *v* + *u*: comme la note 93 de la p. 53 le suggère justement, la prononciation *wi* ou *wi* est tout à fait envisageable dans un texte du Nord; à propos de *palé* (p. 54 et note 101), l'évolution *rl* > *ll* > *l* est possible, mais elle n'est pas compatible avec l'autre explication, qui invoque la tendance à effacer *r* devant une consonne explosive; à côté de *mes*, le participe passé *manu* de *manoir* est certes attesté (voir P. Fouché, *Le Verbe*, p. 371 et TL, V, 1083, 1.2), mais ce n'est assurément pas «une forme courante» (p. 62).

La seconde partie de l'ouvrage d'O. Collet, riche et bien documentée, s'attache à définir le projet de l'auteur et à situer l'œuvre dans la tradition littéraire et le contexte intellectuel de l'époque. Adaptation de la *Guerre civile* de Lucain, le poème de Jean de Thuin a subi l'influence, dans sa conception formelle comme dans son contenu idéologique, de la littérature vernaculaire épique et romanesque: chansons de geste des cycles de Charlemagne et de Guillaume d'Orange, romans antiques (*Alexandre*, *Thèbes*, *Trois* et *Énéas*). Il est également tributaire de la tradition historiographique latine, les *Commentaires* de César en particulier, et de récits historiques rédigés en français, notamment les *Faits des Romains*.

Gilles ROUSSINEAU

Tony HUNT, *Teaching and learning Latin in thirteenth-century England*, t. 1 texts, t. 2 glosses, t. 3 indexes, Cambridge, D.S. Brewer, 1991, 3 vol., IX + 453, 175 et 365 pages.

Dictionnaire latin-français de Firmin Le Ver, édité par Brian MERRILEES et William EDWARDS, Turnholt, Brepols (Corpus Christianorum, *Continuatio Mediaevalis*, Series in 4°, Lexica Latina Medii Aevi, 1), 1994, t. 1, XXXV + 545 pages.

Il était de bon ton de déplorer que les glossaires ou lexiques médiévaux latin-français aient été négligés depuis les deux premiers tomes du *Recueil Général des Lexiques Français du Moyen Age (XII^e - XV^e siècle)*, édités en 1936 et 1938 par M. Roques; Cl. Buridant avait attiré à nouveau notre attention sur le sujet en publiant, en 1986, un bon recueil collectif d'études sur *La Lexicographie au Moyen Age* (v. ici 51, 146). On se souvient que le plan originel de M. Roques visait à publier tous les lexiques alphabétiques, tous les lexiques méthodiques ainsi que les glossaires séparés et les gloses textuelles; un index alphabétique des mots français devait constituer le «trésor des gloses françaises». De ce monument immense les deux volumes parus ne représentent qu'une petite partie et l'index prévu se limite à

une concordance de l'Aalma en chantier à Nancy depuis une décennie. On ajoutera aussi la reproduction de l'édition de 1499 du *Catholicon* de Jehan Lagadeuc, dictionnaire breton-latin-français, par J. Guyonvarc'h (1975), dictionnaire sur lequel J.-P. Chauveau vient d'attirer l'attention (*Études Celtiques*, 29 (1992), 121-136).

Le domaine anglo-normand devait être traité de façon parallèle et A. Ewert avait promis de s'en charger. De même une place était prévue pour le domaine provençal.

T. Hunt a su reprendre le flambeau anglo-normand et nous donne, fondé sur l'examen de plus de deux cents mss, l'ensemble des gloses et glossaires latin-vernaculaire (à savoir français ou anglais) antérieurs à 1300. On y trouve aussi bien les grammaires (Aelfric, Serlon) que les traités (Adam de Petit Pont, Alexandre Nequam, Jean de Garlande, etc.). Le tout est précédé d'une savante introduction, appuyée sur une bibliographie sans faille.

Un bel index, pas absolument exhaustif, en deux parties (*latin-vernacular* et *vernacular-latin*), permet d'utiliser ces matériaux, déjà nourris souvent de renvois aux grands dictionnaires (Gdf, TL, FEW et AND pour l'anglo-normand; OED et MED pour l'anglais). Le tout montre une admirable érudition.

L'édition du *Dictionarius* de Firmin Le Ver était attendue impatiemment. Il s'agit d'un jalon important entre les lexiques des 13^e-14^e siècles et la lexicographie du 16^e siècle. Cette compilation du *Catholicon* de Jean Balbi fut achevée en 1440 par Le Ver, dans un couvent des environs d'Abbeville. L'œuvre est colossale: plus de 540 000 mots dont un sixième en français. L'édition donne la totalité du texte. On se souvient que pour l'Aalma l'édition du *Recueil Général* n'a pas repris le texte latin et qu'il « faut tenir, dans bien des cas, la traduction française que nous imprimons, non pour la traduction de l'article latin qui se trouve en regard, mais plutôt pour la traduction de l'explication latine que Jean de Gênes donne de cet article » (*Recueil Général*, éd. M. Roques, I, II, p. 4). L'introduction dit l'essentiel sur l'œuvre [V-VII], l'auteur [VII-VIII], le manuscrit [VIII-IX] et les sources latines [IX-XIV]. La partie française paraît s'inspirer très partiellement de l'Aalma mais Le Ver y a beaucoup ajouté [XIV-XVI]. Même si le ms. de Le Ver est resté dans son couvent jusqu'à la Révolution, l'œuvre a eu une influence sur la lexicographie ultérieure. Ainsi le glossaire contenu dans le ms. BN lat. 7684 semble en porter des traces nettes. Or ce glossaire français-latin est fréquemment cité dans DC et Gdf; il faudra donc maintenant utiliser la présente édition pour retrouver une source possible des mots attestés. Un seul exemple parmi cent autres: FEW 15, 1, 298b donne: Mfr. *brouaz* m. « gelée du matin » (hap. 14^e s., DC). Il s'appuie sur l'article *bruma*² de DC où on trouve *brouaz pruina*, extrait du gloss. fr.-lat. BN lat. 7684. Il faudra maintenant donner *brouas* « bruma; pruina » (1440, LeVerM).

On trouvera ensuite une présentation claire de la structure des articles et de la métalangue [XX-XXVI]. Le français sert parfois comme métalangue mais il est surtout employé pour doubler le latin dans les définitions: il s'agit donc d'un dictionnaire latin-latin/français. Le vocabulaire français employé se révèle très riche en premières attestations de mots et de sens et en hapax. Une petite liste en est don-

née à titre d'échantillon pour les mots français commençant par *a* [XXVII-XXVIII]; il serait très facile de l'augmenter cf. par exemple *aneton* m. «petit canard» s.v. *anatinus* (1^{re} att. 1532 ds FEW 24, 523b). On y corrigera *agaitement* en *agaitamment* et *atenuriemens* en *atenvriemens* et on considérera *attiediemens* comme un sb. et non comme un adv.

L'introduction se clôt par une petite étude linguistique [XXIX-XXXI] limitée à la phonétique et à la morphologie, et par les principes d'établissement du texte, fort sages [XXXII-XXXIII]. On annonce aussi, et il s'agit d'un outil indispensable pour une bonne utilisation de ces matériaux très riches, un volume d'index et de concordances de tout le vocabulaire latin et français. On souhaite aussi un index inverse pour qu'on puisse étudier les suffixes. Il me suffira de dire que ce dictionnaire est une mine pour le vocabulaire du 15^e siècle et qu'il contient un riche réservoir de mots régionaux, tout particulièrement picards. A ce titre l'étude du *Dictionarius* s'impose à tout lexicologue s'intéressant à cet aspect majeur de la lexicographie française.

Certes les travaux de B. Quemada (1968) et de T.R. Wooldridge (1970) sont muets sur ce sujet mais j'ai montré dès 1979 (dans ma contribution à *La Lexicographie française du XVI^e au XVIII^e siècle*, Actes publiés par M. Höfler, 81-101), qu'à côté des régionalismes conscients et avoués, déjà relevés par W. Heymann (1903) et J. Leip (1921) — cf. aussi ma contribution de 1989 dans *La langue française au XVI^e siècle*, publ. par P. Swiggers et W. Van Hoëcke, 100-115, et T.R. Wooldridge, *Le Grand Dictionnaire François-Latin*, 1992 (renvois dans l'index des matières p. 272 s.v. *régional*) — existaient aussi des *régionalismes méconnus* ou *dissimulés*. Or si je n'ai pas trouvé de régionalisme conscient et avoué dans Le Ver, son dictionnaire est bien fourni en régionalismes; ce sont des régionalismes méconnus, c'est-à-dire qu'ils sont des picardismes venus spontanément sous la plume du lexicographe. Au rayon de ces picardismes on pourra ranger: *aonnié* «égalisé» (*adequatus*, 8a31) cf. Gdf 1, 307c (qu'on peut facilement enrichir) et FEW 14, 47a (article à corriger partiellement); — *appe* «ache» (*apium*, 25b14) cf. FEW 25, 14b; — *avelot* «moquerie» (*avellatorium*, 36b5) permet de corriger Gdf 1, 513b et aussi *avrelot* ds TL 1, 782, 8 de même que ChansArt8, 138 (et note) (on ajoutera au dossier du mot: *avrelos* «moqueries» HLF 36, 89 n. 4); — *arelle* peut-être «soc (de la charue)» (*aratellum*, 28a39) cf. FEW 25, 83b et DebieMoyPic s.v. *(h)arelle*; — *chatoire* «ruche» (*alvearium*, 17a4) cf. FEW 2, 333a et DebieMoyPic s.v. *c(h)atoire*, *cattoire*, *cathoire*; — *hamie* «barre» (*clatrus*, 68b29/30) cf. FEW 16, 120a et DebieMoyPic *hamye*, ajouter PassArrR; — *mielas des blés* «nielle des blés» (*aurugo*, 38a31) cf. FEW 7, 127b; — *grans sires* «arrière grand-père» (*abbavus*, 1b6) cf. *grand sire* «grand-père» ds FEW 11, 455a; — *walouque* adj. «qui louche» (*strabo*, 476b58 et 62) cf. FEW 16, 478b. On signalera comme particulièrement intéressants: *baide* «nid, niche» (*columbar*, 74a7) cf. Gdf 1, 608b à corriger à l'aide de Gdf 8, 351a et ajouter 1293 Tournai ds Gdf 6, 458b v. aussi FEW 15, 1, 89b; — *escramaille* «dispositif abritant du vent la flamme d'un feu ou d'une chandelle» (*antipira* et *antipirgium*, 24a73 et 76) explique *escramelle* ds Gdf et probablement *escramelle*, *escremelle* ds DebieMoyPic; — *nonnemette* «collation qui se prend entre disner et souper» (*antecenium*, 23b21) explique *nonnemete* ds Gdf 5, 524c et TL 6, 786, 28.

On trouve aussi dans *Le Ver* des régionalismes qui ne paraissent pas picards et que *Le Ver* n'introduit pas non plus par une formule du genre de « certains disent », si commune dans la lexicographie du 16^e siècle. Ainsi *sausseron* « genre de champignon » (*boletus*, 46a3) paraît caractéristique du quart S.E. du domaine d'oïl (Lorraine, Franche-Comté, Bourgogne, Est de la Champagne, Lyonnais cf. FEW 11, 110a et 111b n. 4); cependant l'indication du FEW 11, 110a pour sa première attestation: mfr. *sauceron* (frcomt. ca. 1430 [$<$ Gloss. de Salins ds Gdf]) est peu probante. Le mot figure en fait dans les glossaires latin-français depuis l'Aalma (fin 14^e s.) s.v. *boletus* (et aussi *fungus*) en sorte qu'il s'agit déjà d'un régionalisme dans l'Aalma; on signalera d'ailleurs qu'il manque une indispensable étude des régionalismes dans les glossaires du Recueil Général. *Wirewite* « girouette » (*cherucus*, 63a55), mot très rare, paraît normand cf. FEW 17, 421a.

On voit donc qu'une étude des régionalismes dans tous ces glossaires se révèle nécessaire mais pour ce faire il faudra passer par l'étape d'un inventaire lexical raisonné, bien différent d'une concordance où tout est mêlé.

Terminons par quelques remarques sur le texte: 19a60 *dorés en avant* lire *d'ores en avant*; — 23b21 supprimer la virgule entre *viande* et *mengier*; — 31a12 et 14 lire *lie chiere*, de même 44a49 lire *fourchies*; — 63a50 *martirifiét* surprend en face de *martirisier* seul connu en 294a7 à 11; — 79b61 la corr. de *tes* en *testes* est nuisible cf. *tais* « enveloppe dure des mollusques et des crustacées » (Est 1538 - Nic 1606) ds FEW 13, 1, 287b.

L'abondance de la matière réunie dans tous ces ouvrages est un défi lancé à la sagacité des lexicographes. Et la quantité des lexiques à publier devrait inciter les éditeurs à se mettre à l'œuvre sans tarder.

Gilles ROQUES

B. PRÉVOT et B. RIBÉMONT, *Le cheval en France au Moyen Age. Sa place dans le monde médiéval; sa médecine: l'exemple d'un traité vétérinaire du XIV^e siècle, la Chirurgie des chevaux*, Orléans, Paradigme (Collection Mediavalia), 1994, 522 pages.

Nous avons là un dossier sur le cheval examiné dans son contexte socio-économique [25-167] et dans la littérature⁽¹⁾ [171-318]; il s'agit plutôt de vulgarisation que de connaissances nouvelles, mais l'information donnée est sérieuse⁽²⁾. L'ouvrage est aussi accompagné d'une bonne iconographie. Ce qui nous retiendra surtout c'est la partie consacrée à la médecine du cheval, dont le noyau central [363-428] est constitué par l'édition de la *Cirurgie des chevaux* du ms BN fr. 2001 (14^e siècle), qui s'ajoute aux travaux de Y. Poulle-Drieux et à l'édition de la traduction du traité

(1) On devra compléter l'information à l'aide des Actes du Colloque, *Le cheval dans le monde médiéval*, publiés à Aix-en-Provence par le CUERMA (Sénéfiance n° 32), 1992, 586 pages, qui contiennent 28 communications variées et souvent très intéressantes.

(2) P. 156, on corrigera l'étonnant *hesliés* en *treslies*; p. 60 on transformera *Perceforest* en *Continuation de Perceval*.

d'hippiatrie de Jordanus Rufus par B. Prévot (cf. RLiR 56, 626). L'introduction offre un rapide survol des traités d'hippiatrie depuis l'Antiquité [321-348], suivi d'une rapide description du ms. [349-350]. L'auteur, inconnu [350-351], a traduit le chapitre *de equo* du *De animalibus* d'Albert le Grand, au milieu duquel il a inséré, dans un certain désordre, de courts chapitres consacrés aux maladies du cheval, voire même aux soins à lui donner.

Le texte est correctement édité. Quelques remarques: 6 faut-il éditer *barbelés* (de *barbelet*) ou *barbeles* (de *barbele*)? Certes Y. Poulle-Drieux donne un *barbeles* «kystes» dans son glossaire du traité de Guillaume de Villiers; en tout cas ce que j'ai trouvé de plus proche c'est *berbelette* «bouton de la peau» OrnDamesR; — 10 la forme *escoté* «atteint de kéraphylocèle» amènerait normalement à préférer une lecture *ascouteüre* plutôt qu'*asconteüre*; — 24 le titre (...*guerir cheval de tainture*) a fait choisir la forme *tainture* mais dans le texte nous avons toujours *la tainture* qui pourrait se lire *l'atainture*; inversement en 83 on a dans le titre *guerir d'etainture* (bien invraisemblable) mais dans le texte on a édité *l'atainture*; — 44 lire *bouele* au lieu de *vouele*; — 63 n. 41 *pous* est une forme picardo-wallonne correspondant au fr. *pouce* v. FEW 9, 131b; — 64 p. 385 l. 2 lire *y avenoit* et rayer *yaue* au glossaire; — 66 (p. 387 l. 18) lire *drapelés*; — 67 (p. 388, l. 10) lire *signourie* et supprimer *signourier* au gloss.; — 70 (p. 391 l. 1) lire *jarse* au lieu de *jarsé*; — 74 à 76 lire *poignie(s)* au lieu de *poignié(s)*, de même en 83 et lire *saignie* en 30; — 77 (p. 398 l. 2) lire *en voie* et corriger *envoie* au gloss.; — 78 (p. 398 l. 8) faut-il lire *la febleüre* ou *l'afebleüre*?

Le glossaire est attentif. On aimerait une présentation plus aérée et, de surcroît, il n'est vraiment pas utile d'y donner des citations du texte. Il faut avouer aussi que l'information lexicographique est courte; en la matière ni le travail d'Y. Poulle-Drieux (sur l'hippiatrie) ni celui de T. Hunt (sur les plantes médiévales) ne peuvent répondre à toutes les questions. L'utilisation du FEW aurait plus d'une fois mis sur une piste intéressante. Quelques remarques: *atennoier* lire *atenvoier* (et corriger le texte en conséquence); — *codele* est à supprimer: le texte édité a été là opportunément corrigé; — *coignet*, la traduction «couteau» est apparemment gratuite; — *cuer*, la glose «ne pas s'inquiéter» pour *n'avoir cuer* ne convient pas; — *cuiture*, à côté du sens de «cautérisation» on notera celui de «pus» 11 (dans *cuiture s'en saut*) v. en dernier lieu ProtH 2150 n. et ajouter RobGrethEvA 10660 et 10715; — *derrons*, *deronz* (ce dernier à lire *derronz*), on aimerait être sûr qu'il ne faut pas préférer *derrous*, *derrouz*; — ajouter *enfle(z)* «enflure» 65, 67; — *enfondrer* plutôt «crever»; — *enfouer*, à partir d'*enfoués* en préférera poser *enfouir*; — ajouter *fosse* «fosse (des yeux)» 36 (dep. Trév. 1704 ds FEW 3, 740b); — *galiofile*, l'explication sur l'origine de ce nom de la benoîte, d'ailleurs discutable, n'a rien à faire dans un glossaire; — *ignevaux* est bien étonnamment rattaché au lati *ignis*: on pourrait penser à *isnel* «rapide»; — *ireingnie* est plutôt la «toile d'araignée» que «l'araignée»; — *ortion* à rapprocher de *ortie* «séton de vétérinaire» (Miège 1688-DG ds FEW 14, 68a); — *tenue* lire *tenve*.

Gilles ROQUES

EVART DE CONTY, *Le Livre des Eschez amoureux moralisés*, édition critique par Françoise GUICHARD-TESSON et Bruno ROY, Montréal, CERES (Bibliothèque de Moyen Français, 2), 1993, LXX + 4 planches + 828 pages.

On peut se réjouir de la publication d'une grande œuvre en prose, avec ce *Livre des Eschez*, de l'extrême fin du 14^e ou du tout début du 15^e siècle. Le poème des *Eschez amoureux*, long roman de 30 000 octosyllabes, composé vers 1370-1380 et inachevé dans les deux mss conservés, se place, à son départ, dans la lignée du *Roman de la Rose*, avant que ne survienne la partie d'Échecs, à l'issue de laquelle l'auteur, « maté » par une jeune fille, reçoit les avertissements de Pallas, qui constituent les deux tiers du poème; ce poème a été édité partiellement et par fragments, ce qui rend difficile sa lecture. Quelques années après sa composition le poème a été l'objet d'un commentaire partiel, d'esprit encyclopédique et allégorique, dont Fr. Guichard-Tesson a attribué, de façon indiscutable, la paternité à Evart de Conty, maître régent de la Faculté de Médecine de Paris depuis 1353 et qui mourut en 1405: ce commentaire ne traite pas d'ailleurs du discours de Pallas, qui forme, nous l'avons rappelé, l'essentiel du poème.

Une table du contenu [813-828] permet de juger du caractère encyclopédique du commentaire et de toutes les questions qui y sont agitées: Fortune et Nature, les dieux et les déesses, le trivium et le quadrivium (longs développements sur l'astronomie et la musique), la philosophie, le jugement de Pâris avec toutes sortes de récits mythologiques suivis de leurs interprétations, et enfin la partie d'échecs avec description des pièces, symbolisme des couleurs et des pierres puis défaite de l'Acteur qui est prêt à recevoir les enseignements de Pallas, résumés ici en une douzaine de lignes.

L'édition donne toute satisfaction. L'introduction comporte une excellente description des six mss, qui sont ensuite classés [XXIV]. Le ms. de base, qui pourrait dater des années 1415-1425, est dû à un seul copiste, le juriste normand Simon de Plumetot. En fait, les traits linguistiques notés sont plus spécifiquement picards, ce qui est en accord avec l'origine de l'auteur. L'étude de langue [XXIX-XLVII] est très soignée et elle dégage bien des faits essentiels. Le texte est parfaitement édité avec un riche appareil de variantes.

Une table des noms propres [769-782] précède un bon glossaire, large et sérieux [783-812]. On regrettera seulement que les références des mots qui ont plus de trois occurrences ne soient pas données. On aurait pu souhaiter aussi un relevé des proverbes. Signalons qu'on trouvera dans ce texte (129v20) les .IIII. manieres de vin (= *de singe, de lion, de aignel, de truye*) dont trois sont mentionnés dans le glossaire de GaceBaigneB s.v. *vin*.

En tout cas le soin qu'ont mis les éditeurs pour nous permettre d'utiliser le texte, mérite tous nos éloges.

Gilles ROQUES

Paola CIFARELLI, *Catalogue thématique des fables ésopiques françaises du 16^e siècle*, Paris, Champion (Centre d'Études Franco-Italiennes, Textes et études, Domaine français 27), 1993, 255 pages.

Éditrice du *Second Livre des Fables d'Esope* (cf. ici 57, 329), P. Cifarelli nous donne un outil de travail précieux. Fondé sur la méthode mise en œuvre par K. Grubmüller et G. Dicke pour leur *Katalog* (1987), qui inventorie les thèmes des fables allemandes du Moyen Âge et du début de la Renaissance tout en tenant compte des principaux recueils en langues vulgaires, le présent répertoire se propose d'enregistrer les thèmes des fables ésopiques composées en français de 1480 à 1595. On y trouvera au total 511 motifs avec résumé de la fable (avec ses variantes) suivi de renvois aux sources, aux fabliers en français et aux ouvrages appartenant à d'autres genres littéraires. L'ouvrage est complété par une table des acteurs d'*abeille* à *voyageur(s)* et une table des auteurs et des ouvrages.

Gilles ROQUES

ANTOINE DE LA SALE, *Saintré*, publié par M. Eusebi, Paris, 2 vol., Honoré Champion (Class. fr. du moyen âge, 114 et 115), 1993 et 1994, 458 pages.

Ce petit chef-d'œuvre se lisait le plus habituellement dans l'édition de J. Misrahi et de Ch. A. Knudson, parue en 1965 et complétée par le CR de Lecoy (R 90, 411). Cette édition avait, tout le monde en convenait, un double défaut : le choix du ms. de base (ms. de la Vaticane) reposait sur une hypothèse plus séduisante que démontrée et l'on attendait toujours la liste complète des corrections apportées au ms., ainsi que les variantes et les notes annoncées dans la notice préliminaire. L'édition de Y. Otaka, parue en 1967 et fondée sur le même ms., permettait à ses heureux possesseurs de mieux reconstruire la lettre même du ms. et de disposer d'un choix de variantes pris dans les mss apparentés. Eusebi a abandonné l'hypothèse concernant la genèse du texte et est revenu au ms. Barrois, qui était la base de l'édition Champion/Desonay (1926). Mais à la différence de ceux-là, il publie la première rédaction du ms., élaguée des corrections, additions et réfections qu'il porte en surcharge et que ses devanciers avaient au contraire privilégiées.

Il n'est pas question ici de trancher dans ces questions épineuses. On voit cependant qu'il existe trois versions, assez divergentes dans le détail, de *Saintré*. Celle d'Eusebi donne le texte le moins retouché, fondé sur un ms. resté dans les mains de l'auteur, ce qui lui confère une incontestable autorité dans la tradition.

Le texte édité, accompagné des corrections du ms. Barrois et des variantes principales des meilleurs témoins et en particulier de J, donne toute satisfaction. Inversement le glossaire, réduit à 5 pages [453-458], ne fournit pas un grand secours pour la lecture du texte ; il apporte néanmoins quelques compléments ou rectifications à celui de l'édition Misrahi/Knudson.

Bref nous avons là une édition philologiquement plus sûre que toutes les autres, mais malheureusement d'un accès moins abordable pour le débutant. Telle qu'elle

est, elle n'en fournit pas moins une excellente base de travail à laquelle il faudra désormais se référer.

Gilles ROQUES

Le livre des amours du Chastellain de Coucy et de la dame de Fayel, édité par A. PETIT et Fr. SUARD, Presses Universitaires de Lille (textes et perspectives: Bibliothèque des Seigneurs du Nord), 1994, 245 pages.

Le roman de Jakemes, composé à la fin du 13^e siècle, en Picardie (et même probablement dans la partie nord-est de ce domaine), se rattache à la légende du cœur mangé et connut un grand succès. Jean de Wavrin en possédait une mise en prose, exécutée dans son scriptorium, peut-être à son initiative, peu avant 1467. Elle est l'objet de la présente édition, d'un prix très raisonnable, dont on soulignera la qualité matérielle, rehaussée par la reproduction des 40 aquarelles qui l'illustrent dans le manuscrit.

L'introduction décrit le ms. qui contient aussi l'*Histoire de Gilles de Chin*. On trouve ensuite une description des faits saillants de la langue du texte [11-16] où l'on est surpris de voir affirmer: «*Le livre des amours...* est l'un des rares textes littéraires picards en prose du XV^e siècle» [11]. Notons aussi que la désinence de 1^{re} pers. du pluriel en *-ie(s)mes* n'est pas limitée aux seuls conditionnels et imparfait du subjonctif [14-15]; parmi les conditionnels on trouvera des imparfaits de l'indicatif tels *aliesmes* (en XV, 10) et *volyemes*. J'eusse aimé retrouver le cas annoncé de remplacement de *eles* par *ilz* en LIV, 8 mais la référence en est fausse.

La partie littéraire de l'introduction est courte, organisée en deux parties: le roman en vers [19-25] (p. 24 l. 10 et 14 le texte a été altéré) et la mise en prose [25-33]. Celle-ci suit de près son modèle, en l'amputant presque totalement des insertions lyriques et en l'abrégant avec discernement. On peut dire que l'auteur a bien compris le roman et a su le moderniser sans trop en affadir le mouvement et le style. On constate une tendance légère à introduire des sentences qui n'ont pas de correspondant dans l'œuvre de Jakemes: 11, 23 et 76, 23 *pour/contre une joye cent dolours* cf. DiStefanoLoc 454a; 76, 24 *ce fu a tart de fermer l'estable quant le cheval est eschappé* cf. Hassell C127. Le prosateur ajoute aussi des formules: 15, 1 *en tout bien et en toute honneur* et 54, 4 *ne veoir que tout bien et toute honneur* cf. DiStefanoLoc 80c; 15, 25 et 45, 20 *pour (tout l')or du monde* (dont le premier exemple se greffe sur la formule *pour amour ne pour avoir* de JakD 2313) cf. Hassell 068 et DiStefanoLoc 613a.

Le texte est soigneusement édité. Quelques remarques: 2, 12 on aimerait lire *maint en pensemēt*; — 18, 3 lire *le mal porter* «supporter le mal»; — 18, 12 (dans l'apparat corriger XVII en XVIII) l'introduction de l'article devant *jour* n'est pas utile, surtout si l'on donne à *quy* la valeur de «ce qui»; — 20, 4 lire sans doute *l'a grevé* (cf. JakD 2586); — 22, 9 la ponctuation de JakD 2686-88 est préférable; — 25, 6 il n'est pas sûr que *secret* soit adjectif et que, par conséquent, l'introduction de *le* soit nécessaire; — 31, 24 *paler* pour *parler* est une forme connue; — 34, 6 on

préférerait *joÿr* au lieu de *joye* (cf. JakD 3564); — 47, 16 certes la forme *effraee* se lit au moins une fois dans ce texte (46, 7) mais *effree* est très possible (cf. RLiR 57, 304 et 310); — 48, 26 lire *s'yl*; — 28, 4 *servira* surprend; — 75, 3 on voit mal l'explication du pluriel dans *estoient assés semblables*.

Un index des noms propres [227-230] précède le glossaire [231-243]. Il eût été souhaitable de marquer d'un signe particulier les mots nombreux qui sont déjà dans le poème de Jakemes. Quelques remarques: *aconsieuvir* est une vedette bizarrement reconstituée où le *u* n'a pas de justification; en outre corriger X, 47 en X, 50; — *affichier*, *s'*- préférer *s'- en son cuer*; — *affreer* est à remplacer par *afferir*; — *amoustrer*, *s'*- XL, 12 contient une référence fautive et je lis *s'amonstrer* en 60, 22; — à côté d'*assegresye* ajouter *assegregiez* 71, 5; — *biffamer* lire LV, 6; — *convenant* et à lire *couvenant* et l'exemple de LII, 35 est déjà en vedette plus haut; — *desrain* lire XXI, 1; — *doler* lire *doloir* (cf. aussi 18, 7); — *embauser*, lire LXXII, 23; — *envoysy* est attesté plusieurs fois mais *envoysy* 17, 1 méritait le glossaire, si la forme est confirmée; — ajouter *faire bien des siennes* (ici *vostres*) «accomplir des exploits» 4, 9; — *laier* est une vedette injustifiée; — *mesparler*, préférer *m. sur* «médire de qn»; — ajouter *morme* (forme régionale de *morne* cf. FEW 16, 565b) 4, 19; — à côté de *saillie* «sortie» relever *saillir a* «ouvrir sur, donner sur (un lieu)» 47, 17; — *sofrir* est dans *se sofrir*; — *soulte* méritait bien d'être relevé, mais parce qu'il est dans l'expression (*mettre*) *plus bas qu'en soulte*, connue depuis AlChartierBelleDame cf. FEW 12, 372a; — ajouter *temps ds avoir eu grant temps* «avoir trouvé le temps long» 34, 24; — ajouter *veu, ds avoir veu* «être lié d'amour» 54, 14.

Quelques commentaires: l'auteur tend à transformer *amours* sing. de JakD en *amours* sujet d'un verbe au pluriel (2, 12; 4, 10; 4, 14; 4, 20; 4, 37, etc.) et en 53, 12 *la grant amour* entraîne aussi le pluriel du verbe. En 5, 5 l'auteur n'a pas compris le texte de JakD 553-554, le fait eût pu être signalé; — l'auteur emploie *faulx parliers* «médisans» 12, 5 (forme inconnue à côté de *mauparlier*) pour traduire *faus losengeour* de JakD 1959 et *malvais parliers* 15, 14 pour traduire *malparliere gent* de JakD 2255; — *ainsy comme a la porte clore* 17, 4 paraît signifier à première vue, «à l'heure où l'on ferme la porte de la ville» mais on indique un peu plus loin que dans la même ville de Saint-Quentin *pour lors ne se fermoient nulles portes* 31, 28. Est-ce qu'alors nous aurions en 17, 4 une expression signifiant «en cachette, sans être vu»?

L'auteur de la mise en prose a fait disparaître un bon nombre des régionalismes qui se trouvaient dans le texte de JakD. Il en a cependant maintenu un qui manque au glossaire et que Delbouille avait bien commenté (v. aussi FEW 15, 2, 178a): *frés* «mouillé, humide» 59, 11. On peut considérer que *soi despaisier*, *effoudre*, *esclistrer* (pour *esclistre* JakD), *tempre(ment)*, qui viennent du texte de Jakemes, sont aussi des régionalismes. De son côté il en a ajouté quelques-uns, fort discrets: *acoella*, *amoustrer*, *jolyer*, *mesadvenue*, *tombissement*.

Au total si son œuvre n'a pas la qualité du romancier du 13^e s., elle se lit agréablement et confirme le goût que l'on avait encore, dans l'entourage de Jean de Wavrin, pour la littérature des siècles antérieurs.

Gilles ROQUES

La Geste de Garin de Monglane en prose, éd. par H.-E. KELLER, Aix, Centre Universitaire d'Études et de Recherches Médiévales d'Aix (Sénéfiance n° 35), 1994, XXVII + 267 pages.

On a encore trop peu étudié les remaniements en prose du 15^e siècle. Beaucoup sont encore inédits. C'était le cas de la *Geste de Garin de Monglane* dont on ne pouvait lire qu'un fragment, *l'Histoire du Voyage à Jérusalem et à Constantinople*, édité par Koschwitz en 1879. Pourtant le texte est connu depuis longtemps et a été étudié, en particulier, par L. Gautier, G. Doutrepont et J. Horrent. À l'avis de ce dernier, il remonte, comme *La Geste de Monglane* du manuscrit de Cheltenham, mal éditée en 1966 et 1981, à un poème perdu (v. les articles *Galien le Restoré* et *Geste de Garin de Monglane* de la refonte du *Dictionnaire des Lettres Françaises (Le Moyen Âge)* et, tout récemment encore, N. Andrieux-Reix ds R 110, 492-510). La présente édition était donc souhaitable.

L'introduction [XI-XX] ne fait pas beaucoup avancer nos connaissances. On retiendra seulement que Keller affirme avec conviction que le présent texte dépend pour *l'Histoire de Girart de Vienne* de la mise en prose que contiennent les *Croniques et Conquestes de Charlemaine* de David Aubert. Le vêtement linguistique du texte est assez clairement picard; on trouvera [XX-XII] un inventaire des traits les plus marquants. À la suite de l'introduction on trouve une liste des dictons: certains sont déjà connus et l'on en trouvera des exemples dans les répertoires de Hassell et de Di Stefano, auxquels il eût été utile de renvoyer.

Le principal souci de l'éditeur a consisté à transcrire le ms.; on l'en remerciera. Notre reconnaissance serait plus complète si le texte avait été plus soigneusement lu et compris. Il me suffira de donner quelques exemples pris dans les premières pages pour inciter les utilisateurs à quelque prudence: 3r *en faus* lire *enfants*; — 4r *ceur* est inutilement corrigé en *cuer*; — 5r *parmain* lire *par main*; — 8v *legie[r]* lire plutôt *logié*? — 8v ôter les deux points après *doubte*; — 9r *de parler* correction intempes- tive pour *deporter*; — 10v *poingnant* ne donne pas de sens, *joingnant* serait parfait; — 14v, 15v, 20r la correction de *mesment* en *mesmement* n'est peut-être pas indis- pensable; — 12r *sauf* on aimerait lire *sans*; — 16v *le* (ms. *la*) *damoisel* on préfére- rait *la damoiselle*; — 17v *descorchier* lire *d'escorchier* et supprimer la virgule qui précède ces mots; — 17v *pourmene[e]* paraît devoir être lu *pourveue*; — 24r *donné* se lirait *d'ome* (de même en 27r) cf. *Mon amy* et *beaulx doulz amis* en 28r, qui prouvent le travestissement en homme de l'héroïne, et *a guise d'omme* en 32r; — 27v *ausquelz...* ne lire *ausquelz*, *ce lui sembla*, *elle ne*; — 27v *s'eleva* lire *se leva*; — 28r *bienporez* lire *bien porez*; — 30r *debatu[es]...* *respondu[es]*, les ajouts entre cro- chets et la ponctuation prouvent que le texte jusqu'au bas de la page n'a pas été compris; — 31r et 31v et *passim* ensuite on écrit *volu[t]* ce qui était édité, à juste titre, *volu* plus haut (par ex. 15r); — 32v *esjoyé* lire *esjoye*. Bref, je recommanderai aux utilisateurs une grande vigilance qui pourrait même s'accompagner dans quel- ques cas d'un recours au manuscrit.

Le lexique [261-266] ne rend pas compte de l'intérêt indéniable du vocabulaire du texte. Il faudrait donc le compléter très largement. On devra reconnaître aussi

qu'il contient trop de bévues, facilement évitables et qui surprennent sous la plume d'un lexicographe aussi averti que Keller: *assiete*, en 137r nous avons *d'assiete* «immédiatement»; — *broué* lire *brouet* et noter que si *brouet* méritait le glossaire c'est parce qu'il est employé dans une expression originale, *humer les saulces et les broués a sa court* «devoir se plier aux usages d'une vie de courtisan, pour laquelle on n'est pas véritablement fait», qui se relie à trois ensembles d'expressions: 1) celles qui contiennent *saulce* avec l'idée de «mauvais traitement» (nombreux exemples ds DiStefanoLoc 787c-788a et b cf. aussi FEW 11, 109b et TL 9, 216-217; on notera que *humer* n'appartient pas à cette galaxie); 2) celles formées avec *brouet* surtout dans *humer le brouet* (nombreux exemples dans DiStefanoLoc 118c et 119a (où l'on remarquera que *brouet* peut être un synonyme de *sauce* au sens de «mauvais traitement» (cf. aussi l'association à *tel brouet telle saulce*) mais qu'il a aussi des emplois plus larges); 3) celles où la *cour* fait référence à la vie des courtisans (cf. *eau beniste de cour* dans DiStefanoLoc 276c) et en particulier dans cette expression du Jouvenel (I, 55) *humeur de brouetz de cour* «courtisan arriviste» (cf. aussi *humer le brouet des princes* dans DiStefanoLoc 119a); — *deguerié* est un fantôme à lire *de guerre*; — *deracer* (*desracés* dans le texte), on attendrait *desraés*; — *destrée* (*dextrée*) sont deux fantômes à lire *adestrée* / *adextrée* p. pass. «flanquée sur sa droite»; — *entremutable* lire *entremetable*; — *escherner* «railler» contient plutôt une forme à rapprocher de *eschever* «éviter»; — *escourcé* contient *cheval escourcé* «lancé à toute allure»; — *fuier* est un fantôme à lire *finer*; — *haireusement* perd une partie de son mystère en se reportant à RLiR 48, 246; FEW 25, 217b n. 6 (cf. aussi FEW 16, 197b; MF 16, 58 n. 14). Mais il y aura lieu de revenir sur cette famille avec des matériaux plus abondants tels que ceux que j'ai réunis; dans le cas précis de Gar-MonglPrK on ne peut pas non plus écarter sans discussion une éventuelle interférence avec l'afr. *airosement*; — *halier* est plus vraisemblablement le correspondant du frm. *hallier* que le mot régional (champenois-lorrain) *halier* «hangar»; d'ailleurs je n'ai pas trouvé dans le texte d'autre mot régional champenois ou lorrain; — *interpositeur* on regrettera l'omission de la référence; — *jeu d'escermié* lire *jeu d'escermie* (= *escremie*); — *jouesse* est un fantôme à lire *jonesse*; — *parchant* est le mot *perchant* «bâton, perche»; — *pontifical*, mais le texte donne *pontificat*! — *poulcier* n'est pas une «sorte d'oiseau» mais un «nuage de poussière»; — *quariaux* signifie les «pavés des rues»; — *triancle* n'est pas un «animal fabuleux» mais un «électuaire contre les morsures des serpents».

Gilles ROQUES

Nigel WILKINS, *Catalogue des manuscrits français de la bibliothèque Parker (Parker Library), Corpus Christi College, Cambridge, Cambridge (Parker Libr. Publ.) 1993, 189 pages.*

Les manuscrits français de la bibliothèque Parker. Parker Library, Corpus Christi College, Cambridge. Actes du Colloque 24-27 mars 1993, p.p. Nigel Wilkins, Cambridge (Parker Libr. Publ.) 1993, 179 pages.

Catalogue très utile des mss. de la grande bibliothèque du Corpus Christi College conservant des textes français. Le catalogue est complet, il contient même les mss. latins contenant des phrases ou seulement des mots français. Les notices suivent en gros le schéma habituel: date, support, nombre de folios, provenance, contenu, éditions, incipit et explicit, commentaires. Il est très louable que les parties citées sont assez étendues, on trouve souvent des pièces complètes, même plus longues (p.ex. un Poème de 120 vers sur l'amour de la Vierge et une *Rime estrange*, tirés de CCC 450, '13^e/14^e s.'). Les renvois bibliographiques sont assez complets et à jour. L'impression est bonne, bien que rudimentaire du point de vue typographique; il y a peu d'erreurs de frappe (p. 107 Strasboiurg; p. 123,10 entre entre; p. 127,6 Bibsworth, lire Bibbes-; p. 141 Reimsch, lire -n-; p. 164,8 intégrale, lire -l). La langue choisie pour la rédaction du catalogue témoigne de la générosité des anglais (verra-t-on jamais un catalogue d'une bibliothèque française rédigé en anglais?).

La description matérielle des manuscrits est certainement trop fruste et ne se conforme pas aux règles plus ou moins internationales d'aujourd'hui: on n'y trouve aucune indication touchant le format du ms., la reliure (rares exceptions), le nombre de colonnes ou de lignes par page, la foliotation, la qualité générale, le type d'écriture, etc. Quant aux datations, on est souvent mal renseigné en lisant p.ex. '14^e s.': une main?; une époque?, écrit en 1399? (comme dans le cas de CCC 59 qui contient un document daté de 1399). Il est en fait indispensable de consulter parallèlement l'ancien catalogue de James (1912). Prenons le cas de CCC 450 comme exemple: Wilkins date '13^e/14^e s.' en ajoutant 'ff. 1 + 26 + 129'. Dans James on voit que les 52 premières pages sont d'une main de la fin du 13^e s., le reste «several hands, the predominant one being a legal type of hand of cent. xiii-xiv». Dans cette dernière partie (la plus étendue) nous trouvons, d'après James, des doc. de l'an 1300 p.ex. (p. 108). Les textes français se trouvent réunis pp. 241-265, c'est-à-dire dans une partie écrite au 14^e s. selon toute probabilité. James ne signale pas de changements paléographiques majeurs à cet endroit. Nous en concluons que les textes fr. ont été écrits au 14^e s. Wilkins aurait pu nous rendre la tâche plus facile. Évidemment, une analyse paléographique aurait été la bienvenue, surtout dans ce cas précis pour dater les Proverbes (cf. l'annonce des Actes de Cambridge, ci-dessous)⁽¹⁾. Il est possible que Wilkins n'ait pu réaliser de telles recherches dans le cadre de ce catalogue partiel, mais une nouvelle édition pourrait introduire ces données un jour. Voici quelques remarques au fil de la lecture: CCC 8: Noter *amerousette*. Dans FEW 24,476a on trouve *amerouse* f. «maîtresse» (hap. 13^e-14^e s., Gdf); Gdf 1,279a tire la déf. «maîtresse, amante» d'un seul contexte; il se lit mieux dans ChansWackern 51 et dans RomPast I 33,10 (p. 29): c'est un adj. correctement enregistré par TL 1,370,21 (d'où aussi FEW). Si la structure de la pièce de CCC 8 est correctement interprétée, nous avons ici la première attestation du

(1) Sur la base de l'indication de James, Bouly de Lesdain (BullIRHT 13,66) classe ce ms. parmi des 'mss. didactiques antérieurs au XIV^e siècle'. L'entrée concerne uniquement les textes français; elle est à supprimer à cet endroit.

substantif: *Nofijt e jour luy va proyant K'ele ne soyt pas vyleine, Mes amerousette, Douce, camousette, Kar eez pité De voz amourettes!* («mon amoureuse» et pas «mais amoureuse»); — 20: à compléter par Meyer R 25, 175-177 et l'étude dans les actes annoncés ci-dessous (pp. 69-85; datation ca. 1330). Contient ApocAgn, SPaulEnfFr et CoronOrdCL (p. 13, c, l.3: xxi lire xxxi); 23: ms. célèbre pour ses miniatures, non mentionnées par Wilkins. La datation '11^e et 12^e s.' pour ses deux parties est sans valeur, puisqu'on nous ne dit pas si la partie contenant les gloses date de l'un ou de l'autre siècle; les gloses citées datent du déb. du 12^e s. selon HuntTeach 1,20 (cité). La transcription des gloses y est plus claire et plus complète (aj. *albens: blanci*). 12^e s. selon Woledge/Short R 102,4; — 37: daté début 14^e s., mais contient des pièces jusqu'en 1343 (datées en partie par l'éd. lui-même); l'item c) est français malgré le titre latin; — 45: '13^e s.' pour LancPr peut être précisé: 2^e m. 13^e s. (Hutchings: milieu du siècle). Éd.: Micha imprime bien le ms. CCC, mais dans les deux premiers vol. seulement (précisé aussi par E. Kennedy, p. 23 du vol. annoncé ci-dessous); — 50: Brut, etc.: Arnold édite Brut d'après d'autres mss.; le fabliau ChevDameClerc a été imprimé aussi dans MontRayn 2,215-234; 352-355; — 59: p. 35 *pour veer l. pourveer* «fournir (qch. à qn)»; texte b) 'Droit maritime' est une version des Coutumes de la Mer d'Oléron, v. les travaux de Zeller; — 63: parmi les éd. citées c'est seulement celle de Mustanoja qui connaît le ms. CCC (à côté de 17 autres)⁽²⁾; — 66a: Enregistré à tort par Bouly de Lesdain, BullIRHT 13,65, comme ms. du 13^e s.; la partie concernée date du 14^e siècle; — 119: Lettre autographe d'Anne Boleyn en français 'approximatif', datant de 1514 prob. (Anne avait alors 7 ans), intéressante pour la langue («je vous supplie d'escusser sy ma lettre et male etsipte (?), car je vous asure qu'ele et ottografié de mon antedement...»); — 133: La Scalacronica de Thomas Gray est datée 1355 (dans le Commentaire p. 58 1355-1356), mais ce texte a été terminé en ou après 1362, v. DEAF-Bibl: BrutThomS; — 150: Incipit *La reste bof garit* lire *L'arestebof garit*; — 217: 'W. de Montibus' avec abréviation du nom est inhabituel pour cette époque. Le ms. est daté du 13^e s., mais du 14^e s. selon HuntTeach 1,240; — 297: *bote* f° 191 v°; rapport avec *sute* (prob. = *suite*) du ms. 301 f° 102 (p. 89)?⁽³⁾; — 324: Miroir des Dames. Les indications concernant les éd. sont justes, mais il n'est pas facile de s'y retrouver: le texte lat. ('vers 1299') date d'avant 1305; la traduction du ms. CCC 324 date de la même époque; 'l'édition de Marazza' (ainsi sous 'Autre[s] MSS') édite une traduction de ca. 1530; du texte afr. il y a 9 mss., ce texte est inédit; — 343: '14^e et 15^e s.'; on aimerait savoir si les 'Quelques notes en français sur les poids et mesures' datent de l'un ou de l'autre siècle; — 432: MenReims; on apprend que D. Tappan prépare une éd.; cp. l'éd. Bonnefois, thèse Paris 1990; — 451: de quand la 'main tardive'? — 462: 'Édition' concerne 16 lignes éditées par Reinsch d'après un autre ms.; cette prière n'a qu'une vague ressemblance avec celle

(2) L'auteur évoque un trait particulier du ms.: «Of paleographical interest is the list of contents on fol. 1, wich provides a striking example of the survival of the insular long *r* in early fourteenth-century gothic book hand».

(3) BullIRHT 13,65: '13^e et 14^e s.' à corriger en ca. 1300 (fin 13^e / déb. 14^e s.). Wilkins dit 'plusieurs mains', James 'one hand'.

de CCC (beaucoup plus courte). Le ms. est daté du 12^e s., mais le poème est écrit sur la dernière page du ms. par une main du 13^e s. (!, selon James); — 471: Le nom de l'auteur 'John Howden (Hovedon)' se lit de préférence Jean de Houden(e) ou John of Howden (cf. L. Stone R 69, 496); la datation 1247 est d'une part erronée (l. 1274), d'autre part trop exacte (l. 'prob. 1274', cf. R 69,515); les divergences entre les transcriptions de l'auteur et celles de L. Stone sont à vérifier.

Les actes du colloque tenu à l'occasion de la publication imminente du catalogue de Wilkins forment le second volume. Philippe Ménard y examine la collection de proverbes de CCC 450 (pp. 5-21). Il apporte nombre d'observations et de corrections judicieuses. La datation, (1^e m.) 14^e s., est vraisemblable (DEAFBibl, ProvFraunceM, '13^e s.' prob. à corr.); le ms. date sûrement du 14^e s.⁽⁴⁾ Il faut dorénavant confronter ProvFraunce systématiquement avec ce travail. La note 4 fournit les proverbes sautés par l'éd. de Francisque Michel (dans ProvL)⁽⁵⁾; — Elspeth Kennedy relève un point épineux du Lancelot en prose transcrit dans CCC 45, à savoir la position dans l'arbre généalogique de la fille du roi Pellés, père de Perceval, dans les différents états de la légende (pp. 23-38). Intéressant surtout: la façon matérielle dont les scribes corrigent une tradition devenue défectueuse par les diverses compilations; — Danielle Quérueu examine les *Récits d'un ménestrel de Reims*⁽⁶⁾ tels qu'ils sont transmis par CCC 432, décrit le ms., son histoire et le contexte historique (pp. 39-68). Elle ajoute à la liste des mss. connus (v. DEAFBibl MenReimsW) Vatican Reg. lat. 1964 (fragments de chroniques, 15^e s.) et Turin L.IV.22 (14^e s., très endommagé par le feu) et des copies secondaires récentes. Noter que MenReimsS édite le ms. Bruxelles 14561-64, pas le 10478-79. Contradictions: Le ms. A est daté du 14^e s. à la page 40, d'entre 1260 et 1295 à la page 59; le texte daterait d'après 1263 (p. 40); — Françoise Ferrand étudie le CCC 20 dans son cadre historique et iconographique (pp. 69-85). La juxtaposition de l'Apocalypse dite Anglonormande (il y a 70 apocalypses agn.) avec l'*Ordre pour le Couronnement d'un roi* est intentionnel et correspond au contexte historique⁽⁷⁾. La datation du ms. des années 1330 ne concorde pas avec 'début 14^e s.' du catalogue Wilkins, ni avec 'prob. 1308' de DEAFBibl, ApocAgnM (d'après Meyer), mais l'argumentation semble probante; — René Stuij qui s'intéresse depuis bien 12 ans à l'*Histoire des Seigneurs de Gavre* (cf. ici 57,616) explique les différences entr le ms. CCC 91 (Flandre ca. 1470, version longue) et le ms. Bruxelles (Flandre 1456/57, version origi-

(4) On y trouve des doc. de 1300 et plus tard. Une analyse codicologique pourrait donner une plus grande précision (mil. 14^e s.?).

(5) Corr. plusieurs fois Hassel en Hassell. — Dans *La ou est la reine (l'areine), serra le silioun l'autre an*, Ménard interprète *la reine* comme «la grenouille», contre Morawski *l'areine* «le sable», plus plausible; noter que la collection connaît *grenouilles* (ProvM 268).

(6) Tel est le titre utilisé dans l'article même; le titre de la conférence est pourtant '*La Chronique d'un ménestrel de Reims* (MS 432)'.

(7) Corriger p. 69,14 *décider* en *-é*; p. 78 dans la 3^e citation *pleatee* en (prob.) *pleantee*.

nale; (pp. 87-99); — Diana B. Tyson décrit brièvement les *Bruts* et spécialement ceux du CCC sous divers aspects (pp. 101-120); — J.C. Thiolier consacre une étude assez longue à quelques problèmes du Brut de CCC 133, appelé *Scalacronica* (pp. 121-155); cp. DEAFBibl BrutThomS; — Jacques Beauroy, 'A propos de la culture seigneuriale anglo-française (mss 37 et 301)', pp. 157-165. Pour la 'signification' des mss. composites de ce type v. l'introduction du travail d'Oschinsky cité; — Nigel Wilkins termine le volume par la description de fragments de mss., de phrases, gloses ou légendes (de cartes p.ex.), et de feuilles de garde trouvés dans des volumes du CCC (pp. 167-177). Exemple: une feuille de garde faite d'une page ratée du ms. même, à variations orthographiques (CCC 20, p. 167 s.).

Frankwalt MÖHREN